

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR
ÉLYSE MARCHAND

LA REPRODUCTION SOCIALE D'UNE FAMILLE DE L'ÉLITE POLITICO-
JUDICIAIRE AU XIX^E SIÈCLE : LES BOWEN DES CANTONS DE L'EST

MARS 2019

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

RÉSUMÉ

Notre travail de recherche porte sur la reproduction familiale de l'élite politico-judiciaire, groupe constitué de personnes œuvrant dans l'administration judiciaire, politique et dans certaines professions libérales, au XIX^e siècle.

Nous avons choisi de faire l'analyse de cette reproduction sociale en privilégiant une approche sur la longue durée et avons opté, pour ce faire, pour une étude de cas. Nous avons étudié la famille du juge Edward Bowen, à partir du moment où celui-ci est admis à la pratique du droit, en 1803. Nous avons examiné sa lignée sur trois générations, en fonction des données disponibles.

Notre principale interrogation est de savoir comment les familles de l'élite politico-judiciaire, dont les assises financières peuvent être précaires, ont été capables, ou non, de se maintenir au sein de l'élite du XIX^e siècle. Nous présumons que les Bowen ont usé, notamment, de pluriactivité économique pour réussir à rester au sein de l'élite ainsi que de leur réseau de sociabilité, notamment pour conclure des unions matrimoniales avantageuses.

Pour en venir à nos résultats, nous avons analysé le fonds privé de la famille Bowen qui se trouve à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Sherbrooke. Ce fonds est constitué de la correspondance que les membres de la famille ont échangée entre eux ainsi qu'avec leurs connaissances. On y retrouve également des documents en lien avec les diverses instances liées à leurs occupations professionnelles. S'y trouve aussi des

actes notariés et plusieurs documents faisant état de leurs affaires personnelles et de leurs activités économiques. Les documents qui ont été exploités sont les lettres échangées ainsi que tous les documents en lien avec la constitution de leur patrimoine, sa transmission dans la famille ainsi que ceux traitant des alliances matrimoniales. Afin de s'assurer d'avoir toutes les informations possibles en main, d'autres pièces se trouvant dans différents greffes de notaires (CN) disponibles à BAnQ ainsi que dans d'autres centres d'archives ont été consultées.

Au cours de nos recherches, certaines stratégies utilisées par la famille pour conserver une place dans l'élite ont été identifiées. On a décelé la présence de pluriactivité chez les Bowen, ce dont témoigne leur implication simultanée dans plusieurs domaines d'activités : les secteurs foncier, minier, ferroviaire, financier. Il y a également les alliances nouées par la famille, qu'elles soient de nature matrimoniale ou professionnelle. Nous allons aussi présenter les analyses circonstancielles qui nous ont permis de faire ressortir les tensions et les conflits qui ont pu avoir lieu entre les membres de la famille et avoir un effet sur le maintien de leur statut social.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de maîtrise, Thierry Nootens, d'avoir cru en moi tout au long de ce travail de recherche. Il m'a ouvert la porte d'un monde passionnant et m'a laissé m'y engouffrer tête première, tout en s'assurant que je n'y suis pas complètement engloutie. Il a su me laisser réfléchir par moi-même et m'a guidé d'une main habile dans mes interrogations.

Je veux également remercier le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) ainsi que les professeurs du département des sciences humaines pour leur enseignement et l'expérience qu'ils m'ont transmise, et pour le temps qu'ils ont passé avec moi à m'aider à avancer dans mes recherches.

Pour terminer je tiens particulièrement à remercier mon mari, David, d'avoir cru en moi, de m'avoir permis de retourner sur les bancs d'école et de toujours m'encourager à pousser plus loin ma passion pour l'histoire. Un immense merci aussi à mes enfants, Rosaly et David-Alexandre. Vous êtes ma plus profonde source d'inspiration et vous me faites grandir un peu plus chaque jour.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vii
ABBRÉVIATIONS	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 – PATRIMOINE ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	30
1.1 Patrimoine	31
1.1.1 Le testament d’Edward Bowen	32
1.1.2 Le patrimoine du juge Edward Bowen	35
1.1.3 La transmission	37
1.2 Activités économiques	42
1.2.1 Le domaine foncier et immobilier	43
1.2.2 Le domaine minier	48
1.2.3 Le domaine ferroviaire	50
1.2.4 Le prêt à intérêt	51
1.3 Alliances professionnelles et entreprises	52
1.3.1 Le Sherbrooke Grist Mills : George F. Bowen et Edward Hale	52
Conclusion	53
CHAPITRE 2 – POSTES PROFESSIONNELS ET POLITIQUES	55
2.1. L’éducation et les apprentissages	56
2.2. Les postes administratifs : notaire, protonotaire, shérif, avocat, juge	58

2.3. Les postes politiques : maire, présidence d'associations, député, officier dans la Milice	61
Conclusion	64
CHAPITRE 3 – LES RESSOURCES DE LA VIE PRIVÉE ET DE LA SOCIABILITÉ FAMILIALE	65
3.1. Réseaux de sociabilité	65
3.1.1 Les visites et la correspondance	66
3.1.2 Un lien symbolique : le choix du parrain	69
3.1.3 L'entraide et le patronage	80
3.2. Les alliances matrimoniales	83
3.2.1 Les unions de la seconde génération des Bowen	83
3.2.2 Les unions de la troisième génération des Bowen	89
3.3. Les échecs d'établissement et les atteintes à la réputation	94
3.3.1 Faillite et revers professionnels	94
3.3.2 Les autres insuccès financiers	96
Conclusion	97
CONCLUSION	99
BIBLIOGRAPHIE	104
ANNEXE 1	115
ANNEXE 2	129
ANNEXE 3	130

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Parrains: deuxième génération, 1808-1828	70
Tableau 2 : Parrains: Bowen et Bell	75
Tableau 3 : Parrains: Bowen et Wyatt	76
Tableau 4 : Parrains: Bowen et Hale	76
Tableau 5 : Parrains: Bowen et Montizambert	77
Tableau 6 : Parrains: Bowen et Webster	77
Tableau 7 : Parrains: Bowen et Buchanan	78
Tableau 8 : Parrains: Bowen et Housman	78
Tableau 9 : Alliances matrimoniales : filles de la troisième génération	90
Tableau 10 : Alliances matrimoniales : fils de la troisième génération	91

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Généalogie d'Edward Bowen et d'Eliza Davidson	18
Figure 2 : Edward Bowen	115
Figure 3 : George Frederick Bowen	116
Figure 4 : George Mountain Bowen	117
Figure 5 : Noel Hill Bowen	118
Figure 6 : Eliza Cecilia Bowen	119
Figure 7 : Edward Hale	120
Figure 8 : Généalogie d'Isabella Cassan Bowen	121
Figure 9 : Généalogie de George Frederick Bowen	122
Figure 10 : Généalogie d'Eliza Cecilia Bowen	123
Figure 11 : Généalogie de Lucy Irwin Bowen	124
Figure 12 : Généalogie d'Anne Emily Bowen	125
Figure 13 : Généalogie de Charlotte Louisa Caldwell Bowen	126
Figure 14 : Généalogie de George Mountain Bowen	127
Figure 15 : Généalogie de Louisa Aylmer Bowen	128

ABBRÉVIATIONS

BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CIEQ	Centre interuniversitaire d'études québécoises
CN	Greffes de notaires (BAnQ)
CRCE	Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est
CT	Testaments holographes et licitations (BAnQ)
SHS	Société d'histoire de Sherbrooke

INTRODUCTION

Dès 1814, Edward Bowen, juge de la Cour du banc du roi, se disait en difficulté financière et au bord de la ruine. Comment a-t-il donc réussi à se maintenir dans l'élite de l'époque malgré ses problèmes avec certains de ses créanciers, à élever et éduquer sa nombreuse descendance¹? Comment sa descendance a-t-elle fait fructifier, ou non, son patrimoine et reconduit son statut social avantageux?

C'est ce que cette recherche, qui porte sur la reproduction familiale de l'élite politico-judiciaire au XIX^e siècle, se propose d'élucider. Ce que l'on entend, par ce terme de « politico-judiciaire », c'est un groupe qui est constitué de personnes œuvrant dans l'administration judiciaire et l'appareil étatique. On constate que la notion de reproduction familiale a été approfondie pour plusieurs milieux sociaux, notamment le milieu ouvrier, le milieu paysan ainsi que celui de la grande bourgeoisie. Néanmoins, celui de l'élite politico-judiciaire semble avoir été négligé. Une exception: le *Patrician Families and the Making of Quebec*, de Brian Young².

La reproduction sociale de ce groupe élitaire est analysée dans la longue durée, grâce à une étude de cas, celle de la famille du juge Edward Bowen. La recherche débute avec ce patriarche, au moment où il est admis à la pratique du droit en 1803. La reconstruction de sa lignée, sur plusieurs générations, nous mène à travers le XIX^e siècle, en fonction des données disponibles. L'espace géographique couvert par ce travail est

¹ Jean-Pierre Wallot, « Edward Bowen », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne] http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9F.html, page consultée le 8 janvier 2018

² Brian Young, *Patrician Families and the Making of Quebec : the Taschereaus and McCords*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015, 452 p.

celui de la région des Cantons-de-l'Est, plus particulièrement la ville de Sherbrooke. Toutefois certain des membres de la famille ont vécu à Québec, aux États-Unis et en Angleterre, ce qui étend l'horizon de cette étude.

Cette recherche s'inscrit dans l'histoire des familles élitaires ainsi que dans celle de la reproduction familiale. On y étudie plusieurs aspects de concert, notamment le patrimoine familial et sa transmission, les activités financières des membres de la famille Bowen et leurs réseaux sociaux et familiaux.

Les groupes élitaires

Comme le présent travail traite d'une famille de l'élite du XIX^e siècle, une des premières étapes de cette étude a été de caractériser le groupe élitaire dans lequel s'inscrit la famille Bowen. Cette réflexion s'est amorcée suite à la lecture de la thèse de Jean-Pierre Kesteman intitulée *Une bourgeoisie et son espace : industrialisation et développement du capitalisme dans le district de Saint-François*³, thèse qui traite de la complexité de cette classe sociale en ce qui a trait à sa catégorisation⁴. Kesteman touche au rôle des membres de la bourgeoisie dans le processus d'industrialisation de ce district. Il identifie ces derniers comme étant, à l'origine, des marchands américains, des propriétaires fonciers et des professionnels britanniques⁵, ce qui est intéressant car certains des membres de la famille Bowen ont fait partie de l'élite de cette région dans les années couvertes par son travail, soit de 1823 à 1879⁶. Il identifie deux phases dans l'industrialisation du district de Saint-François. La première est axée sur les activités précapitalistes, notamment la vente foncière et le prêt à intérêt. La seconde est caractérisée par les nouvelles activités

³ Jean-Pierre Kesteman, « Une bourgeoisie et son espace : industrialisation et développement du capitalisme dans le district de Saint-François (Québec), 1823-1879 », Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1985, 847 p.

⁴ *Ibid.*, p. 30.

⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁶ *Ibid.*, p. 2-4.

économiques tels les chemins de fer et l'exploitation minière⁷. On peut se demander si les Bowen ont su tirer profit de cette période d'opportunités, dans les Cantons-de-l'Est, pour diversifier leurs sources de capitaux. Paul-André Linteau, dans son article sur la bourgeoisie québécoise, démontre l'importance du contexte spatial dans l'étude des groupes dominants⁸. Son analyse, couvrant la période de 1850 à 1914, traite du développement de cette classe sociale et en présente une classification en fonction de leur rayon d'action⁹. Cette hiérarchisation est d'un grand intérêt car elle présente des marqueurs de domination sociale tels que le capital détenu, le contrôle des industries et des entreprises et le contrôle politique et idéologique¹⁰. Ces indices de pouvoir social sont également présentés par Yvan Rousseau dans sa section sur les élites dans *L'histoire du Centre-du-Québec*¹¹ et il les enrichit en relevant un autre marqueur, soit celui du niveau d'instruction¹². En effet, l'éducation est un facteur important pour les membres de la famille Bowen et notre étude a porté une attention soutenue à ce marqueur d'influence.

Bien entendu, il est nécessaire, pour une étude sur l'élite, de regarder comment ce groupe a été analysé dans la production scientifique à l'extérieur du Québec. En partant de l'enquête critique de Geoffrey Crossick¹³, travail donnant un panorama exhaustif de l'historiographie de la bourgeoisie britannique du XIX^e siècle, on réussit à se faire une idée des différentes avenues de réflexion qui peuvent être considérées. L'auteur mentionne que l'histoire sociale britannique a décomposé et déconstruit la bourgeoisie sans vraiment avoir tenté de montrer de quelle façon elle s'est composée et construite¹⁴. En étudiant la famille Bowen sur la longue durée on espère pouvoir en montrer sa composition et, surtout, ses efforts pour continuer à se maintenir en tant que membre de l'élite.

⁷ *Ibid.*, p. 86-87.

⁸ Paul-André Linteau, « Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise 1850-1914 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1 (juin 1976), p. 55-66.

⁹ *Ibid.*, p. 57.

¹⁰ *Ibid.*, p. 56 et suivantes.

¹¹ Yvan Rousseau, « Les structures sociales d'un terroir : hiérarchie des fortunes et diversité des statuts », Claude Bellavance, Yvan Rousseau et Jean Roy, dir., *Histoire du Centre-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 223-286.

¹² *Ibid.*, p. 262.

¹³ Geoffrey Crossick, « La bourgeoisie britannique au 19^e siècle : recherches, approches, problématiques », *Annales, HSS*, 6 (novembre-décembre 1998), p. 1089-1130.

¹⁴ *Ibid.*, p. 1092.

En avançant dans cette recherche on constate que le juge Edward Bowen et les membres de son noyau familial font partie de l'élite politico-judiciaire. Il y a peu de recherches qui ont été faites sur ce groupe de l'élite du Québec. Un des seuls travaux qui fut trouvé le concernant est une étude de Dominique Marquis qui porte sur les avocats de Montréal au tournant du XX^e siècle¹⁵ et qui jette un regard utile sur l'insertion de ce groupe professionnel au sein de l'élite montréalaise¹⁶. Cependant la méthode prosopographique adoptée par Marquis, qui travaille à partir de notices nécrologiques et de répertoires biographiques, ne permet qu'une image qu'elle-même qualifie d'incomplète¹⁷. Elle réussit néanmoins à apporter un éclairage partiel sur l'intégration des avocats dans l'élite et à démontrer qu'ils réussissent à se hisser dans ce groupe social grâce à leur statut professionnel¹⁸. La présence recherche tentera de déterminer si cette assise élitaire, appuyée par le travail exercé, est capitale dans la stratégie des Bowen pour se maintenir au sein de l'élite. Les sources diversifiées sur lesquelles ce mémoire s'appuient autorise le dépassement de la prosographie au sens classique et permettent de faire un examen de la reproduction sociale de l'intérieur et qui plus est, dans sa continuité.

Cette interrogation à propos des stratégies utilisées par les groupes élitaires est d'ailleurs présente dans l'introduction de Thierry Nootens et de Jean-René Thuot en tête du recueil *Les figures du pouvoir à travers le temps*¹⁹. Les auteurs y proposent des pistes de réflexion pour renouveler la recherche portant sur les élites au Québec, notamment l'étude du pouvoir dont les élites disposent et celle de leur ancrage institutionnel et social²⁰. Ces deux aspects sont primordiaux en considération du fait que la notion de pouvoir est inhérente à cette recherche. De fait, on espère voir si le pouvoir détenu par certains membres de la famille Bowen a eu une influence notable sur leur reproduction

¹⁵ Dominique Marquis, « Une élite mal connue : les avocats dans la société montréalaise au tournant du 20^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 36, no 2 (1995), p. 307-325.

¹⁶ *Ibid.*, p. 308-309.

¹⁷ *Ibid.*, p. 319.

¹⁸ *Ibid.*, p. 322-323.

¹⁹ Thierry Nootens et Jean-René Thuot, « Introduction : Interroger les rapports de pouvoir : les élites au Québec, XVII^e-XX^e siècles », Thierry Nootens et Jean-René Thuot, dir., *Les figures à travers le temps : Formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec, XVII^e-XX^e siècles*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 1-9.

²⁰ *Ibid.*, p. 1.

sociale. Le questionnement de Nootens et de Thuot sur la montée en force des groupes d'experts, en particulier les juristes, apparaît important en regard de la présente problématique²¹. Les Bowen ont-ils explicitement fait appel à leur expertise juridique pour maintenir et améliorer leur rang social ?

Les combinaisons de capitaux économiques, politiques et sociaux

Les stratégies familiales de reproduction sociale portent sur des aspects variés qui sont, pour les familles, autant de capitaux à constituer, entretenir et exploiter de manière avantageuse pour leur sauvegarde. D'où l'intérêt de s'attarder à l'étude de l'utilisation combinée de ces différents capitaux. Quand on parle de capital, la première définition qui vient en tête est celle de patrimoine, de fortunes personnelles, particulièrement quand on aborde des élites. Toutefois, l'historiographie permet de constater qu'il y a plus derrière le concept de capital que ce que nous entendons habituellement au sens strict de la richesse amassée par un individu ou par une famille.

De fait, on observe que le capital, au-delà de sa dimension économique, est également politique et social. Ce que l'on entend ici, par politique, c'est l'établissement de relations qui, au bout du compte, contribuent au maintien ou à la promotion sociale. Le concept de capital social se réfère, pour sa part, aux réseaux de sociabilité et aux réseaux familiaux. Enfin, dans le cadre de cette recherche, une attention soutenue a été portée aux travaux réalisés sur les stratégies de transmission du patrimoine et sur le poids que ce processus peut avoir sur la cohésion familiale.

La façon dont le patrimoine, qu'il soit monétaire, foncier, mobilier ou symbolique, se transmet de génération en génération est au cœur de ce mémoire. On a regardé, au moyen de l'analyse des testaments des Bowen qui ont été retracés, si des indices de

²¹ *Ibid.*, p. 6.

tactiques de reproduction sont visibles. Thierry Nootens, spécialiste de l'histoire sociale, expose cette utilisation de stratégies dans son article sur la succession des Masson. Il la présente comme étant l'étude des rapports entre l'appartenance à un milieu privilégié et les dynamiques intrafamiliales. Selon lui, l'étude de la bourgeoisie passe par l'examen des acteurs, des parcours individuels et des interactions et donc, par une attention à la vie privée²². Brian Young, dans sa monographie sur les familles Taschereau et McCord aborde également le concept de la transmission de patrimoine, en regardant quelles stratégies ces deux familles ont utilisées, afin de capturer et de maintenir le pouvoir à travers les changements qui ont lieu de la Conquête britannique jusqu'au début du XX^e siècle²³. C'est également ce que ce mémoire cherche à faire en étudiant le clan Bowen sur trois générations.

Le travail de ces deux auteurs est éclairant en ce qui a trait à la façon dont certains patriarches utilisent leurs dernières volontés pour assurer une continuité familiale à long terme. En reconstruisant des lignées familiales de l'élite, les auteurs mettent en lumière les tactiques adoptées par celles-ci pour s'ajuster aux changements politiques, sociaux et économiques qui ont lieu durant le XIX^e siècle²⁴. L'utilisation de clauses testamentaires apparaît centrale dans les stratégies élitaires. La liberté testamentaire était cruciale car on pouvait l'utiliser pour conserver l'intégrité du bien familial ou alors pour le séparer de façon égale entre les enfants²⁵. Les testaments avaient la capacité d'être modelés et ce afin à protéger les générations ultérieures en leur garantissant une partie de la fortune familiale²⁶. L'utilisation combinée des testaments, des inventaires, des contrats de mariage, de la correspondance familiale et de divers documents financiers que les auteurs emploient dans leurs analyses²⁷ rejoignent la démarche de travail qui est utilisée ici. Un

²² Thierry Nootens, « 'Je crains fort que mon Henri ne fasse pas grand-chose...' : les héritiers 'manqués' et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, no 3 (2006), p. 223-257.

²³ Brian Young, *Patrician and the Making of Quebec : the Taschereaus and the McCords*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 4-6.

²⁴ Nootens, « 'Je crains fort que mon Henri...' », p. 224-225; Young, *Patrician and the Making of Québec...*, p. 6-7.

²⁵ *Ibid.*, p. 111.

²⁶ Nootens, « 'Je crains fort que mon Henri... »., p. 230.

²⁷ *Ibid.*, p. 227-228; Young, *Patrician and the Making of Québec...*, p. 15.

autre article de Thierry Nootens écrit en collaboration avec Julie Bérubé, portant sur les Baptist, des entrepreneurs forestiers de la Mauricie²⁸, fournit des pistes pour étudier les lignées familiales et les difficultés qu'elles rencontrent. L'article permet de voir comment l'exercice de libertés juridiques, notamment par les testaments, pouvait créer de graves problèmes intrafamiliaux allant parfois jusqu'à causer le naufrage d'une famille²⁹. Il apporte aussi un éclairage sur le rôle du droit et de la justice dans le parcours des familles entrepreneuriales grâce à la richesse qualitative des archives judiciaires. Les recours au droit y sont présentés comme des tentatives faites en vue de préserver les affaires et la famille dans le temps³⁰. De plus cet article, bien qu'il traite d'une élite entrepreneuriale, le fait dans une perspective régionale comme celle qui a été adoptée pour étudier la famille Bowen.

On a également examiné, dans l'historiographie sur la transmission du patrimoine, le poids particulier que pouvait exercer la succession d'une personne sur le sort des générations ultérieures. Dans son travail sur la famille Masson ainsi que dans son article sur les fils prodiges de la bourgeoisie montréalaise³¹ Thierry Nootens aborde les effets de la transmission sur les acteurs, et les conflits et les tensions qui peuvent naître entre les membres d'une famille³². Il souligne les contraintes venant de pair avec l'importance, pour les fils, de réussir leurs établissements. Ce passage est souvent chargé d'attentes de la part de la famille, le patrimoine jouant un rôle déterminant dans leur maintien³³. On a voulu approfondir cette perspective car en dépouillant les documents, on a découvert des indices de conflit entre deux des fils d'Edward Bowen, notamment des mises en demeure. On retrouve également des mentions d'insatisfaction dans la famille de sa fille Lucy,

²⁸ Thierry Nootens et Julie Bérubé, « Billes de pin, capitalisme et famille : les parcours en justice des Baptist, entrepreneurs forestiers de la Mauricie (Québec), 1852-1911 », *The Canadian Historical Review*, vol. 97, no 2 (juin 2016), p. 195-221.

²⁹ *Ibid.*, p. 197.

³⁰ *Ibid.*, p. 219.

³¹ Thierry Nootens, « 'What a Misfortune that Poor Child Should Have Married Such a Being as Joe' : les fils prodiges de la bourgeoisie montréalaise, 1850-1900 », *The Canadian Historical Review*, vol. 86, no 2 (2005), p. 225-256.

³² *Ibid.*, p. 225-226.

³³ *Ibid.*, p. 254.

perceptible dans des lettres écrites par son fils aîné, concernant la séparation des sommes entre les héritiers.

Finalement, quand on parle de transmission de patrimoine au sein de l'élite, on ne peut passer outre la pression de la réussite exercée sur les héritiers qui sont sensés reconduire, et même dépasser, le succès de leurs ascendants³⁴. Les effets sociologiques et relationnels d'un patrimoine considérable sont étudiés par Nootens dans son article sur la famille Masson et il démontre certains effets causés par les successions créant des rentiers, notamment les héritiers « manqués³⁵ ». Il aborde aussi, dans son ouvrage *Fous, prodiges et ivrognes*³⁶, d'autres ratés qui surviennent au sein des familles et qui mettent en péril leur maintien social et leur réputation. Il mentionne comment la prodigalité, l'aliénation mentale ou l'ivrognerie d'un membre de la famille peut dilapider le patrimoine de celle-ci et ternir sa réputation. L'ouvrage permet également de voir l'agentivité des acteurs en ce qui a trait à la préservation du statut social. En s'attardant au déclassement dans la hiérarchie sociale³⁷ et aux contraintes et exigences allant de pair avec la condition de fils de l'élite³⁸, Nootens apporte un éclairage sur les tensions que pouvait créer des situations périlleuses au sein des familles aisées de la seconde moitié du XIX^e siècle³⁹. Dans le cas des Bowen, un des fils, qui est notaire public et commerçant, fait faillite et fuit ses responsabilités en s'exilant aux États-Unis. Les agissements de ce fils engendrent-ils des conflits au sein de la famille ? Ses actes ont-ils eu des répercussions sur la reproduction sociale du clan ? Au sein des générations subséquentes, de tels « ratages » ont-ils eu lieu et, le cas échéant, quels en furent les conséquences ?

³⁴ Nootens, « Je crains fort que mon pauvre Henri... », p. 229.

³⁵ *Ibid.*, p. 233.

³⁶ Thierry Nootens, *Fous, prodiges et ivrognes : Famille et déviance à Montréal au XIXe siècle*, Montréal, McGill University Press, 2007, 308 p.

³⁷ Nootens, « What a Misfortune... », p. 227.

³⁸ *Ibid.*, p. 228.

³⁹ *Ibid.*, p. 253.

Dans l'introduction de Nootens et Thuot⁴⁰ on mentionne l'impact du capital politique dans le maintien du statut élitaires. En effet les auteurs y nomment comme marques essentielles du pouvoir le cumul de postes d'importance et les implications sociales variées⁴¹. Cette notion de capital par cumul de postes de pouvoir est également bien étudiée dans le texte écrit par Thuot sur les élites locales, les institutions et les fonctions publiques à Saint-Roch-de-l'Achigan⁴². Cet historien qui examine, entre 1810 et 1840, les personnes ayant exercé des charges publiques, révèle la présence d'une certaine élite institutionnelle. Il évoque également les interactions qui existent entre les structures sociales et les structures de pouvoir qui sont présentes dans les communautés⁴³. Thuot va au-delà des explorations usuelles qui se concentrent sur quelques institutions de pouvoir, par exemple la milice ou la fabrique, et il en étudie plusieurs de concert afin d'en faire ressortir l'intrication et de démontrer l'unité de ces différents lieux de pouvoir⁴⁴.

Lors des recherches effectuées dans les sources, il n'y a pas d'indications qui laissent croire que des membres de la famille Bowen ont cumulés des postes d'importance afin d'augmenter leurs revenus. Il semble plutôt que le clan a utilisé différemment ce capital politique. C'est en parcourant l'article de Christian Dessureault sur les élections de 1830 à Saint-Hyacinthe⁴⁵ que l'on a pris la mesure des facteurs d'appartenance des individus au sein de leur communauté. Dessureault y insiste sur l'importance de l'implication dans les institutions locales⁴⁶ et il souligne également le caractère structurant des réseaux de pouvoir dans la cohésion des élites⁴⁷, concept qui peut apporter un éclairage sur les stratégies de reproduction sociale utilisées par les Bowen. Yvan Rousseau mentionne également, dans un texte consacré aux élites centricoises entre 1820 et 1910,

⁴⁰ Nootens et Thuot, « Introduction : Interroger les rapports de pouvoir... », p. 1-9.

⁴¹ *Ibid.*, p. 3.

⁴² Jean-René Thuot, « Élites locales, institutions et fonction publiques dans la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1810 à 1840 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 2 (automne 2003), p. 173-207.

⁴³ *Ibid.*, p. 174.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 176.

⁴⁵ Christian Dessureault, « L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe : identités élitaires et solidarités paroissiales, sociales ou familiales », *Histoire sociale*, vol. 36, no 72 (novembre 2003), p. 281-310.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 282.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 308.

l'importance du pouvoir politique et social exercé par les avocats et les notaires en contexte régional⁴⁸. On a voulu voir si les enfants Bowen qui sont installés dans la région de Sherbrooke y sont devenus des piliers au moyen de leur engagement politique et social. On s'est intéressé notamment à l'implication des membres de la famille au sein de sociétés de tempérance, de compagnies diverses et de postes importants pour voir si cela a permis la création d'un réseau d'interaction pouvant être considéré comme profitable. On estime que c'est le cas et que leurs liens d'affaires, entretenus avec soin, ont aidés les Bowen à obtenir des postes plus avantageux pour leurs rejetons mâles ou même de bons partis pour leurs filles.

Ces postes à fort potentiel de pouvoir, en particulier les luttes qu'ils engendrent, ont été analysés par Christian Dessureault et Christine Hudon⁴⁹. Les auteurs font ressortir les multiples dimensions de ces conflits, notamment le désir de la reconnaissance d'une identité sociale, dont la notabilité est un aspect, par les contestataires⁵⁰. On a regardé, dans la documentation des Bowen, le poids qu'a pu avoir leur désir de reconnaissance, de renommée, dans leur maintien élitaire. De fait, leur statut dépend en grande partie de leur notoriété, qui est étroitement liée aux différentes fonctions qu'ils occupent.

La dernière forme de capital dont il est question est tout aussi importante dans le maintien du statut élitaire que celle précédemment évoquées, même s'il peut sembler plus difficile à déterminer. En effet, ce capital « symbolique » consiste en « l'ensemble des ressources actuelles et potentielles qui sont liées à la possession d'un *réseau durables de relations* ... ⁵¹ ». Il prend autant la forme du réseau de sociabilité détenu par un individu ou un groupe, que celle de son réseau de parentèle. Ce capital symbolique n'est pas

⁴⁸ Yvan Rousseau, « Les structures sociales d'un terroir... », p. 281.

⁴⁹ Christian Dessureault et Christine Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada : le clergé, les notables, la paysannerie et le contrôle de la fabrique », *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no 3 (septembre 1999), p. 413-439.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 419.

⁵¹ Pierre Bourdieu, « Le capital social », *Acte de la recherche en sciences sociales*, vol. 31 (1980), p. 2.

complètement coupé des deux autres capitaux exposés précédemment⁵², de fait il entretient des relations étroites avec eux. Il arrive fréquemment que les réseaux de sociabilité soient liés à la vie politique et professionnelle des individus. Françoise Noël démontre bien cette relation entre les différents capitaux dans *Family Life and Sociability in Upper and Lower Canada*⁵³. Elle étudie la complexité des réseaux de l'élite révélée par l'examen de leur correspondance personnelle⁵⁴. Le fonds de la famille Bowen autorise ce même type d'approche. De fait, il est en grande partie constitué de lettres échangées entre les différents membres de la famille ainsi qu'avec leurs amis et connaissances. Noël éclaire aussi le rôle joué par la vie privée des familles dans le maintien de leur statut social et dans la reproduction de ce statut au fil du temps. La façon dont l'auteure expose l'importance des réseaux de sociabilité dans le maintien élitaire, notamment pour l'avancement professionnel et politique, est très éclairante. Elle montre le vaste réseau de sociabilité qui s'étend au-delà de la sphère familiale au sens strict⁵⁵. Cet élargissement des relations familiales et son importance est aussi relevé par Leonore Davidoff et Catherine Hall dans l'ouvrage *Family Fortunes*⁵⁶. Les auteures les considèrent comme un réseau de communications qui apporte la sécurité aux individus et comme un outil de cohésion du groupe familial⁵⁷, cohésion qui apparaît essentielle dans le maintien du statut élitaire.

Le travail de Françoise Noël démontre également l'importance, pour une famille de l'élite, d'entretenir les relations entre ses membres mais aussi celles qu'elle possède avec les membres de la parentèle plus lointaine et avec les nombreuses familles qu'elle fréquente. C'est en effet au sein de ces réseaux que se noue, notamment, les alliances matrimoniales. Cette perspective est particulièrement intéressante du fait que le patriarche de la famille Bowen a eu huit filles. Quel poids les réseaux de sociabilité ont-ils eu dans l'obtention d'unions avantageuses et, par le fait même, dans le maintien de la famille au

⁵² *Ibid.*, p. 2.

⁵³ Françoise Noël, *Family Life and Sociability in Upper and Lower Canada, 1780-1870*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003, 372 p.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 211.

⁵⁶ Leonore Davidoff et Catherine Hall, *Family fortunes : Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise : 1780-1850*, Paris, La Dispute, 2014, 439 p.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 314.

sein de l'élite ? De plus, comme le précise Hall et Davidoff, le mariage est le point de départ d'une nouvelle unité familiale⁵⁸. Ces unités retirent des membres dans la famille de départ mais y ajoutent de nouveaux réseaux de connexions. Au regard de la présente recherche, on peut croire que ces réseaux de relations, amenés par les unions contractées par les filles du juge Bowen, sont la source d'un maintien et même d'une certaine ascension de la famille dans l'élite québécoise du XIX^e siècle. L'importance de ces mariages qui ne déclassent pas est aussi abordée par Brian Young dans sa monographie sur George-Étienne Cartier⁵⁹. Il mentionne le caractère financier et social du mariage de ce dernier⁶⁰ et aussi les efforts fait par sa femme pour obtenir pour ses propres filles des prétendants à la hauteur de ses espérances sociales⁶¹.

Toutes ces recherches permettent de voir que la reproduction familiale est plus qu'une transmission de patrimoine, qu'elle est le résultat d'un ensemble de stratégies combinant des capitaux aux natures diverses. Brian Young dans son ouvrage sur les Taschereau et les McCord montre la richesse d'une analyse croisée des stratégies, des parcours individuels et des pratiques des membres de l'élite⁶². L'importance d'étudier plusieurs aspects, tant sociaux, financiers que politiques pour comprendre les enjeux auxquels font face les membres de l'élite politico-judiciaire est primordial. Les écrits qui traitent des élites et de leurs stratégies de reproduction sont nombreux. On a, de fait, passé rapidement sur certains aspects les concernant, notamment sur les indices du confort matériel des élites et sur leurs habitudes de consommation. Ces marqueurs ne sont pas moins importants, mais les sources qui les concernant, en qui regarde la famille Bowen, sont pour le moment lacunaires. C'est ce qui a motivé la décision de ne pas s'y attarder.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 315.

⁵⁹ Brian Young, *George-Étienne Cartier : bourgeois montréalais*, Montréal, Boréal, 2004, 244 p.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 54.

⁶¹ *Ibid.*, p. 63.

⁶² Young, *Patrician Families and the Making of Quebec...*

Notre principale interrogation est de savoir comment les familles de l'élite politico-judiciaire, ont été capables, ou non, de maintenir leur rang social au XIX^e siècle ? Nous croyons que c'est en utilisant des stratégies de reproduction diversifiées qu'elles y sont parvenues. Ces stratégies étaient, semble-t-il, principalement basées sur la combinaison de capitaux variés : économiques, politiques et sociaux. Quelles avenues financières ont-ils utilisées afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour maintenir un train de vie élitaire ? Comment se sont-ils investis dans leur société, dans les différentes instances politiques et associatives ? Ont-ils réussi, grâce à ces implications, à créer des opportunités de réussite sociale ? Ont-ils su profiter de leurs réseaux sociaux et de parentèle pour favoriser leurs établissements dans l'élite, notamment à l'aide d'alliances matrimoniales avantageuses ?

Sources et critique de sources

Dans cette recherche, c'est le fonds privé de la famille Bowen, P4, qui se trouve à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) à Sherbrooke⁶³, qui est principalement exploité. Il est constitué de documents diversifiés, notamment de la correspondance privée de certains membres de la famille ainsi que de la correspondance avec les différentes instances gouvernementales, du fait de leurs activités professionnelles. On y trouve également des actes notariés, des commissions, des plans de cantons, des listes de lots vendus et à vendre, des inventaires de biens, des pièces comptables, etc. La correspondance personnelle et professionnelle de la famille a été exploitée ainsi que les papiers qui sont en lien avec la constitution et la transmission de leur patrimoine. Les documents ayant trait aux alliances matrimoniales, notamment les contrats de mariage, contenus dans ce fond ont également été analysés. Finalement, une étude des documents ayant trait aux nombreuses activités économiques de la famille, notamment dans le domaine foncier, minier, ferroviaire et financier, ainsi que ceux en lien avec leurs diverses alliances professionnelles a été faite.

⁶³ Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Sherbrooke), fonds famille Bowen, P4, 1799-1921.

Dans la correspondance, les personnes qui écrivent les lettres ainsi que leurs destinataires ont été identifiés et ce, afin de pouvoir reconstituer les différents réseaux du clan Bowen : familial, de parentèle, de connaissance et professionnel. En ce qui concerne les actes notariés, ils ont été analysés en deux volets. En premier ceux qui sont de nature privée soit les contrats de mariage, les inventaires après décès et les testaments. Les informations pertinentes ont été relevées pour évaluer le patrimoine des Bowen : montants transmis, biens légués, fondations financières des alliances matrimoniales, ascendance des parties, dons faits à l'épouse. Ensuite les renseignements concernant la transmission du patrimoine c'est-à-dire les modalités des testaments, leurs clauses, etc. ont été examinés. En second lieu, les actes de nature publique notamment les ventes, les billets promissoires et les tickets de location ont été étudiés pour y relever les types d'activités financières des Bowen, leurs lieux d'exercice et les personnes impliquées.

D'autres pièces liées à la famille qui se trouvent dans les différents greffes de notaires (CN) disponibles à BAnQ ont été utilisées⁶⁴. Notamment des testaments, des contrats de mariages, des inventaires après décès et des donations en lien avec la famille Bowen. Ces documents sont situés dans les greffes conservés à BAnQ Sherbrooke, Gatineau et Québec. Ces archives complètent celles disponibles dans le fonds de la famille, en particulier pour documenter le parcours de la seconde génération du clan. On a également trouvé, dans le fonds CT 301, testaments olographes et licitations, à BAnQ Québec, le testament du patriarche de la famille, Edward Bowen ainsi que celui d'une de ses filles, Mary Sophia Bowen⁶⁵.

Des mentions du fonds P4, concernant la famille Bowen, ont été trouvées dans deux autres recherches, soit dans une biographie sur l'un des gendres d'Edward Bowen,

⁶⁴ BAnQ (Gatineau), fonds cour supérieure, district judiciaire de Hull, greffes de notaires, CN701; BAnQ (Québec), fonds cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, CN301; BAnQ (Sherbrooke), fonds cour supérieure, district judiciaire de Saint-François, greffes de notaires, CN501.

⁶⁵ BAnQ (Québec), fonds cour supérieure, district judiciaire de Québec, testaments olographes et licitations, testament d'Edward Bowen, CT301, S1, 25 avril 1866; BAnQ (Québec) CT301, S1, 5 octobre 1883; testament de Mary Sophia Bowen.

Edward Hale⁶⁶ ainsi que dans la thèse de doctorat de Jean-Pierre Kesteman⁶⁷. Cependant ces travaux n'ont pas porté leur attention aux mêmes documents que ceux que l'on exploite dans ce fonds et leurs objets de recherche sont différents de celui-ci. On est également sensible au fait que la source principale de ce travail, le fonds P4, est un fonds privé et qu'il peut avoir fait l'objet d'un élagage. Toutefois ce fonds a été acquis en 1979 par BAnQ d'un médecin qui l'a trouvé dans une maison de Sherbrooke dont il avait fait l'achat, on peut présumer qu'il a été laissé dans l'état trouvé et qu'il est relativement complet et représentatif de la famille Bowen.

Pour ce qui est des autres fonds qui ont été explorés, notamment les fonds concernant la famille et se trouvant au Centre de ressources pour l'étude des Cantons-de-l'Est (CRCE), ils ont été remis au centre par Sally Bowen et Phyllis Burczyk entre 1980 et 2007. Sachant que la première est directement liée à la famille, on a gardé à l'esprit que certains documents ont pu être retirés et c'est pourquoi ce fonds est utilisé de façon complémentaire pour éclairer ou confirmer des informations présentes dans les autres documents. On peut également affirmer que les documents concernant le patrimoine de Bowen, notamment les testaments, les contrats de mariage et les documents de transmission et de succession semblent complets et appuient les données déjà récoltées.

On croit que les sources permettent de brosser un portrait des différentes stratégies qui ont été utilisées par la famille Bowen afin de se maintenir dans l'élite. Du fait de leur nature variée, tant personnelle, professionnelle qu'officielle, elles permettent de retracer les lignes directrices de la façon dont la famille Bowen a géré son patrimoine, ses revenus et ses dépenses.

⁶⁶ Monique Choquette-Habel, *Edward Hale, un des fondateurs de la première société organisée de Sherbrooke 1801-1875*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 1985, 284 p.

⁶⁷ Kesteman, *Une bourgeoisie et son espace...*

L’abondance de la correspondance personnelle entre les membres de la famille et avec leurs amis et connaissances, soit au moins 870 pages de documents, et son étendue temporelle (de 1818 à 1921), offre la possibilité de reconstituer les réseaux de parentèle et de sociabilité de la famille. Elle permet également de vérifier si ces réseaux ont eu une importance dans l’obtention d’alliances avantageuses, de postes rémunérateurs, et ainsi de valider les hypothèses en ce sens. Certains documents notariés rendent possible la reconstitution de la nature du patrimoine des Bowen, notamment les contrats de mariages, les testaments et les inventaires. D’autres contrats notariés, tels les ventes, nous renseignent, quant à eux, sur ce qu’ils ont permis de préserver, d’obtenir ou de céder.

Méthodes

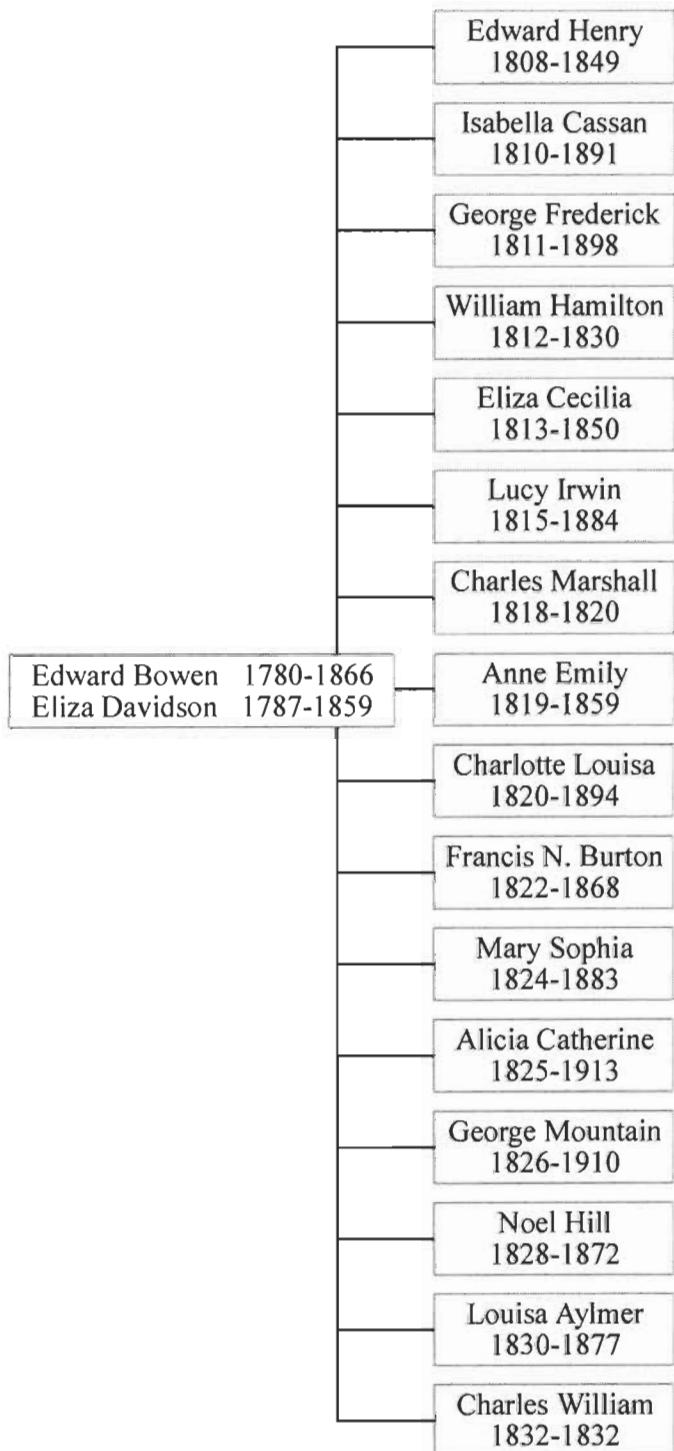
Cette recherche a débuté par un important travail de numérisation des archives liées à la famille Bowen. Pour ce faire, plusieurs visites ont été effectuées, entre le mois de mai 2016 et le mois d’août 2017 au centre de la BAnQ de Sherbrooke. Le fonds privé de la famille qui s’y trouve a été entièrement numérisé. Il était ainsi plus aisément de consulter les documents pertinents en les ayant sous la main puisque le centre se trouve à plus de 200 km de notre résidence. Afin de compléter la documentation, d’autres centres d’archives ont été visités : le centre de la BAnQ de Québec et le Centre de ressources pour l’étude des Cantons-de-l’Est à Sherbrooke. À Québec, des documents en lien avec le patriarche de la famille ont été numérisés, notamment son testament et celui d’une de ses filles, Mary Sophia. Des actes notariés en lien avec la famille ont également été numérisés. Des recherches ont été faites dans les archives numériques de la BAnQ, de Bibliothèque et Archives Canada, de la Société d’histoire de Sherbrooke, d’Ancestry et dans divers journaux et publications d’époque. Ces prospections ont permis l’ajout de nombreux actes notariés liés au patrimoine et aux alliances matrimoniales : contrats de mariage, donations, testaments, inventaires après décès. Finalement, les recensements ont été utilisés pour valider certaines informations : noms des enfants, pays d’origine, métiers, etc.

Certains documents du fonds privé des Bowen n'ont pas été mis en valeur dans cette recherche. Il s'agit de documents en lien avec les emplois de certains membres de la famille, notamment des documents officiels en lien avec les différents emplois de George Frederick Bowen : gestion de la prison de Sherbrooke, authentification de registres d'état civil, causes à la cour du banc du Roi, etc. Des papiers en lien avec les affaires de la famille de William Josiah Hunt, l'époux d'une des filles de George Frederick Bowen, ont été mis de côté car ils ne concernent pas directement le clan Bowen.

Toutes les données recueillies ont été dépouillées à l'aide de la base de données OD-CIEQ, développée à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Dans un premier temps, la correspondance de la famille a été analysée et indexée : producteur de la lettre, récepteur, nature du document, personnes y étant mentionnées, lieux concernés, etc. La même chose a ensuite été faite avec la correspondance d'affaires et tous les autres documents du fonds privé de la famille. Dans le cas des actes notariés l'indexation a été réalisée en fonction de la nature du document : identification des personnes en cause, endroits mentionnés, nature des transactions, etc.

On a également reconstitué l'arbre généalogique de la famille Bowen, grâce à une base de données en généalogie, Ahnenblatt portable. On a réussi, à ce jour, à répertorier plus de 900 personnes liées à la famille Bowen. On retrouve d'ailleurs une version abrégée de celui-ci (figure 1) pour les besoins de ce mémoire.

FIGURE 1
Généalogie d'Edward Bowen et d'Eliza Davidson



La méthode qualitative a été privilégiée et ce, afin de faire ressortir les stratégies mises en œuvre par les différents membres de la famille Bowen pour tenter de se maintenir dans l’élite du XIX^e siècle. L’analyse de leur façon de faire en ce qui a trait à leurs activités économiques permet de voir comment ils se sont débrouillés pour réussir leur reconduction sociale. Les accidents de parcours rencontrés par certains des membres de la famille aident à comprendre comment la famille réagit quand elle voit son maintien menacé, de façon directe ou non. Ils nous renseignent également sur les aléas que rencontrent les membres de l’élite politico-judiciaire au XIX^e siècle. L’examen des contrats de mariage permet, quant à lui, de voir si les stratégies matrimoniales mises en place par les Bowen pour assurer leur reproduction sociale ont été couronnées de succès et si, dans le cas contraire, il témoigne d’un déclin dans la reproduction de la famille. Nous croyons que ces analyses combinées sont en mesure de tracer un portrait plutôt complet de l’élite politico-judiciaire, des défis auxquels elle doit faire face au XIX^e siècle pour réussir son maintien, des résultats qu’elle a obtenus et des moyens qu’elle a utilisés pour atteindre ses objectifs.

Présentation des membres de la famille Bowen

Présentons maintenant de manière succincte les principaux acteurs de cette histoire familiale. Ils sont nombreux, le patriarche ayant eu huit garçons et huit filles (voir figure 1) qui ont pour la plupart eu eux-mêmes une descendance (voir figure 8 à figure 15, annexe 1). Pour les deux premières générations, on compte une cinquantaine d’individus. De plus, on remarque que les enfants d’Edward Bowen se sont, pour la plupart, dirigés dans des emplois dans la justice ou dans l’administration. En effet, ce clan, dont les membres sont reconnus dans leur temps, rend possible l’analyse du parcours d’une famille de l’élite politico-judiciaire du XIX^e siècle, groupe rarement étudié de façon approfondie, si ce n’est dans l’ouvrage de Brian Young sur les Taschereau et les McCord⁶⁸. Cette famille nombreuse occupe plusieurs postes dans la justice et l’administration du XIX^e siècle. Le patriarche, Edward Bowen, bien qu’il occupe dans l’administration un poste

⁶⁸ Young, *Patrician Families and the Making of Quebec...*

d'importance, celui de juge de la Cour du banc du roi, doit faire face au défi d'établir sa nombreuse descendance.

Des huit fils du juge Edward Bowen, trois sont présentés ici : George Frederick, Noel Hill et George Mountain. Ils ont été choisis pour deux raisons, premièrement à cause de leur présence dans les sources. De fait ils ont laissé leur trace dans beaucoup de documents écrits qu'il est possible de consulter et d'étudier. Deuxièmement, parce qu'ils tiennent souvent un rôle important dans les affaires familiales en lien avec le patriarche de la famille. En ce qui concerne les autres fils du juge, trois d'entre eux sont décédés avant l'âge adulte soit William Hamilton, Charles Marshall et Charles William. Edward Henry, le fils ainé, décède en 1849 à l'âge de 40 ans. Francis Nathaniel Burton, médecin en Angleterre est également disparu dans la fleur de l'âge, en 1868. Ils n'ont pas, de ce fait, laissé beaucoup de traces de leur passage dans les archives familiales. En ce qui concerne les huit filles de la famille, une seule d'entre elles, Eliza Cecilia, est présenté de façon plus exhaustive ici, à cause de l'importance qu'a son époux, Edward Hale. Il a pris part aux affaires familiales, notamment dans le secteur foncier, a mis en œuvre son expertise juridique ou a participé à des entreprises avec certains membres du clan. Cela n'exclut toutefois de la présente recherche les sept autres filles du juge. Elles sont évoquées dans certaines parties, en regard des sources dans lesquelles elles apparaissent.

Edward Bowen

Le patriarche de la famille, Edward Bowen (voir figure 2, annexe 1)⁶⁹, est originaire de Kinsale en Irlande. Il arrive au Québec le 12 octobre 1797, grâce à sa grand-tante, l'épouse du receveur-général Henry Caldwell. Il fait son apprentissage du droit,

⁶⁹ Les informations biographiques concernant Edward Bowen ont été prises dans les sources suivantes : Wallot, DBC, « Edward Bowen », http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9f.html, page consultée le 8 janvier 2018; Pierre-Georges Roy, *Les juges de la province de Québec*, Québec, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1933, p. 75 (588); Fennings Taylor, *Portraits of British Americans*, Montréal, William Notman, 1865, 588 p.; Gaston Deschênes, *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 104.

selon les différentes sources, aux études de Jonathan Sewell et de John Caldwell et il est admis à la pratique le 15 juillet 1803⁷⁰. Quatre ans plus tard, en 1807, il épouse Eliza Davidson, la fille de James Davidson, un médecin des Royal Canadian Volunteers, dont on connaît peu de chose, les informations le concernant étant rares. Il est cependant représenté au mariage de sa fille par Henry Caldwell et John Caldwell, le père et le fils, seigneurs et hommes d'affaires et politiques influents dans la société d'alors. Edward Bowen et sa femme ont eu seize enfants soit huit garçons et huit filles.

La carrière d'Edward Bowen, grâce à ses relations, prospère rapidement et en 1808, à la demande du gouverneur James Henry Craig, il accède au poste de procureur général du Bas-Canada. C'est toutefois de courte durée et il doit démissionner au profit de Uniacke. Il est cependant vite consolé en devenant, en 1809, le premier à obtenir le poste de conseil du roi. Le 3 mai 1812, grâce à l'aide de Sir George Prévost, Bowen accède, à l'âge de 39 ans, au poste de juge de la Cour du banc du roi de Québec. On lui connaît également plusieurs autres fonctions qu'il exerce en parallèle de ses activités de juge, notamment traducteur français du Conseil exécutif, secrétaire français de la province et président de la Cour d'appel. En 1849, il est promu juge en chef de la Cour supérieure.

Sur le plan politique, Edward Bowen représente le comté William Henry (Sorel) de 1809 à 1812, dans les rangs du parti britannique. En 1822-1823, il prend part à la rédaction et à la présentation de la pétition de Québec s'opposant au projet d'union des deux Canadas. Un an plus tard, en 1824, il entre au Conseil législatif et il en a été le président, *pro tempore*, en 1834.

On le retrouve également dans la milice, il y occupe le poste de lieutenant, puis celui de capitaine. Le juge Bowen s'implique en outre dans diverses associations dont l'Incorporated Church Society de laquelle il est vice-président, la Société du feu de

⁷⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS2, D1, 15 juillet 1803, certificat du barreau.

Québec, la Quebec Emigrant Society et la Ladies Compassionate Society. Edward Bowen décède à Québec le 11 avril 1866. Voilà donc, sans contredit, un membre de l'élite coloniale de la première moitié du XIX^e siècle : postes prestigieux dans l'administration, cumul de postes politiques, implications associatives, etc. Si on ne doit pas lire la mécanique de reproduction sociale de manière trop rigide, on sait que les familles de l'élite du temps craignent le déclassement, même relatif. L'importance du mariage auprès d'un statut équivalent ou supérieur, afin de ne pas déclasser, est bien démontré dans l'article de François Guérard sur les notables trifluviens⁷¹. De ce fait, le statut atteint par Edward Bowen a certainement dû jouer dans ce que l'on estime devoir être la réussite de ses fils et de ses filles ou un bon établissement de chacun chacune.

Voici maintenant la présentation de quelques-uns des descendants d'Edward Bowen qui occupent une place importante dans ce mémoire. Il s'agit de trois de ses fils, soit George Frederick Bowen, George Mountain Bowen et Noel Hill Bowen, qui ont pris une part active dans les affaires familiales, travaillant fréquemment de concert entre eux ou avec leur père. En ce qui concerne les autres fils d'Edward Bowen les raisons de leur absence de cette présentation plus détaillée ont été expliquées plus haut. Ils ne sont toutefois pas absents de cette recherche où ils apparaissent selon les renseignements disponibles. En ce qui concerne les filles, c'est par leurs alliances matrimoniales que ces dernières ont eu un impact important sur la reproduction familiale des Bowen et elles sont évoquées dans la troisième partie de cette recherche.

⁷¹ François Guérard, « Les notables trifluviens au dernier tiers du 19^e siècle : stratégies matrimoniales et pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 1 (1988), p. 41.

George Frederick Bowen

Il s'agit du troisième enfant d'Edward Bowen et il est le second de ses fils. Il est né le 18 mars 1811 à Québec⁷². C'est dans cette ville qu'il fait ses études de droit, sous la direction de Robert Sewell, le fils du juge en chef Jonathan Sewell. Il est admis au barreau en 1832. Il quitte Québec à la fin de ses études et s'installe à Sherbrooke où il ouvre, en 1835, une étude d'avocat. En 1844, George Frederick Bowen (voir figure 3, annexe 1) est nommé shérif du district de Saint-François, poste qu'il occupe durant 43 ans, soit jusqu'en 1887. Il est ensuite nommé protonotaire, conjointement avec Hubert C. Cabana et reste à ce poste jusqu'à son décès, le 26 avril 1898. C'est donc que, dans son cas, l'appareil judiciaire régional, qui se développe de manière considérable au XIX^e siècle, a fourni la possibilité d'une longue carrière. L'expansion de l'État québécois a donc facilité l'installation de certains fils de l'élite coloniale.

Parallèlement à ces emplois, George Frederick Bowen occupe plusieurs autres fonctions, notamment celles de juge de paix, de président de la Cour des sessions générales de la paix du district Saint-François et de commissaire des faillites. Il est également le premier maire de Sherbrooke et on le retrouve à ce poste de 1852 à 1854. Finalement, il prend part à divers conseils d'administration dont celui de la Sherbrooke Academy ainsi que celui du Bishop's College et il préside à la Sherbrooke Total Abstinence Society.

Dernier fait remarquable, Bowen fait partie de la milice dès l'âge de 16 ans. On le retrouve, lors des insurrections de 1837-1838, posté à la frontière américaine. Il prend part

⁷²⁷² Les informations biographiques concernant George Frederick Bowen ont été prises dans les sources suivantes : Louise Pothier (dir.), *Les maires de Sherbrooke, 1852-1982*, Sherbrooke, La Société d'histoire des Cantons-de-l'Est, 1983, p. 7-10. Peter Southam, Diane Saint-Pierre et Jean-Pierre Kesteman, *Histoire des Cantons-de-l'Est*, t. 1, Sainte-Foy, Les Presses de l'université Laval, 1998, p. 196-197; Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, tome 1 : de l'âge de l'eau à l'ère de la vapeur (1802-1866)*, Sherbrooke, Les Éditions G.G.C. ltée, p. 121-122; *Ibid.*, p. 212; *Ibid.*, p. 231; Maurice O'Bready, *De Ktiné à Sherbrooke. Esquisse historique de Sherbrooke : des origines à 1954*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1973, p.111-117.

à la lutte contre les Fenians durant les années 1860 et, finalement, il constitue le 53^e bataillon d'infanterie, ancêtre du Sherbrooke Regiment, dont il a été le commandant. George Frederick Bowen épouse en 1843 Eliza Jessie Wyatt, la fille de Charles Wyatt, un marchand londonien. De cette union est né sept enfants, cinq fils et deux filles. On peut donc voir que, par rapport à son père, il a su reproduire certaines caractéristiques élitaires de manière assez semblable, mais dans un cadre régional.

George Mountain Bowen

Le treizième enfant, et sixième fils, d'Edward Bowen est né le 19 juin 1826 à Québec⁷³. On le retrouve, à l'âge de 21 ans, dans la ville de Liverpool en Angleterre où il épouse, en 1854, sa première femme, Sarita Manning. De cette union sont nés sept enfants, deux garçons et cinq filles. À la suite du décès de son épouse en 1863, George Mountain (voir figure 4, annexe 1) se remarie en 1866 à Sarah Ann Jones, avec qui il a deux autres filles.

Les informations concernant les activités professionnelles de George Mountain Bowen sont très rares. Il est écuyer, ce qui voulait dire « gentilhomme » à cette époque, un terme abondamment utilisé. Cependant une lettre qu'il écrit, en 1882, à Sir John A. Macdonald nous apporte certains indices sur ses activités professionnelles. Il mentionne avoir résidé durant vingt ans en Angleterre, où il a été principalement engagé dans des activités mercantiles, notamment l'expédition, dans les banques et les assurances⁷⁴.

⁷³ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], George Mountain Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

⁷⁴ Bibliothèque et Archives Canada (Ottawa), Sir John A. Macdonald fonds, political papers. subject files, R14424-0-3-E, MG26-A, 1,01, 08 décembre 1882, George Mountain Bowen, Correspondance.

Ce document permet aussi de se faire une petite idée de son parcours. Il mentionne qu'il a quitté l'Angleterre en 1874 et qu'il a ensuite résidé, entre cette date et mai 1882, en Amérique du Sud, en Californie et en Oregon. Un journal, tenu par sa seconde épouse Sarah-Ann Jones, entre 1874 et 1906, permet de préciser cette portion de la vie professionnelle de George Mountain⁷⁵. Elle y mentionne qu'en janvier 1876, George Mountain a débuté un emploi comme directeur de la « banco national de Bolivia » à La Paz en Bolivie⁷⁶. Trois ans plus tard, en 1879, il est à Barranquilla en Colombie et est directeur de la « Atlas S. S. Company⁷⁷ ». En 1882, la famille de George Mountain demeure désormais dans la ville de Montréal où ils ont une maison⁷⁸. On peut aussi voir, dans sa correspondance, qu'il doit quitter cette même ville, pour des raisons financières, en 1885⁷⁹. Le journal de son épouse confirme ces informations, elle y mentionne que le 10 avril 1885 ils vendent leurs biens et ils quittent Montréal pour New York où, le 7 mai suivant, ils s'embarquent pour la Suisse⁸⁰. Ensuite les seules informations certaines dont on dispose sont celles du journal de Sarah Ann 'Nita' Bowen. Elle mentionne qu'en 1889, George Mountain va à la « Bank of Mexico » de Londres, mais elle n'indique pas l'emploi qu'il y exerce⁸¹. Elle rapporte ensuite qu'il devient secrétaire de la « Cayolla Mines » en 1890⁸². Après cette date, le recensement des îles Anglo-Normandes de 1901⁸³ où il apparaît et les informations disponibles sur un document officiel de succession, le disent habitant de Jersey, en Angleterre⁸⁴. Le journal de son épouse, entre 1891 et 1906, mentionne de nombreux déplacements, cependant, à partir d'octobre 1897, leur résidence principale est à Le Chalet Pontac au Jersey en Angleterre⁸⁵. L'empire britannique et

⁷⁵ Une retranscription du journal de Sarah Ann Jones Bowen nous a été fournie par Philip Gunyon, son arrière-petit-fils. Il s'agit d'une copie de l'original, document qui a été édité en 2011 et qui fait 40 pages. On s'y réfère ultérieurement ainsi : Nita Bowen's Diary.

⁷⁶ Nita Bowen's Diary, p. 4.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 7.

⁷⁸ BAC (Ottawa), *Ibid.*; Nita Bowen's Diary, p. 12.

⁷⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D7, 2 février 1885, correspondance.

⁸⁰ Nita Bowen's Diary, p. 13.

⁸¹ *Ibid.*, p. 17.

⁸² *Ibid.*, p. 18.

⁸³ Ancestry, *Recensement d'Angleterre de 1901*, [en ligne], https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=7816&geo_a=r&o_iid=41028&o_lid=41028&o_sch=Web+Property, page consultée le 5 juillet 2018.

⁸⁴ Ancestry, *Calendrier national des successions (Index des testaments et administrations), Angleterre et Pays de Galles, 1911, George Mountain Bowen*, [en ligne] <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1904>, page consultée le 18 janvier 2017.

⁸⁵ Nita Bowen's Diary, p. 27.

l'économie-monde du XIX^e siècle permettait aussi, au prix de l'exil, de réussir son établissement.

Noel Hill Fox Maule Bowen

Le dernier fils d'Edward Bowen qui est évoqué ici, Noel Hill (voir figure 5, annexe 1), est son septième fils et quatorzième enfant. Il est né le 25 mai 1828 à Québec et c'est dans cette ville qu'il passe la majeure partie de sa vie. Il commence un apprentissage de cinq ans auprès de son beau-frère, Edward Lewis Montizambert, avocat, en 1844⁸⁶. Il est par la suite reçu notaire par la Chambre des notaires du district de Québec le 4 février 1850⁸⁷, métier qu'il exerce jusqu'à son décès, en 1872. Il a également été agent pour de nombreuses personnes. Il s'occupe de la vente de leurs terres alors qu'elles résident à l'extérieur du Canada ou il prend en charge la gestion de leurs propriétés.

En ce qui concerne ses affaires personnelles, il semble que Noel Bowen s'intéresse surtout à la spéculation foncière et industrielle. Il obtient plusieurs terrains sur l'Île d'Orléans, sur laquelle il a d'ailleurs écrit un ouvrage, *An historical sketches of the Isle of Orleans*⁸⁸, ainsi que des terres dans les Cantons-de-l'Est. Il est directeur de la Chaudière Valley Railway en 1864. On mentionne qu'en 1871 il a investi 16 000\$ dans une cimenterie de la région de Québec, montant qu'il perd, qui lui fait faire faillite et qui le pousse à s'exiler aux États-Unis pour fuir ses créanciers en mars 1872⁸⁹. Il y décède le 6 décembre 1872, à l'âge de 44 ans et est enterré le 12 décembre auprès des siens à Québec⁹⁰. Il ne s'est jamais marié et n'a pas eu de descendance.

⁸⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS4, D1, 18 décembre 1844, contrat d'apprenti.

⁸⁷ Joseph Edmond Roy, *Histoire du Notariat au Canada depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, vol. 3, Lévis, Revue du notariat, 1901, p. 175.

⁸⁸ Noel Hill Bowen, *An Historical Sketches of the Isle of Orleans : Being a Paper Read Before the Literary and Historical Society of Quebec, on Wednesday Evening, the 4th of April 1860*, Québec, Mercury Newspaper Office, 1860, 40 p.

⁸⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, notice biographique, [en ligne] http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqid=201801171237452186&P_classe=P&P_fonds=4&P_centre=05S&P_numunide=754654&P_numunide2=, page consultée le 17 janvier 2018.

⁹⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS4, D4, 24 septembre 1879, extrait mortuaire.

Son parcours montre d'emblée que le sort des rejetons mâles d'une même famille élitaire peut différer de beaucoup. L'industrialisation a multiplié les possibilités professionnelles pour les fils de l'élite, mais les affaires présentaient évidemment des risques. Les faillites sont nombreuses au XIX^e siècle. Et cela nous renvoie également à la question posée précédemment sur la capacité d'établissement des enfants à laquelle fut confronté Edward Bowen, du fait de sa grande famille. Noel Hill a eu des opportunités qui se présentèrent à lui, mais nous verrons que les choix qu'il a faits ne furent pas toujours propres à favoriser son succès et à contribuer à la prospérité et à la réputation de sa lignée.

Eliza Cecilia Bowen et Edward Hale

Il s'agit de la troisième fille d'Edward Bowen et de son cinquième enfant (voir figure 6, annexe 1). Elle est née dans la ville de Québec le 20 décembre 1820. Elle épouse, à la cathédrale anglicane Holy Trinity à Québec, le 10 mars 1831, Edward Hale (voir figure 7, annexe 1)⁹¹. De leur union est né sept enfants, quatre filles et trois garçons. L'un de ses fils, Edward John, a épousé Justine Sewell, la petite-fille de Jonathan Sewell. Comme cela a été évoqué précédemment, c'est auprès du fils de ce dernier, Robert Sewell, que Georges Frederick a fait son apprentissage. On peut voir à quel point l'élite coloniale du temps semble être resserrée. De fait, les unions matrimoniales qui ont été contractées par les membres de la famille Bowen ont été approfondies dans le troisième chapitre de ce mémoire car elles montrent les ancrages de la famille dans l'élite d'alors.

C'est une alliance très avantageuse pour la famille Bowen, particulièrement en ce qui a trait à la notabilité du futur époux. Comme le dit Françoise Noël, l'époux ou l'épouse ne vient pas seul dans le réseau familial mais il apporte, avec lui ou elle, l'ensemble de

⁹¹Les informations généalogiques concernant Edward Hale ont été prise dans les sources suivantes : Assemblée nationale du Québec, « Edward Hale (Sherbrooke) », [en ligne] [http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/hale-\(sherbrooke\)-edward-3571/biographie.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/hale-(sherbrooke)-edward-3571/biographie.html), page consultée le 17 janvier 2018; Louis-Philippe Audet, « Edward Hale », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/hale_edward_10F.html, page consultée le 18 janvier 2018; Kesteman, *Histoire de Sherbrooke*, tome 1, p. 126.

son réseau social et de parenté⁹². De fait, Edward Hale est le fils de l'honorable John Hale ainsi que le neveu du seigneur Edward Hale. Il s'installe vers 1834 dans les Cantons-de-l'Est et en devient un des citoyens importants. Il est très impliqué politiquement. Il est notamment nommé au Conseil Spécial en 1839 et, un an plus tard, il est choisi pour être préfet du district de Sherbrooke. Son implication ne s'arrête pas là, en 1841 il se présente face à Bartholomew Conrad Augustus Gugy comme candidat pour la circonscription de Sherbrooke et remporte ses élections. Il a occupé le poste de député durant six ans.

Il est également un homme d'affaires important, possédant près de 4 000 acres de terres dans les Cantons-de-l'Est. Il place des fonds dans la Eastern Townships Bank, s'implique dans la Stanstead and Sherbrooke Mutual Fire Insurance Co. et s'intéresse à la Société d'agriculture de Sherbrooke. Il s'associe aussi au projet d'Alexander Tilloch Galt pour un chemin de fer passant par les Cantons-de-l'Est.

Il est très proche de sa femme, avec laquelle il entretient une correspondance assidue dès qu'il se trouve loin de la maison familiale pour ses charges politiques. Eliza Cecilia Bowen décède le 19 février 1850 à l'âge de 36 ans, à Boston. Son décès ne coupe cependant pas le lien entre les deux familles, Edward Hale a toujours entretenu des liens étroits avec les Bowen, notamment avec George Frederick. Il meurt le 26 avril 1875.

Quant aux sept autres filles d'Edward Bowen, cinq d'entre elles trouvent aussi des partis avantageux avec lesquels elles se sont établies. Les deux autres filles, Mary Sophia et Alicia Catherine Aubigny restent, quant à elles, célibataires leur vie durant. Elles habitent avec leur père jusqu'à son décès, puis avec leur frère Noel Hill, qui est également célibataire. Ils ont cohabité tous les trois ensemble jusqu'au départ précipité de ce dernier. Les deux femmes célibataires ont continué de vivre ensuite toutes deux, avec une domestique, jusqu'à leur décès.

⁹² Noël, *Family Life and Sociability*..., p. 20.

Plan du mémoire

Ce mémoire, qui retrace trois générations de la famille Bowen et 112 individus, est composé de trois chapitres. Le premier présente le patrimoine et étudie les diverses activités économiques de la famille Bowen. Dans la seconde partie, on examine les postes professionnels, politiques et symboliques que certains des membres de la famille ont détenus. Finalement, on effectue un examen des alliances nouées par la famille, qu'elles soient de nature matrimoniale ou qu'il s'agisse de leur réseau de parentèle ou de sociabilité.

CHAPITRE 1

PATRIMOINE ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Dans ce premier chapitre, puisque l'on étudie la reproduction sociale de la famille Bowen, il importe d'examiner, dans la durée, l'évolution de leurs assises monétaires. En effet, la façon dont le patrimoine est constitué et conservé, au fil des ans, pour ensuite être transmis est primordial dans le maintien élitaire et il peut se révéler un facteur de succès ou d'échec. Les travaux de Thierry Nootens portant sur les Masson et sur les Rolland démontrent bien ce poids de la transmission¹. Vient ensuite une analyse des activités économiques des Bowen afin d'en faire ressortir les stratégies qu'ils ont mises en place pour parvenir, notamment grâce à la pluriactivité, à maintenir un train de vie digne de l'élite du XIX^e siècle. De fait, les documents semblent indiquer une multiplication des sources de revenus utilisées par les membres du clan Bowen.

En effet, pour les membres de la famille Bowen, la reproduction sociale représente un défi d'envergure. Leur fortune est somme toute précaire, comme elle repose en partie sur les émoluments découlant de postes distribués par l'État. Il est très intéressant de voir que, en plus de la mise en place de stratégies qui auraient pu être individuelles, il y a un véritable portefeuille familial qui est mis en place. Entretenu par les échanges entre les membres de la famille, quelquefois en effectuant des déplacements mais majoritairement à l'aide de la correspondance, les opportunités se décuplent grâce aux expertises et aux informations dont disposent certains individus : législative, notariale, ferroviaire, minière, foncière, etc. On constate l'importance d'appliquer aux Bowen ce dont parle Thierry Nootens dans son article sur les Rolland, soit l'analyse des interactions de trois grands

¹ Thierry Nootens, « 'Je crains fort que mon Henri... », p. 223-257; Thierry Nootens, « "Nous ne voulons pas que nos héritiers... », p. 5-35.

ensembles : famille, patrimoine et participation à des entreprises capitalistes pour bien faire ressortir les dynamiques familiales particulières².

1.1 LE PATRIMOINE

Une des premières étapes, pour l'étude de la reproduction de la famille Bowen, est d'établir, à l'aide des documents disponibles, le patrimoine qui leur appartient, d'en tracer les assises et les contours changeants. Ce que l'on entend ici, par patrimoine, ce sont les capitaux financiers de la famille. Mais, plus encore que les espèces sonnantes, on veut également relever les actifs mobiliers et immobiliers qu'ils détiennent comme les terres, les rentes, etc. On croit que ce patrimoine bien qu'important, ne permet pas l'établissement de seize enfants et qu'il a pour effet d'amener les Bowen à user de stratégies pour garder leur place dans l'élite coloniale. Les recherches ont permis de mettre la main sur le testament ainsi que sur l'inventaire des biens après décès du patriarche de la famille, Edward Bowen. En dépouillant les documents personnels de la famille, on y a trouvé le feuillet annonçant la vente des biens de feu Edward Bowen et la liste de ceux-ci. L'inventaire et l'annonce de la vente à l'encan donnent les informations nécessaires afin de se faire une idée de l'importance du patrimoine qui est transmis par le juge Bowen à son décès. On peut donc estimer le capital de départ, si on nous permet l'expression, de ses descendants. Certains auteurs ont montré à quel point ce patrimoine légué joue un rôle important dans l'établissement des enfants de l'élite au XIX^e siècle. On constate que bien que membre de l'élite politico-judiciaire, le juge ne possède pas une richesse matérielle abondante. Les testaments de ses descendants permettent, pour leur part, de comparer ce qu'eux-mêmes ont légués à leurs décès. De plus, les enfants ont-ils transmis de la même façon que leur père, lors de leur décès, ou ont-ils fait des dons entre vifs pour faciliter l'établissement de leurs enfants ? Et ont-ils laissé des fortunes d'importance moindre que celle du juge, ou supérieure ?

² *Ibid.*, p. 9.

1.1.1 Le testament d'Edward Bowen

Bien que ne donnant pas la valeur de son patrimoine, le testament d'Edward Bowen éclaire sur la façon dont il a voulu diviser ses biens entre ses enfants et aussi sur les dispositions qu'il a pu prendre afin de séparer sa fortune parmi son noyau familial. Comme l'a montré Thierry Nootens dans ses articles sur la famille Masson et sur la famille Rolland³, les testaments bourgeois sont des tentatives de maîtriser le futur des enfants, tant bien que mal.

Il faut cependant noter qu'à son décès, le 11 avril 1866⁴, il ne lui reste que quatre fils et six filles encore vivants. Trois d'entre eux ne sont pas mariés, soit un de ses fils et deux de ses filles. Deux autres de ses filles sont décédées et ont laissé une descendance vivante. Donc, potentiellement, le total de descendants directs qui peuvent être héritiers est de dix-neuf personnes.

La première partie des dernières volontés du juge Bowen, passées devant notaire le 2 février 1865⁵, fournit des renseignements sur les questions d'usage quant à la disposition de ses restes. Ensuite, il formule une série de legs spécifiques. Il laisse à son fils George Frederick la montre en or qu'il porte et qui a appartenu à Edward Henry, ainsi que les miniatures de sa femme et de lui-même. George Mountain reçoit, pour sa part, un portrait à l'huile de son père ainsi qu'une gravure de feu Lord Bishop Mountain, son parrain. Noel Hill hérite d'une montre, d'une chaîne et de boutons de manchette en or achetés à Édimbourg cinquante années plus tôt. Puis il donne ses recommandations pour la séparation de sa fortune entre ses enfants. On constate qu'il divise ses biens en parts égales entre ses héritiers, à l'exception d'un de ses fils, Francis Nathaniel Burton Bowen, qui ne reçoit qu'un legs, soit une chaîne de deuil de 5 livres sterling. Il justifie la raison de

³ *Ibid.*

⁴ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, Edward Bowen [En ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 18 janvier 2017.

⁵ BAnQ (Québec), CT301, S1, 25 avril 1866, testament d'Edward Bowen.

cette disposition: son fils a déjà reçu, de son vivant, plus que ce que ses frères et sœurs obtiennent dans leur part de son patrimoine⁶. On peut présumer que les études de médecine que Francis Nathaniel Burton a faites à Édimbourg ont, en partie, été assumées par son père⁷. Il précise aussi que dans le cas où l'un de ses enfants serait décédé avant lui, sa part va à ses descendants, s'ils existent, ce qui est le cas de ses deux filles décédées.

Edward Bowen a également fait un codicille, le 4 avril 1865, afin de spécifier ses volontés en ce qui a trait aux parts allant à ses deux filles non mariées⁸. Il tient à assurer leur sécurité. Il demande que les exécuteurs testamentaires investissent la part de sa succession revenant à ses filles non mariées, d'une façon qu'elles approuvent conjointement, et de leur payer une rente tirée de ces investissements de façon trimestrielle ou de tout autre façon qui leur convient. Si le montant qui leur échoit n'est pas supérieur à 1 000 livres courantes, il oblige les exécuteurs à investir une somme supplémentaire prise dans la succession pour arriver à ce montant. Ceci pour s'assurer qu'elles ont au minimum l'usage des intérêts de cette somme jusqu'à ce que l'une d'elles se marie. Dans l'éventualité où l'une d'elles se trouve un époux, elle reçoit sa portion du patrimoine, équivalente à celle des autres. Si ce n'est pas le cas, et qu'elles décèdent sans se marier, leur part est remise à la succession et redistribuée entre les autres légataires de façon égale. C'est d'ailleurs ce scénario qui est survenu au décès d'Alicia Catherine Aubigny Bowen, la seconde fille célibataire d'Edward Bowen. En 1914, le montant est divisé et les légataires reçoivent des sommes allant de 41,66 \$ à 500 \$⁹.

De plus, cette façon de placer les parts des deux filles non-mariées empêchent celles-ci de faire une ponction en capital sur leur patrimoine, à moins qu'elles ne contractent une union matrimoniale. Ce passage obligé du mariage, pour les filles, est on

⁶ BAnQ (Québec), CT301, S1, 25 avril 1866, testament d'Edward Bowen.

⁷ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS2, D5, Septembre 1854, université d'Edinburgh.

⁸ BAnQ (Québec), CT301, S1, 4 avril 1865, codicille.

⁹ CRCE (Sherbrooke), Minnie Hallowell Bowen fonds, other family members, Edward Bowen, CA E001 P006-006-002, 1914, reçus.

ne peut plus significatif. C'est vraiment ce qui définit leur statut au sein d'une lignée. Cette clause permet également de réintégrer les parts, sur le long terme, dans la succession.

D'autres mesures ont été mises en place dans le testament d'Edward Bowen pour protéger sa famille et son patrimoine. Bien qu'il n'ait pas inclus de règles strictes pour sauvegarder sa fortune, une clause stipule que les parts de ses héritiers ne peuvent pas être mises en gage, en un mot, les legs sont déclarés insaisissables. Cette disposition s'avère très profitable car l'un de ses fils, Noel Hill Bowen, fait faillite et s'exile aux États-Unis en 1872. Il y décède en décembre de la même année, alors que la succession de son père n'est pas encore finalisée. La question se pose alors à savoir si les biens appartenant à la succession d'Edward Bowen, qui ont été légués à Noel Hill, seront saisis en faveur de ses créanciers. La réponse du cessionnaire en charge de régler la faillite de ce dernier, un dénommé William Walker, est que les créanciers doivent redonner la possession des biens appartenant à la succession du juge Bowen à ses héritiers¹⁰. Un second document envoyé à George Frederick Bowen, en tant qu'exécuteur de son père, confirme qu'à la suite de l'examen du testament, les terres ont été données aux héritiers en « alimens » et qu'elles ne peuvent donc pas être saisies pour des dettes. Le patriarche de la famille ajoute également un article pour que ses filles mariées disposent de leur part hors du contrôle de leurs époux. Cette clause montre le désir d'Edward Bowen de protéger ses filles contre les infortunes ou les impérities de leurs époux¹¹. Bref, le passage obligé du mariage, pour les filles, se double néanmoins de certaines précautions.

Son testament protège en partie sa fortune, mais sa stratégie est très différente de celle utilisée par Joseph Masson, nettement plus riche, et de loin, qu'Edward Bowen. La fortune de Masson est tellement immense qu'elle permet aux premières générations de ses héritiers de vivre des intérêts des parts qui leur ont été léguées¹². Elle n'est pas non plus contraignante comme la stratégie de Jean-Baptiste Rolland, qui dicte une marche à suivre

¹⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS1, D13, 26 avril 1872, lettre William Walker.

¹¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D12, 27 avril 1872, lettre Joseph Bone.

¹² Thierry Nootens, « Je crains fort... », p. 230-231.

dans l'avenir, à ses enfants. Ces derniers ont des responsabilités envers l'entreprise familiale et ils doivent continuer à lui consacrer leurs efforts¹³.

1.1.2 Le patrimoine du juge Edward Bowen

À la mort du juge Bowen le patrimoine est divisé entre onze groupes d'héritiers. Il s'agit des trois fils survivants, George Frederick, George Mountain et Noel Hill, des quatre filles mariées toujours vivantes, Isabella, Lucy, Charlotte et Louisa et finalement des descendants des deux filles décédées, soit les Hale et les Webster. Deux parts vont en usufruit aux deux filles célibataires, Mary Sophia et Alicia Catherine. Regardons ici en quoi consiste cette fortune qui doit être séparée entre les descendants. L'un des documents qui permet l'évaluation du patrimoine d'Edward Bowen est l'inventaire de ses biens après son décès¹⁴. Ce document dévoile que le total de la valeur de ses biens meubles dans la résidence, donc tout ce qui compose son ménage à son décès (meubles, linge de maison, livres, argenterie) s'élève à 2 808,95 \$ auxquels s'ajoute un montant de 512,20 \$ de rentes constituées.

En outre, en plus de ses biens meubles, le patriarche de la famille détient beaucoup de terres, qui sont essentiellement situées dans les Cantons-de-l'Est. Cette information est révélée dans un écrit rédigé par un de ses exécuteurs testamentaires, son fils Noel Hill Bowen. Il s'agit d'un état de compte des affaires de son père, dressé au meilleur de ses connaissances¹⁵. Ce relevé indique que ses actifs s'élèvent à £ 8150.0.0 et que ses dettes, elles, se montent à £ 1750.0.0. Ce qui laisse une somme nette de £ 6400.0.0. Dans son calcul, le fils d'Edward Bowen inclus les biens meubles mentionnés plus haut. On constate donc que bien que sa fortune ne soit pas aussi fabuleuse que celle de Joseph Masson¹⁶ le juge Bowen est toutefois riche pour son temps. Cette richesse, néanmoins, ne lui permet

¹³ Thierry Nootens, « Nous ne voulons pas... », p. 17.

¹⁴ BAnQ (Québec), CN301, S316, 8 octobre 1866, inventaire des biens après décès Edward Bowen.

¹⁵ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS3, D3, avril 1866, état de compte.

¹⁶ Nootens, « Je crains fort... », p. 233

pas d'instituer ses enfants en héritiers rentiers, à l'abri du besoin, comme le sont certains fils de la bourgeoisie montréalaises et les héritiers Masson¹⁷.

On dispose également de relevés et d'états de compte tenus par George Frederick Bowen, qui devient l'unique exécuteur testamentaire à partir du 28 avril 1866, suite au désistement de son frère Noel Hill¹⁸. Dans ces nombreux documents, on trouve des listes des terres invendues que possédaient Edward Bowen dans les Cantons-de-l'Est. Selon son fils, à sa mort le juge possède 2 700 acres de terres, dans le canton de Stoke, d'une valeur de 8 100 \$, s'ils sont vendus 3 \$ l'âcre¹⁹. En 1870, un document officiel du canton de Stoke mentionne plutôt que la succession est propriétaire de 3 800 acres qui sont évaluées par le comté à une valeur totale de 4 925 \$²⁰. Il y a également des terres à Ditton d'une valeur de 200 \$²¹ et des terres à Clifton d'une valeur de 2 300 \$²². Ces documents sont des évaluations municipales à des fins de taxation. On peut aussi faire appel à un état de compte général des terres détenues par la succession dans les trois cantons susmentionnés, daté au 31 octobre 1878, préparé par George Frederick Bowen. Ce document est séparé en deux parties, on retrouve d'une part les terres vendues, qui sont encore hypothéquées et qui valent 4 718,18 \$. D'autre part on énumère les terres détenues et qui sont toujours à vendre et qui, estimées à 3 \$ l'âcre, sont évaluées à 14 430,00 \$. En soustrayant à ces sommes les frais de taxes, le total est de 20 216,19 \$²³. Finalement, en 1882, un document mentionne également des terres situées à Pointe-à-Pizeau, dont la valeur estimée s'élève à 2 600 \$²⁴.

C'est donc à partir de ces différentes informations que l'on a pu estimer que la fortune d'Edward Bowen s'élève approximativement à 22 664,33 \$ lors de son décès

¹⁷ Nootens, *ibid.*, p. 232; Nootens, « What a Misfortune... », p. 235.

¹⁸ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS3, D1, 28 avril 1866, procuration.

¹⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS4, D1, 11 avril 1866, gestion de la succession d'Edward Bowen.

²⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS4, D1, 13 avril 1870.

²¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS4, D1, 29 septembre 1870.

²² BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS4, D1, 1^{er} septembre 1876.

²³ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS4, D1, 1^{er} octobre 1878.

²⁴ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D11, 15 mai 1882, correspondance Edward John Hale.

(annexe 2). Il s'agit, bien entendu, d'un montant qui est construit à partir des données qui ont été retrouvées. On y constate que comparativement aux héritiers Masson, qui devaient jouir en commun de la somme de 235 500 livres, la portion qui revient aux héritiers d'Edward Bowen ne leur permet pas d'en vivre sans travailler ou sans conjoint actif²⁵.

1.1.3 La transmission

À sa mort, Edward Bowen a donc onze groupes d'héritiers vivants, soit neuf qui obtiennent leur part en pleine propriété ainsi que deux parts qui sont placées pour ses filles célibataires jusqu'à leur mariage ou leur décès²⁶. Dans les faits, à la mort de Mary Bowen son neveu, Edward John Hale, propose à l'exécuteur testamentaire, George Frederick Bowen, d'envoyer une demande écrite à tous les héritiers pour que la portion de Mary, 2 000 \$, soit laissée telle quelle, pour le bénéfice de leur sœur Alice. La somme est supposée être séparée entre les héritiers restants, mais on décide de laisser la jouissance des 4 000 \$ entier à Alice et de diviser le montant à son décès. On estime que cela lui permettra de vivre confortablement et que si la part est séparée maintenant, tous ne recevraient qu'un petit montant²⁷. Les deux parts des filles célibataires ont été redistribuées après le décès d'Alice, survenu en 1913²⁸, entre les descendants restants, soit huit groupes familiaux qui ont reçu la somme de 500 \$ chacun²⁹. Les deux vieilles filles vivent donc de cette rente, ce qui n'est pas énorme. Dans la lettre d'Edward John Hale, écrite après le décès de Mary, le 25 septembre 1883, il mentionne la portion de cette dernière, 2 000 \$, qui est entre les mains de l'exécuteur testamentaire. Il détaille également de quoi vit Alice, la sœur célibataire restante. Ses revenus sont d'environ 950 \$, de ceux-ci il déduit le loyer, les taxes et le bois et il estime le montant lui restant à 343 \$. Cette somme lui sert à couvrir toutes ses autres dépenses³⁰. On constate que pour mener le train

²⁵ Nootens, « Je crains fort... », p. 233.

²⁶ BAnQ (Québec), CT301, S1, 4 avril 1865, codicille.

²⁷ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D11, 25 septembre 1883, correspondance Edward John Hale.

²⁸ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, Alicia Catherine Aubigny Bowen [En ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 4 avril 2017.

²⁹ CRCE (Sherbrooke), CA E001 P006, 1914, reçus.

³⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D11, 25 septembre 1883, correspondance Edward John Hale.

de vie auquel elles sont habituées, les filles se doivent de trouver un bon parti, sinon elles vont, comme Alice et Mary, vivre assez modestement pour des filles de la bourgeoisie. En ce qui concerne les neuf autres cellules d'héritiers d'Edward Bowen qui ont eu leur part en pleine propriété, celles-ci valent environ 2 666,33 \$ chacune, et elles sont composées de terrains, de biens et d'argent. Aucun document détaillant la répartition de l'héritage n'a été trouvé.

Il y a cependant des indices sur le partage de la succession. Dans une lettre datée du 7 novembre 1876, échangée entre George Frederick Bowen et son neveu Edward John Hale, ce dernier mentionne une conversation qu'il a eu avec Edward Lewis Montizambert, l'époux de Lucy Bowen. Il dit que celui-ci est d'opinion qu'il est risqué de liquider pour le moment la succession, à cause de certains problèmes en lien avec la faillite de leur frère, Noel Hill Bowen, désormais décédé. On constate donc que la succession n'est toujours pas réglée en 1876 et ce, dix ans après le décès du patriarche. La lettre mentionne également des avances qui ont été faites aux héritiers par l'exécuteur testamentaire, sans toutefois en préciser les montants³¹. Un autre document, non daté, mais écrit après la mort de Noel Hill qui est survenu en 1872, mentionne une séparation de l'argenterie entre les membres de la famille³². Finalement, un acte de vente et transfert, daté du 18 août 1879, a été passé devant notaire entre les exécuteurs testamentaires du Juge Edward Bowen et Arthur Webster *et al.* Il s'agit ici du groupe d'héritiers ayant droit à la part revenant à leur mère, Anne Emily Bowen, qui est décédée. Ils acceptent des terres et des sommes d'argent pour une valeur de 2 400 \$ et conservent les droits de leur mère sur les parts des deux filles non mariées³³. Ce document permet de présumer que chaque groupe d'héritiers a reçu ce même montant. Une somme qui, distribué plus de dix ans après le décès d'Edward Bowen, vers 1879, n'a pu aider à les établir et qui ne peut pas non plus leur permettre d'en vivre. D'ailleurs, l'estimé de la valeur des parts ne veut pas dire qu'il s'agit d'espèces sonnantes et trébuchantes, de sommes immédiatement disponibles.

³¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D11, 07 novembre 1870, gestion succession Edward Bowen

³² BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS2, D4, carnet de notes.

³³ BAnQ (Sherbrooke), P4, S8, SS2, D1, 18 août 1879, vente et transfert.

Maintenant que l'on a réussi à se faire une bonne idée de ce qu'Edward Bowen a transmis à ses enfants à son décès, il semble intéressant de regarder ce que ses héritiers ont fait de ce patrimoine. Ont-ils réussi à le faire fructifier et ainsi à pouvoir le transmettre à leur tour ? Ont-ils tout perdu, comme certains héritiers de la famille Rolland³⁴ ? Ce sont les testaments des héritiers, les registres de succession et les inventaires après décès qui permettent de répondre à cette question. Entre le moment de leur héritage et celui de la passation de leur patrimoine, il faut évidemment tenir compte du parcours de ces héritiers eux-mêmes. Ils ont rencontré des opportunités, des revirements et des déboires. Ils ont pratiqué des emplois, fait des placements, acheté des biens : la dynamique de la reproduction familiale de l'élite est aussi affaire d'idiosyncrasies et d'aléas divers.

Les registres de succession de certains des héritiers permettent de comparer leur performance patrimoniale en quelque sorte. C'est le cas notamment de Francis Nathaniel Burton Bowen, chirurgien, qui laisse à son épouse, à son décès, moins de 100 livres de biens³⁵. Dans son cas, l'héritage paternel a été reçu avant le décès du juge, probablement par le paiement de ses études. On doit également mentionner que ce fils décède de façon subite, dans la fleur de l'âge, à 46 ans. Il n'a donc pas eu beaucoup de temps pour amasser un patrimoine important ou pour faire fructifier ses avoirs. Il n'en demeure pas moins que c'est très, très peu. On constate aussi qu'il ne laisse pas de descendance vivante. Un second fils, Noel Hill Bowen, notaire en la ville de Québec, rencontre des déconvenues en affaires et la transmission de son patrimoine en est affectée. Il décède également prématurément, âgé de 44 ans, alors qu'il se trouve en exil aux États-Unis où il s'est réfugié afin de fuir ses créanciers. Sa faillite s'élève à 56 500,00 \$ alors que ses actifs sont de 45 400,00 \$³⁶. Il n'a pas non plus de descendance. Finalement, à son décès en 1910, âgé de 84 ans, George Mountain Bowen qui est marchand selon les recensements³⁷ et qui œuvre dans les

³⁴ Nootens, « Je ne veux pas... », p. 19.

³⁵ Ancestry, *Calendrier national des successions (Index des testaments et administrations), Angleterre et Pays de Galles, 1858 à 1966, 1973 à 1995*, Francis Nathaniel Burton Bowen [En ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1904>, page consultée le 18 janvier 2017.

³⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS2, D2, 25 mars 1872, liste des actifs et passifs.

³⁷ Ancestry, *Recensement de l'Angleterre de 1861*, [en ligne], https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=8767&geo_a=r&o_id=41028&o_lid=41028&o_sch=Web+Property, page consultée le 5 juillet 2018; *Recensement de l'Angleterre de 1871*, [en ligne],

activités mercantiles, lègue à sa femme des effets de 454 livres, 18 schillings et 7 deniers³⁸. On constate également dans le recensement de 1901, alors qu'il est âgé de 74 ans, qu'il vit de ses propres moyens et qu'il a une domestique à son emploi³⁹.

Un autre des fils d'Edward Bowen, George Frederick, laisse à ses héritiers 5 860,54 \$, tel qu'on peut le voir dans son inventaire après décès⁴⁰. Dans son testament, ils sont cinq descendants invités à se partager ce montant, en parts égales⁴¹. On note cependant qu'il a fait des donations à certains de ses enfants avant son décès. De fait, il mentionne dans son testament qu'il confirme l'acte de donation accordé et fait en faveur de sa fille, Eliza Jessie Katherine Bowen, notarié le 24 octobre 1878 et il avise que cette donation ne doit diminuer en rien la part à laquelle elle a droit de sa succession. Il la libère également des montants et intérêts par lui acquis d'un acte de vente daté du 2 mai 1881⁴². Il a fait une donation entre vifs de parcelles de terres à son fils Frederick William Wyatt⁴³. Un autre de ses fils, Alfred Cecil Hale, fait également l'objet d'une donation le 24 octobre 1882, dont la teneur est inconnue⁴⁴. Ce qui laisse présumer que George Frederick a transmis une partie de son patrimoine avant son décès.

On a également réussi à trouver comment les deux filles célibataires d'Edward Bowen ont transmis leur patrimoine et à voir si elles ont fait fructifier l'usufruit du montant placé pour elles. Les deux demoiselles célibataires demeurent ensemble dans une maison qu'elles louent dans la ville de Québec. On a un bel exemple ici d'une stratégie de

https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=7619&geo_a=r&o_id=41028&o_lid=41028&o_sch=Web+Property, page consultée le 5 juillet 2018.

³⁸ Ancestry, *Calendrier national des successions (Index des testaments et administrations)*, Angleterre et Pays de Galles, 1858 à 1966, 1973 à 1995, George Mountain Bowen [En ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1904>, page consultée le 18 janvier 2017.

³⁹ Ancestry, *Recensement des îles Anglo-Normandes de 1901*, [En ligne], https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=7816&geo_a=r&o_id=41028&o_lid=41028&o_sch=Web+Property, page consultée le 5 juillet 2018.

⁴⁰ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S10, 15 juillet 1898, inventaire après décès.

⁴¹ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S10, 1^{er} juillet 1881, testament George Frederick Bowen.

⁴² *Ibid.*

⁴³ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S10, 19 mars 1886, donation.

⁴⁴ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S10, 24 octobre 1882, donation.

cohabitation entre célibataires qui a permis le partage des dépenses. Leonore Davidoff et Catherine Hall mentionnent d'ailleurs dans leur ouvrage *Family Fortunes*⁴⁵ qu'une minorité de femmes répartissait les risques en associant leurs ressources avec celles d'autres femmes. Il est également intéressant de noter que jusqu'à son départ précipité pour les États-Unis, leur frère Noel Hill, lui aussi célibataire, a demeuré avec elles⁴⁶. La première à décéder est Mary Sophia Bowen. À son décès, elle fait de sa sœur sa légataire universelle, pour le reste de sa vie et on nomme un curateur pour administrer la succession qui, au décès d'Alice Bowen, ira aux descendants désignés⁴⁷. Dans son inventaire après décès, fait le 29 novembre 1883, la fortune de Mary Bowen est évaluée à 17 870,28 \$⁴⁸. Ce sont les intérêts sur cette somme qu'elle lègue à sa sœur Alice, pour sa vie durant, à l'exception d'un montant de 100 \$ qui est réservé à leur servante⁴⁹. Alicia Catherine Aubigny Bowen décède trente ans plus tard, le 15 décembre 1913⁵⁰. À son décès, dans son testament, elle fait différents dons monétaires à ses neveux et nièces ainsi qu'à sa servante, dons qui s'élèvent à une somme de 9 360 \$ et elle lègue l'argent qui reste à son légataire universel, l'époux de sa nièce Lucy Anne Hale, Henry Turner Machin⁵¹. On constate que les deux sœurs célibataires, qui n'ont hérité que de parts en usufruit, sont plus fortunées que certains de leurs frères à leurs décès et de très loin! La vie frugale de sœurs célibataires, conforme à ce que l'on attendait d'elles alors, soit de prendre soin de leur ménage et des leurs⁵², en l'occurrence leur père et ensuite leur frère Noel, leur a permis d'amasser une fortune non négligeable. Ironiquement, c'est l'absence de reproduction sociale par le mariage qui permet la reproduction de la fortune. La littérature scientifique devrait ainsi s'intéresser de plus près à ces ménages de l'élite composés de frères et sœurs demeurés célibataires, pour toutes sortes de raisons, et à leur bonne performance économique, le cas échéant.

⁴⁵ *Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise, 1780-1850*, p. 307.

⁴⁶ BAnQ (Québec), P4, S2, SS1, SSS4, D1, gestion succession Edward Bowen.

⁴⁷ BAnQ (Québec), CN301, S396, 29 novembre 1883, inventaire après décès Mary Bowen.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ BAnQ (Québec), CT301, S1, 5 octobre 1883, testament de Mary Sophie Bowen.

⁵⁰ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, Alicia Catherine Aubigny Bowen [En ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 4 avril 2017.

⁵¹ BAnQ (Québec), CN301, S396, 20 septembre 1912, testament Alice Bowen.

⁵² Davidoff et Lenore, *Family Fortunes...*, p. 307.

En ce qui concerne les filles mariées d'Edward Bowen, il n'est pas possible, pour le moment, d'évaluer leur transmission de patrimoine. En effet, leur statut de femmes mariées complique les recherches et à ce jour, nous n'avons pas retracé de documents évoquant leur transmission de biens.

Somme toute, on peut dire que certains des Bowen ont réussi à transmettre plus que ce qu'ils ont reçu lors du décès de leur père. On constate, néanmoins, que pour d'autres ce fut un échec. Cependant, la courte vie de deux des fils Bowen ne leur a pas laissé le temps nécessaire pour faire fructifier leur patrimoine. Dans le cas de George Mountain Bowen, si on en croit les documents auxquels nous avons accès, on peut estimer qu'il possède un certain patrimoine qui lui permet de vivre de ses moyens, avec une servante à la maison, comme le montre le recensement de 1901⁵³.

1.2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le patrimoine d'Edward Bowen, bien qu'il puisse sembler important, n'est pas propre à établir de façon adéquate ses nombreux enfants du moins pour assurer une reconduction de son propre niveau de vie, sans avoir recours à d'autres sources de rémunération. Une famille nombreuse présente des défis particuliers et ce, pas seulement dans le cas des cultivateurs⁵⁴. Dans sa biographie, il est mentionné que dès 1814 « Bowen se plaignit continuellement de ses difficultés financières et de la ruine qui le menaçait⁵⁵ ». Regardons ici de quelle façon il a, ainsi que plusieurs de ses enfants, misé sur la pluriactivité afin de s'assurer d'avoir des fonds supplémentaires pour pouvoir maintenir un train de vie intéressant.

⁵³ Ancestry, « Recensement des îles Anglo-Normandes de 1901 », https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=7816&geo_a=r&o_id=41028&o_lid=41028&o_sch=Web+Property, page consultée le 5 juillet 2018.

⁵⁴ Gérard Bouchard, *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay : 1838-1971*, Montréal, Boréal, 1996, 635 p.

⁵⁵ Wallot, DBC, « Edward Bowen », http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9F.html.

1.2.1 Le domaine foncier et immobilier

L'une des stratégies utilisées par les Bowen est de multiplier les occasions d'affaires. Cela leur permet d'accumuler des revenus importants et une de leurs principales sources de revenus d'appoint est la spéculation foncière. Il faut savoir que, grâce à son statut au sein du gouvernement, le juge Edward Bowen a réussi à obtenir de généreuses concessions de terre de la part de celui-ci. Les recherches ont permis d'apprendre que c'est au moins 10 000 acres de terres qui lui ont été octroyées⁵⁶. Faire partie de l'élite coloniale a ses avantages, dont ces dons gratuits. En plus de ces parcelles obtenues du gouvernement, l'honorable Edward Bowen effectue beaucoup d'achats de terres. De fait, il achète fréquemment des terres à un prix modeste, profitant des ventes de lots faites par les municipalités afin de recouvrir le paiement des taxes dues. Par exemple on trouve des papiers relatifs à l'achat par ce dernier, à petit prix, de quatre lots situés dans le canton Clifton dans les Cantons-de-l'Est, mesurant 500 acres chacun. La vente s'élève à la somme de 200 livres, ces terres étant achetées au shérif de Trois-Rivières⁵⁷. Ce qui équivaut à 10 acres la livre, prix fort avantageux en vue d'une revente ultérieure.

Les Bowen ne conservent cependant pas les terres obtenues pour un usage personnel ou familial. De fait, la famille Bowen revend les parcelles de terres acquises. Ces différentes ventes sont assujetties au taux d'intérêt en vigueur, qui peut varier, et elles sont échelonnées sur quelques années. Elles sont nombreuses (annexe 3), juste dans le fonds privé on répertorie plus de 70 ventes, s'échelonnant entre 1838 et 1866, qui sont liées à Edward Bowen. On sait, grâce à des recherches exploratoires, qu'il y en a probablement des centaines dans les greffes de notaires bien que ces sources doivent encore être explorées. Voici un exemple d'une des ventes effectuées par Edward Bowen : le 7 avril 1854, le juge vend à George Veasey, caissier de la ville de Québec, quatre lots et trois quarts. Ces derniers sont situés dans le canton d'Acton, dans le comté de

⁵⁶ *Liste des terrains concédés par la Couronne dans la province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890*, Québec, Charles-François Langlois, 1891, p. 16.

⁵⁷ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS3, SSS1, D6, 03 avril 1819, acte de vente.

Drummond. Les lots totalisent 950 acres et ils sont vendus sans garantie sur ce qu'ils peuvent contenir. Le montant de la vente s'élève à 712 livres, 12 schillings, monnaie courante du Canada, ce qui est somme toute considérable. 112 livres et 12 schillings sont versés immédiatement et les 600 livres restantes sont réparties en quatre paiements annuels de 150 livres auxquels s'ajoute des intérêts de 6% par an⁵⁸. Le juge n'est pas seul à user de cette stratégie, les documents révèlent que deux de ses fils l'épaulent dans la vente de ses terres. De fait, par sa présence dans la ville de Sherbrooke et la région des Cantons-de-l'Est, George Frederick Bowen est un agent idéal, agissant pour le compte de son père. Il peut faire le pont avec les acheteurs éventuels et on le retrouve en tant que représentant de son père dans plusieurs des ventes effectuées au profit de celui-ci⁵⁹. Son fils Noel Hill, notaire, l'aide lui aussi dans ces transactions. Son père lui fait, entre autres, écrire des brouillons d'acte de vente et lui demande des tarifs préférentiels pour certaines transactions⁶⁰. Il agit également en tant qu'agent pour son père, notamment en ce qui a trait à l'annonce de lots à vendre⁶¹ ou pour la recherche de lots à être vendus⁶². Le patriarche et ses fils sont donc, bien que non officiellement, en affaires ensemble sur le marché foncier. Un juge, un shérif et un notaire : le capital des savoirs juridiques et d'informations privilégiées dont jouit le clan Bowen est certainement considérable. À défaut d'être fabuleusement riches, ils sont en mesure de brasser des affaires bien profitables.

Les transactions foncières sont aussi utilisées par George Frederick Bowen pour son propre profit. On retrouve dans les documents des achats de lots qu'il a faits dans la région des Cantons-de-l'Est⁶³. Il en fait également la vente, en paiements annuels assujettis à un intérêt de 6%⁶⁴. De fait, George Frederick tient des comptes très précis des

⁵⁸ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS3, SSS1, D2, 07 avril 1854, acte de vente.

⁵⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS3, SSS1, D11, 10 janvier 1850, cautionnement; BANQ (Sherbrooke), P4, S1, SS3, SSS1, D4, 13 juillet 1859, vente et transfert; BANQ (Sherbrooke), P4, S1, SS3, SSS1, D14, avril 1856, billet de localisation.

⁶⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS3, D3, lettre.

⁶¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS3, D3, 26 février 1853, lettre.

⁶² BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS3, D3, 01 décembre 1854, liste de lots.

⁶³ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D4, 28 janvier 1853, acte de vente.

⁶⁴ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D4, 10 novembre 1860, vente et transfert.

terres qu'il possède. Il conserve des livres de plans de cantons qu'il annote⁶⁵, il dessine également des plans des endroits où il détient des terres et y inscrit ses terres invendues⁶⁶.

On trouve aussi une association professionnelle qui concerne George Frederick Bowen et qui est intimement liée au secteur foncier. Il s'agit d'une alliance entre lui et un notaire de sa région, Edward Pellew Felton, le fils de William Bowman Felton. Ce dernier est un propriétaire foncier et colonisateur qui s'installe, en 1816, dans le canton d'Ascot dans les Cantons-de-l'Est. Rapidement il cumule des propriétés foncières pour lui, 15 813 acres, et pour sa famille, 10 861 acres. Désirant les mettre en valeur, il crée une compagnie de colonisation en 1825 qui s'avère un échec. Il réussit cependant à influer sur l'établissement des institutions judiciaires et sur le développement capitaliste de la région. Il est également le premier commissaire bas-canadien des Terres de la couronne et il s'aliène plusieurs personnes en exerçant ce rôle. Il devient gênant pour les autorités britanniques et il s'attire la rogne de ses supérieurs en obtenant des concessions de terre pour ses enfants de façon discutable. À son décès, en 1836, il est en disgrâce. Les poursuites contre ses héritiers s'étirent jusqu'en 1876 et sa veuve a été réduite à la pauvreté et contrainte d'aller s'établir à Québec⁶⁷.

On peut voir ici une autre alliance juridique qui est profitable sur le marché foncier. Les deux hommes sont conjointement propriétaires de terrains dans le canton d'Ascot, qu'ils revendent par la suite. Le 1^{er} décembre 1868, ils possèdent ensemble 912 acres de terres qui, évaluées à 8 \$ l'acre valent 7 296 \$, soit 3 648 \$ par associé⁶⁸. En 1870, la municipalité d'Ascot évalue ce même nombre d'acres à 4 050 \$⁶⁹, mais s'agissant d'une évaluation municipale, on peut assumer qu'elle est en deçà du prix de vente. Les

⁶⁵ CRCE (Sherbrooke), fonds George Frederick Bowen, CA E001 P005-002, 1860, registre et cartes de lotissement.

⁶⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D4, 30 mai 1863, plan.

⁶⁷ J. I. Little, « William Bowman Felton », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/felton_william_bowman_7F.html, page consultée le 12 décembre 2018.

⁶⁸ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D8, 01 décembre 1868, liste de terres.

⁶⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D8, 02 mai 1870, taxes.

documents montrent que certaines des terres d'Ascot ont été achetées à l'aide d'un prêt conjoint, contracté par les deux hommes à la Quebec Saving Bank, d'un montant de 2 034,99 \$ au 30 avril 1866⁷⁰. Si les terres sont vendues au taux espéré par les deux hommes, les marges de profit durent être très avantageuses.

La documentation qui concerne la famille Bowen, révèle une autre stratégie immobilière, soit la location de terres et d'immeubles. Ils font de celle-ci, cependant, un usage beaucoup moins important que de la vente de terres. En fait, on constate qu'il s'agit d'une pratique ponctuelle. Il y a, dans les documents d'Edward Bowen, une liste de terres à Pointe-à-Pizeau, lieu aujourd'hui connu comme le quartier Sillery, qui sont louées⁷¹ mais cela ne semble pas être arrivé fréquemment. Toutefois, l'inventaire après décès d'Edward Bowen indique que ces locations génèrent des entrées d'argent, soit 512 \$ en rentes constituées⁷². Autrement, les Bowen ont eu quelquefois à gérer des immeubles qui sont loués sur des terres qu'ils ont reprises ou achetées. Ces contrats de location durent seulement le temps d'effectuer une revente. Par exemple, George Frederick Bowen, avec son associé, a loué des chambres dans une maison qu'ils possèdent sur Bridge St dans l'est de la ville de Sherbrooke. Ces locations de deux pièces rapportent entre 1,50 \$ et 2,50 \$ par mois et les contrats sont signés pour six mois⁷³. Ce n'est cependant pas une avenue financière qu'ils ont fortement exploitée.

On pourrait croire que cette diversité de revenus est suffisante pour assurer une prospérité liée au rang social que détiennent les Bowen, cependant les documents de la famille laissent voir que ces derniers en ont cumulés d'autres. De fait, un autre type de stratégie que les fils d'Edward Bowen ont mis à profit pour générer des revenus est celui d'agent pour le compte d'autrui. Deux des fils du juge Bowen le font de façon plus appuyée, soit Noel Hill et George Frederick. Leurs savoirs juridiques en font des agents tout désignés,

⁷⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D8, liasse de papiers.

⁷¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS3, SSS1, D13, liste.

⁷² BAnQ (Québec), CN301, S316, 8 octobre 1866, inventaire des biens après décès.

⁷³ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D8, 31 mai 1860, contrat de location.

de même que leur lieu de résidence : Québec, dans le cas de Noel Hill et les Cantons-de-l'Est dans celui de George Frederick.

George Frederick Bowen agit en tant qu'agent pour de nombreuses personnes. Un document de sa main inventorie la liste des cantons, le nom des propriétaires, le nombre de lots ainsi que leurs emplacements et, finalement, le nombre d'acres. Ce document permet de voir qu'au moment où il a été rédigé, après 1872, George Frederick Bowen était en charge de 53 267 acres de terres, qui sont réparties dans 26 cantons différents, ce qui est énorme. Les propriétaires sont quelquefois des membres de sa famille, mais surtout des tiers tel Sir Stephen Walcott ou Robert Hodgson, qui est lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard entre 1873 et 1879⁷⁴. Il effectue pour ses clients la vente des terres, il paye les taxes et il veille aux travaux requis. Le tout en échange d'une somme pour ses frais⁷⁵. Ceux-ci s'élèvent entre 10,33 \$ et 15,54 \$ par an, par personne représentée.

Noel Hill Bowen, son frère, notaire de la Ville de Québec exerce également le rôle d'agent pour certaines personnes. C'est lui qui s'occupe des terres de Sir Stephen Walcott à partir de 1859 jusqu'à son décès en 1872⁷⁶. C'est alors son frère qui prend la relève. Il perçoit également des frais pour son travail⁷⁷. Il a aussi été agent pour Malcom Cameron de Sarnia, un membre du Parlement provincial du Canada. Il s'occupe, encore dans ce cas, de la vente de ses terres⁷⁸. Il fait ainsi, moyennant rémunération, l'intermédiaire auprès de plusieurs personnes.

⁷⁴ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D11, liste des terres à vendre.

⁷⁵ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D10, 25 mars 1879, lettre; BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D12, 29 avril 1871, lettre.

⁷⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS2, SSS1, D3, mémorandum.

⁷⁷ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS2, SSS1, D3, 27 décembre 1867, état de compte; BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS2, SSS1, D3, 30 décembre 1871, mémorandum.

⁷⁸ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS2, SSS1, D4, 14 décembre 1859, billet de localisation.

On n'a pas trouvé d'autres indices concernant les membres de la famille Bowen laissant croire que, dans les générations subséquentes, certains d'entre eux firent office d'agent pour des tiers. Cette pratique semble avoir pris fin avec George Frederick Bowen. La fin du peuplement des Cantons-de-l'Est et la vente progressive des grands domaines constitués à l'époque coloniale doivent y être pour quelque chose.

1.2.2. Le domaine minier

La pluriactivité des membres de la famille Bowen ne s'arrête pas à l'utilisation des transactions foncières pour obtenir de l'argent afin de satisfaire à leur train de vie. En effet, la correspondance d'Edward Bowen avec son fils George Frederick Bowen permet de voir que les membres de la famille restent à l'affût de toutes les opportunités possibles. On remarque, dans une des lettres, que les deux hommes sont au courant des possibilités de gisements miniers dans la région des Cantons-de-l'Est et qu'ils sont très prudents avant de conclure leurs transactions. Particulièrement s'ils soupçonnent que la valeur des terres puisse en être augmentée⁷⁹. S'ils sont convaincus d'une telle possibilité, les Bowen se protègent et s'assurent de tirer profit de gisements potentiels en insérant une clause dans les actes ou promesses de vente qu'ils concluent, se réservant les droits miniers⁸⁰. Le minéral dont il est question le plus fréquemment est le cuivre, mais on mentionne également le plomb, le chrome et à une occasion, la possibilité d'une mine d'or. Dans les documents, qui s'échelonnent principalement entre 1862 et 1877, les Bowen ne prennent pas de chance et se réservent des droits sur tous minéraux qui pourraient être découvert. La hausse des cours des métaux, découlant de la guerre civile américaine cause une ruée vers le cuivre qui dure jusqu'en 1865 et dans certains secteurs des Cantons-de-l'Est, comme Ascot, elle s'étendra durant presque un siècle⁸¹

⁷⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 26 août 1862, correspondance; BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 28 août 1862, correspondance.

⁸⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS3, SSS1, D6, 30 janvier 1864, promesse de vente.

⁸¹ Kesteman, Southam et Saint-Pierre, *Histoire des Cantons-de-l'Est*, p. 321.

Les Bowen achètent également des droits miniers et des priviléges d'exploitation⁸². Ils revendent ensuite ces derniers à des acheteurs intéressés⁸³. On retrouve également des états de compte, dans les documents de George Frederick Bowen, concernant des investissements faits dans la Spring Hill Copper Mine, qui est située dans le canton de Barford⁸⁴. Cependant les documents n'indiquent pas si ces transactions dans le domaine minier ont été génératrices de profits considérables. Les Cantons-de-l'Est sont reconnus, au milieu du XIX^e siècle, comme étant la région minière la plus notable au Québec. De plus, comme il a été mentionné, le statut légal des mines permet une spéculation en deux temps, soit avec les droits miniers ou alors avec les terres à potentiel minier⁸⁵.

On sait en outre que deux des fils de George Frederick ont fait des transactions importantes dans le domaine minier. Francis Arthur Bowen a travaillé dans le domaine du fer à Chicago et également dans le secteur minier. Il a d'ailleurs été contracteur, vers 1886, en Amérique du Sud, plus particulièrement à Buenos Aires⁸⁶. Des renseignements montrent que les Bowen ont été impliqués dans une mine de cet endroit nommée la Barcelos Gold Mines Limited⁸⁷. Un autre des fils de George Frederick, Edward Charles vend, le 27 juillet 1882, à la Sherbrooke Mining and Smelting Company, certains lots dans le canton d'Ascot totalisant 1 660 acres. Il y a d'ailleurs eu beaucoup d'exploitation de cuivre dans cette région des Cantons-de-l'Est depuis 1859⁸⁸. La contrepartie qu'il reçoit pour ces terres est l'obtention de 9 975 parts du « stock capital » de ladite compagnie⁸⁹. On a trouvé l'acte d'incorporation de la compagnie, datée de 1882. Il y est mentionné que les actions sont d'une valeur de 100 \$ chacune⁹⁰. On constate que cette transaction peut

⁸² BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D4, 05 juillet 1866, vente de droits miniers.

⁸³ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS2, D3, The Springhill copper Mine; BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS2, D3, 25 septembre 1865, état de compte.

⁸⁴ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS1, D10, 11 octobre 1876, promesse de vente.

⁸⁵ Claude Bellavance, Yvan Rousseau et Jean Roy, dir., *Histoire du Centre-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 320-321.

⁸⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D14, 27 décembre 1886, correspondance Leonard Bowen, brouillon.

⁸⁷ CRCE (Sherbrooke), CA E001 P006-005-001, Cecil H. Bowen, 21 juillet 1899, notes.

⁸⁸ Bellavance, Rousseau, Roy, *Histoire du Centre-du-Québec*, p. 321-322.

⁸⁹ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S1, 27 juillet 1882, vente et transfert.

⁹⁰ Acte pour incorporer « The Sherbrooke Mining and Smelting Company », sanctionné le 1^{er} mai 1882.

s'avérer très bénéfique pour Edward Charles si la compagnie devient prospère. On remarque aussi, en lisant l'acte d'incorporation, que deux des directeurs de cette compagnie sont des membres de la famille Bowen soit George Frederick et son fils, Frederick William Wyatt.

1.2.3. Le domaine ferroviaire

Passons maintenant à l'analyse d'un autre secteur traduisant les opportunités offertes par la transition au capitalisme industriel, soit le secteur ferroviaire, et dans lequel plusieurs membres de la famille Bowen ont eu des intérêts. Les fils de George Frederick Bowen ont pu marier la spéculation foncière et des activités plus industrielles, ce qui est très parlant pour leur époque et ce qui les différencie des activités d'agents qu'ont exercés leur père et leur oncle, Noel Hill.

De fait il appert que le petit-fils d'Edward Bowen, Francis Arthur Bowen a, lors de son séjour en Amérique du Sud, fait fortune dans le domaine ferroviaire⁹¹. Il a également œuvré comme contracteur ferroviaire pour la Cobourg, Northumberland and Pacific Railway en Ontario⁹². Il est intéressant de constater qu'en 1871, son père, George Frederick, siège sur le conseil d'administration de la Sherbrooke, Eastern Townships & Kennebec Railway⁹³. Cette compagnie, d'ailleurs, a conclu un contrat avec une firme d'entrepreneurs ferroviaires de la région, la Bowen & Woodward⁹⁴. Le Bowen en question dans cette association est un autre des fils de George Frederick et le frère d'Arthur Francis. Edward Charles est entrepreneur ferroviaire dans la ville de Sherbrooke avec son associé, James R. Woodward⁹⁵. Il n'est alors pas surprenant de constater qu'un autre de leurs frères est aussi lié au secteur ferroviaire, soit Alfred Cecil Hale. On le retrouve, pour sa part, à

⁹¹ Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, tome 2: de l'âge de la vapeur à l'ère de l'électricité (1867-1896)*, Sherbrooke, Éditions G.G.C. ltée, 2001, p. 46-49.

⁹² CRCE (Sherbrooke), CA E001 P006-006-006, Francis A. Bowen.

⁹³ Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, t.2*, p. 67.

⁹⁴ *Ibid.* p.67.

⁹⁵ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS4, SSS1, D2, 02 avril 1884, poursuite.

la Quebec Central Railway : ingénieur ferroviaire, en 1902. Il y signe une lettre discutant de la viabilité d'un projet de chemin de fer⁹⁶. On peut donc constater l'intérêt que représente l'avènement et l'expansion du chemin de fer dans les Cantons-de-l'Est pour les membres de la famille Bowen qui y sont établis. Le réseau ferroviaire a joué un rôle primordial dans le développement économique et démographique de cette région⁹⁷.

1.2.4 Le prêt à intérêt

Dernier secteur d'activité dans lequel certains membres de la famille Bowen ont pu réaliser des profits : l'émission de billets à ordre. Ici, c'est le patriarche de la famille, le juge Bowen, et l'un de ses fils, Noel Hill, qui usent de ce procédé. Cela complète notre aperçu de la pluriactivité de certains membres du clan.

On retrouve dans les documents d'Edward Bowen une liste de billets à ordre, portant intérêt, qu'il détient pour la période de septembre 1848 à l'année 1850. Le total de ces obligations s'élève à £ 885.0.0. On découvre également, dans ce papier, le montant des intérêts qu'il perçoit aux six mois, ceux-ci sont de 6%⁹⁸. Dans les documents concernant Noel Hill Bowen, les sommes des billets varient entre de modestes montants de 1,50 \$⁹⁹ à d'autres, beaucoup plus important tel un billet de 100,00 \$ d'une durée de trois mois¹⁰⁰. Les personnes mentionnées sur les billets semblent venir de milieux modestes. On voit une note mentionnant que l'un d'entre eux est forgeron, alors qu'un autre est débardeur. Un autre billet est signé avec un x¹⁰¹. On ne mentionne pas les taux d'intérêt appliqués par Noel Hill, mais si l'on se fie à ce que l'on retrouve dans les documents de la famille, ces derniers avaient pour habitude d'appliquer des taux d'intérêts

⁹⁶ CRCE (Sherbrooke), CA E001 P006-005-001, 23 février 1902, Cecil H. Bowen, lettre.

⁹⁷ Claude Bellavance, Yvan Rousseau et Jean Roy, dir., *Histoire du Centre-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 229-230.

⁹⁸ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS3, SSS2, D1, 1848, liste d'obligations.

⁹⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS2, D1, 22 juillet 1868, J. Canuon.

¹⁰⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS2, D1, 05 février 1866, Miles O'Brien.

¹⁰¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS2, D1, 26 novembre 1858; 8 février 1864; 4 février 1861.

d'environ 6% dans leurs autres transactions financières. Le total des obligations émises par Noel Hill Bowen, dont on trouve les copies dans le fonds de la famille, s'élève à 942,55 \$¹⁰² et on peut présumer que ce n'est qu'une partie de tout ce qu'il a pu avoir émis. On peut donc voir l'importance des sommes qui peuvent ainsi être perçues par les Bowen grâce aux intérêts que leur rapporte ces obligations.

1.3 ALLIANCES PROFESSIONNELLES ET ENTREPRISES

Il arrive fréquemment que des partenariats non incorporés soit utilisés comme mode d'association au XIX^e siècle. Ceux-ci permettent d'allier le savoir-faire et les influences de deux personnes maximisant, de ce fait, les chances de réussite. Comme celui entre George Frederick et Edward Pellew Felton, dans le domaine foncier, qui a été évoquée précédemment, ou alors celui entre Edward Bowen et ses deux fils. Voici une autre de ces collaborations, rendue possible par le réseau familial du clan.

1.3.1. Le Sherbrooke Grist Mills : George Frederick Bowen et Edward Hale

Une association professionnelle a permis à George Frederick Bowen de mettre sur pied une entreprise entre lui et son beau-frère, Edward Hale. De fait, à la suite d'un incendie, la ville de Sherbrooke a de la place pour une nouvelle meunerie. Ce projet intéresse beaucoup George Frederick Bowen, mais il n'a pas, en sa possession, les fonds nécessaires à la concrétisation de ce projet. Il réussit à convaincre son beau-frère, Edward Hale, de s'associer avec lui et c'est celui-ci qui avance les sommes requises pour faire le nouveau moulin à farine¹⁰³.

¹⁰² BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS2, D1, billets à ordre.

¹⁰³ Jean-Pierre Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, tome 1: de l'âge de l'eau à l'ère de la vapeur (1802-1866)*, Sherbrooke, Éditions G.G.C. ltée, 2000, p. 183-187.

Les deux hommes réussissent à obtenir de la British American Land Company (BALC), une convention privilégiée, fort probablement en raison de l'influence d'Edward Hale. Il s'agit d'un bail de 15 ans avec une possibilité d'extension de 10 ans. Habituellement, la BALC exige que ses locataires construisent le bâtiment, selon leurs spécifications. Mais dans ce cas-ci, la compagnie a fourni, exceptionnellement, les matériaux requis et le bois de charpente, sous forme d'un prêt de 1 600 \$ pour la construction du moulin. Somme pour laquelle les deux associés doivent hypothéquer la bâtie et effectuer le remboursement en 6 ans. Un loyer de 200 \$ leur est demandé et ce dernier est suspendu durant la période d'étiage. La BALC leur concède également un monopole d'exploitation, clause qui est rarement accordée par cette compagnie¹⁰⁴.

Edward Hale, loue à son beau-frère le moulin et lui propose un contrat lui permettant de sortir de sa condition de débiteur et de devenir progressivement co-propriétaire du bâtiment avec lui¹⁰⁵. L'entreprise est rapidement prospère et, en décembre 1850, George Frederick Bowen en devient propriétaire avec Edward Hale¹⁰⁶. En 1852, la Sherbrooke Grist Mills est évaluée à 6 000 \$¹⁰⁷. Le 31 août 1857, les deux hommes cèdent le moulin ainsi que le bail à un boulanger, Francis Loomis, pour la somme de £ 800¹⁰⁸. On peut voir que cette association a été payante pour George Frederick Bowen.

Conclusion

On constate qu'en plus d'exercer des métiers d'importance, somme toute rémunérateurs, les Bowen se sont adonnés à la pluriactivité afin de conserver une place enviable dans l'élite du XIX^e siècle. Le meilleur exemple de cette pluriactivité vient sans doute de George Frederick Bowen qui, en plus d'exercer le métier de Shérif du district de

¹⁰⁵ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS3, D3, 27 mars 1850, notes et calculs.

¹⁰⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS3, SSS3, D3, 05 décembre 1850, état de compte.

¹⁰⁷ Kesteman, *Histoire de Sherbrooke, tome 1*, p. 183-187.

¹⁰⁸ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S24, 31 août 1857, George Frederick Bowen, affectation.

Saint-François, a œuvré dans le domaine foncier, en vendant des terres à son compte et avec un associé. Il a également été agent pour des tiers et propriétaire d'un moulin avec son beau-frère. Ses fils ont, quant à eux, travaillés dans le domaine minier et dans les entreprises ferroviaires.

Il n'est pas le seul à avoir diversifié ses sources de revenus; son père, le juge Edward Bowen, fait de même, ainsi que son frère Noel Hill. Il n'y a pas de traces de pluriactivité qui ont été trouvées concernant George Mountain Bowen, un autre fils de l'honorable Edward Bowen. Cependant on presume que c'est dû, en grande partie, au fait qu'il est domicilié en Angleterre et que, de ce fait, son parcours est plus difficile à documenter. La lettre qu'il a écrite à Sir John A. Macdonald, qui a été mentionnée plus tôt, laisse croire qu'il a également plus d'une corde à son arc. Il s'y dit impliqué dans les activités mercantiles, l'expédition, les assurances et les banques¹⁰⁹. En somme, la pluriactivité semble bien répandue à l'intérieur du clan.

On constate que les membres de la famille Bowen ont une connaissance fine des possibilités d'enrichissement et des opportunités qui peuvent être source de profits, et leurs savoirs juridiques sont cruciaux. Le poste de shérif qu'occupe George Frederick, dans le district Saint-François, est au centre de tout ce qui peut être à vendre, en faillite, etc. Le palais de justice, au XIX^e siècle, est le *nexus* des informations et des possibilités sur le marché foncier. De fait, leurs expertises se déploient bien au-delà de leur métier et la façon dont ils ont réussi à se créer un portefeuille familial et à utiliser les connaissances de chacun est un avantage incontestable. On peut voir que les fils Bowen ont, pour la plupart, réussi à se maintenir dans l'élite du XIX^e siècle et ce grâce, en grande partie, à l'utilisation d'une stratégie de pluriactivité complexe et diversifiée. On constate cependant que certains ont, quant à eux, échoués. Pour ceux qui ont réussi, les postes professionnels et politiques demeurent au cœur du statut élitaire.

¹⁰⁹ BAC (Ottawa), Sir John A. Macdonald fonds, political papers, subject files, R14424-0-3-E, MG26-A, 1,01, George Mountain Bowen, correspondance, 08 décembre 1882.

CHAPITRE 2

LES POSTES PROFESSIONNELS ET POLITIQUES

Dans le précédent chapitre, on a pu voir comment les membres de la famille Bowen ont usé de pluriactivité économique afin de maintenir leur rang social. En effet, le patrimoine du juge Edward Bowen, bien qu'il puisse sembler important, ne lui permet pas d'établir ses enfants au moyen d'un patrimoine abondant dont chacun aurait pu profiter. Le juge, ainsi que ses enfants, ont donc multiplié les occasions d'affaires.

Ce deuxième chapitre présente une autre facette de la reproduction sociale des Bowen. Bien que le chef de famille se plaint constamment d'être au bord de la faillite, on constate qu'il a pris soin d'offrir à ses enfants une éducation de qualité¹. De fait, une éducation prolongée, comme le mentionne Thierry Nootens dans son texte sur les fils prodiges de la bourgeoisie montréalaise, est grandement valorisée par la bourgeoisie². De plus, une fois qu'ils sont établis, les Bowen ne s'arrêtent pas à l'obtention d'un seul poste. Ils en occupent plusieurs, dans les professions libérales et judiciaires. Ils s'engagent également dans des postes politiques et dans des associations de natures diverses. Jean-René Thuot démontre bien la portée extraparoissiale que peut atteindre ces différents rôles chargés de pouvoir dans son article sur les élites locales. Celui qui détient ce pouvoir devient en quelque sorte le pont entre la communauté et le monde extérieur³.

¹ Wallot, DBC, « Edward Bowen », http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9F.html.

² Nootens, « What a Misfortune that Poor Child... », p. 232.

³ Thuot, « Élites locales, institutions et fonction publiques ... », p. 187.

2.1 L'ÉDUCATION ET LES APPRENTISSAGES

L'éducation est un investissement essentiel et une marque importante de notabilité chez les familles bourgeoises. On peut voir dans les apprentissages qu'ont eu les fils de la famille Bowen l'importance que peut revêtir pour le patriarche l'éducation donnée à ses enfants. Plus particulièrement en ce qui concerne les fils de la famille. Il est d'ailleurs fréquent, au sein de l'élite canadienne, d'envoyer les enfants parfaire leur éducation au loin et ce, malgré les coûts que cela provoque⁴. Dans le cas des membres de la famille Bowen, c'est auprès de membres de l'élite bas-canadienne et québécoise qu'ont eu lieu la plupart de leurs apprentissages.

De fait, le juge Bowen a tout mis en œuvre pour que ses enfants obtiennent des apprentissages de qualité. Edward Henry, son fils ainé, est reçu avocat le 7 août 1829. Il est écrit, dans le certificat qui lui est délivré, qu'il a passé l'examen devant Jonathan Sewell, procureur général du Bas-Canada, avec succès⁵. Son père avait également fait son apprentissage auprès de ce dernier⁶. George Frederick, pour sa part, étudie également le droit, sous la gouverne de Robert Shore Milnes Sewell, un des fils de Jonathan Sewell⁷. Il est reçu au Barreau en 1832⁸. William Hamilton débute, lui aussi, un apprentissage auprès de cet homme de loi qui devait durer cinq ans⁹. C'est le décès du jeune homme en 1830 qui met fin à cette formation. Francis Nathaniel Burton va, quant à lui, étudier à Édimbourg en Écosse. Il obtient, en 1853, son brevet de la faculté de Glasgow et son diplôme de M. B. l'année suivante. Il entre ensuite dans l'armée où il est assistant-

⁴ Lorraine Gadoury, *La famille dans son intimité : échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1998, p. 111.

⁵ BAnQ (Sherbrooke), P4, S4, D1, 07 juillet 1829, certificat d'avocat.

⁶ Wallot, DBC, « Edward Bowen », http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9F.html.

⁷ Pothier, *Les maires de Sherbrooke 1852-1982*, p. 7.

⁸ *Ibid.*

⁹ BAnQ (Québec), CN301, S208, 19 juillet 1828, brevet de cléricature.

chirurgien dans les Coldstream Guards, un régiment de l'armée britannique¹⁰, puis il est chirurgien à l'école militaire de Dublin¹¹.

Il n'y a aucune information concernant l'éducation de George Mountain Bowen. Au recensement du Canada de 1851¹², il n'habite plus avec son père et on ne le trouve sur aucun autre recensement de cette année. Il réapparaît en 1861 en Angleterre, où il est recensé comme marchand¹³. Noel Hill, pour sa part, a commencé en 1844, à l'âge de 16 ans, un apprentissage auprès de son beau-frère, Edward Lewis Montizambert, un avocat de la ville de Québec¹⁴. Il reçoit ensuite une formation de notaire et est reçu le 4 février 1850¹⁵. Sur les six fils du juge qui atteignent l'âge adulte, deux deviennent avocat, un décède durant son apprentissage pour exercer ce même métier, un devient médecin, un autre notaire et le dernier marchand.

Concernant l'éducation qui est prodiguée aux filles de la famille Bowen, les informations sont très partielles. On sait cependant, à cause de la nombreuse correspondance de la famille, que toutes les filles Bowen sont capables de lire et d'écrire. Ces mêmes lettres permettent de constater que leur éducation est très typique de celle reçue par les jeunes filles de l'élite du XIX^e siècle : travaux d'aiguille, religion, art et musique¹⁶. Dans une des missives envoyées par Edward Bowen à son fils George Frederick, il lui mentionne que ses filles, Alicia Aubigny et Louisa Aylmer, se sont mises en tête d'apprendre la guitare¹⁷.

¹⁰ Royal Medical and Chirurgical Society of London, *Proceedings of the Royal Medical and Chirurgical Society of London*, Londres, 1871, p. 151.

¹¹ H. G. Hart, *The New Army List and Militia List*, Londres, John Murray, 1860, p. 375.

¹² BAC, Recensement du Canada de 1851, <https://www.bac-lac.gc.ca/tra/recensements/Pages/recensements.aspx>, page consultée le 24 octobre 2018.

¹³ Recensement de l'Angleterre de 1861.

¹⁴ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS4, 18 décembre 1844, contrat d'apprenti.

¹⁵ Roy, *Histoire du notariat...*, vol 3, p. 175.

¹⁶ Gadoury, *La famille dans son intimité...*, p. 117.

¹⁷ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, D4, 16 janvier 1850, correspondance.

Le lien entre la place qu'occupe Edward Bowen dans l'élite politico-administrative, plus particulièrement dans la sphère juridique, et l'éducation dont ses enfants ont bénéficié est indéniable. Il est fort intéressant de constater que le legs le plus facile à offrir, pour un membre de cette élite à ses fils, est une éducation de professionnel du droit, à défaut d'un héritage financier plantureux. Les contacts nécessaires pour assurer une cléricature représente en ce sens un capital de sociabilité on ne peut plus crucial. Ayant lui-même fait ses études auprès de Jonathan Sewell, il n'est pas surprenant de voir ses fils avoir eux aussi accès à des apprentissages auprès des membres de cette famille. À défaut d'être d'emblée des rentiers, à la différence des fils de Joseph Masson¹⁸, ils ont la capacité d'obtenir des revenus intéressants si les opportunités professionnelles et le talent personnel sont au rendez-vous.

2.2. LES POSTES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES : NOTAIRE, PROTONOTAIRE, SHÉRIF, AVOCAT, JUGE

Après les apprentissages, viennent les emplois occupés par les membres de la famille Bowen. Les fils Bowen ont, pour la plupart, suivi les traces de leur père et se sont installés dans des postes liés de près à la justice et à l'administration. Le clan, à n'en pas douter, profite largement du développement de l'appareil judiciaire – et donc du développement de l'État – au Bas-Canada au milieu du XIX^e siècle. Dit autrement, l'éducation juridique n'est pas tout, il faut des débouchés; sur ce plan, les fils Bowen arrivent à maturité au bon moment. Le seul d'entre eux qui se dirige dans un métier différent est Francis Nathaniel Burton, avec sa carrière dans le monde médical. Cependant ce domaine est, lui aussi, propre à lui assurer un établissement réussi et à lui permettre de se maintenir dans l'élite du XIX^e siècle.

¹⁸ Nootens, « Je crains fort que mon pauvre Henri... », p. 230.

Dans le cas d'Edward Bowen et de son fils Edward Henry, on parle de postes de juge, George Frederick de shérif et pour Noel Hill de celui de notaire. Cependant les membres de la famille ne s'en tiennent pas au seul exercice de leur profession. De fait, ils ont fréquemment cumulé divers postes d'importance, souvent obtenus grâce à des réseaux professionnels auxquels ils ont accès. Ce cumul de postes est un critère assez distinctif de l'exercice d'un pouvoir social non négligeable, comme le disent Thierry Nootens et Jean-René Thuot dans leur introduction du recueil *Les figures à travers le temps : Formes, pratiques et intérêts des groupes élitaires au Québec*¹⁹.

On constate qu'Edward Bowen, du fait de ses nombreuses relations, cumule plusieurs postes à fort potentiel financier : ceux de traducteur français du Conseil exécutif, de secrétaire français de la province et de président de la Cour d'appel²⁰. Ce sont également des postes qui permettent au juge Bowen de se maintenir dans l'élite coloniale. Car, comme le dit à ce sujet Claude-Isabelle Brelot, sans cet investissement, le déclassement social est toujours possible, et même avec lui, il n'est pas exclu²¹. Se maintenir dans l'élite demande des efforts pour une catégorie sociale comme l'élite politico-judiciaire.

Son fils ainé Edward Henry n'a pas eu, pour sa part, l'opportunité de cumuler beaucoup de postes, étant décédé à l'aube de ses 42 ans des suites d'un accident de voiture à cheval. Avant d'accéder à son poste de juge à la Cour supérieure du district de Gaspé, il agit comme magistrat stipendiaire à Chateauguay²² et avocat dans la ville de Percé²³.

¹⁹ Nootens et Thuot, « Introduction », *Les figures du temps...*, p. 3.

²⁰ Wallot, « Edward Bowen », http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9F.html.

²¹ Claude-Isabelle Brelot, « Introduction conflits et déclassement : la légitimité de l'histoire des élites en question », *Cahiers d'histoire*, vol. 45, no 4 (2000), p. 499.

²² E. Z. Massicotte, « Les tribunaux de police de Montréal », *Bulletin de recherches historiques*, vol. 26, no 6 (juin 1920), p. 182.

²³ Roy, *Les juges de la province...*, p. 77.

Le problème rencontré en ce qui concerne l'éducation de George Mountain se répercute également dans la capacité de savoir si ce dernier a cumulé des postes d'importance. On le retrouve, dans un annuaire commercial de Liverpool, en 1871, où il est enregistré comme marchand général et consul nicaraguayen²⁴. Cependant, son établissement en Angleterre ne permet pas d'avoir les sources nécessaires pour tracer une image fiable de ses implications professionnelles.

Pour ce qui est de George Frederick, il s'installe dans la région de Sherbrooke en 1835, pour y exercer le métier d'avocat. Tel que mentionné par Yvan Rousseau dans son chapitre sur les structures sociales du Centre-du-Québec, dans un contexte régional les avocats et les notaires exerce un important pouvoir politique et social²⁵, à plus forte raison dans les régions en développement accéléré du fait de l'extension du terroir agricole et de la transition au capitalisme. C'est ce même contexte régional qui est favorable à la longue carrière de shérif, quarante-quatre années, de George Frederick. Il est ensuite nommé protonotaire, emploi qu'il exerce jusqu'à son décès. En parallèle de ces emplois, il a, lui aussi, exercé d'autres postes lui procurant revenus et influence, soit ceux de juge de paix, de président de la Cour des sessions générales de la paix du district Saint-François et de commissaire des faillites²⁶.

Ces nombreux postes, détenus par les Bowen, leur offre, en plus d'un salaire supplémentaire du fait de leur exercice, une notabilité importante, un atout majeur dans la reconnaissance sociale, comme l'explique Christian Dessureault et Christine Hudon dans leur article sur les élites locales²⁷. Ils leur permettent également de bâtir un réseau solide où ils peuvent accéder à des informations précieuses. Celles-ci leur permettent d'être au fait d'opportunités avantageuses, notamment des ventes de terres saisies.

²⁴ *The Commercial Directory of Liverpool and Shipper's Guide*, Londres, Université d'Oxford, 1871, p. 13 et p. 165.

²⁵ Rousseau, « Les structures sociales... », p. 251.

²⁶ Pothier, *Les maires de Sherbrooke...*, p.7-10.

²⁷ Dessureault et Hudon, « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada... », p. 419.

2.3 LES POSTES POLITIQUES : MAIRE, PRÉSIDENCE D'ASSOCIATIONS, DÉPUTÉ, OFFICIER DANS LA MILICE

Il n'y a pas que les emplois occupés par les Bowen qui ont été des atouts dans le maintien de la famille. Leur investissement dans la société et les milieux qui sont les leurs, au sein des institutions locales, dans des postes plus honorifiques, dans des postes militaires ou dans diverses associations leur ont permis de se créer des relations. On peut aussi dire, à l'inverse, que ces postes sont le résultat de la mise à profit de leur réseau de relations, tout en étant susceptible de leur permettre de nouer d'autres contacts et d'étendre leur influence. Ces connexions d'influence, ces contacts professionnels et ces réseaux de sociabilité sont des éléments clés de ces stratégies diversifiées qui ont permis aux Bowen de tenter de conserver leur statut. Comme l'a montré Françoise Noël dans son ouvrage *Family Life and Sociability*, c'est à travers les contacts sociaux que les familles créent leurs réseaux. Avoir accès à ces cercles sociaux de l'élite, générateurs de rencontres, est indispensable pour l'avancement des carrières²⁸.

Edward Bowen, en plus de son métier de juge, participe à plusieurs institutions et associations de son temps. Il a pris part, notamment, à la vie politique du Bas-Canada. Il est député de William Henry, appuyant le parti des bureaucrates, en 1809 et il est réélu en 1810. Il reste à ce poste jusqu'à sa nomination à la Cour du banc du roi en 1812. On le retrouve également actif dans la milice²⁹. Il en est lieutenant de 1804 à 1812³⁰ et ensuite capitaine de 1812 à 1827³¹. Ces postes d'officier, comme l'expliquent Christian Dessureault et Roch Legault, dans leur article sur le bataillon de Saint-Hyacinthe entre 1808 et 1830, sont limités et leur accessibilité varient selon la profession, la fortune et les liens familiaux. Ils sont également considérés, dans la société de l'époque, comme des

²⁸ Noël, *Family Life and Sociability...*, p. 211.

²⁹ Deschênes, *Dictionnaire des parlementaires du Québec*, p. 104.

³⁰ Wallot, DBC, « Edward Bowen », http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9F.html.

³¹ Benjamin Sulte, *Histoire de la milice canadienne-française, 1760-1897*, Montréal, Desbarats, 1897, p.26.

postes prestigieux³². Les auteurs parlent également de cette institution comme d'un « lieu de collaboration entre le pouvoir colonial et les élites bas-canadienne ». Ils mentionnent, dans l'article, que la milice est une instance de pouvoir symbolique³³. Une forme de pouvoir qui, alliée aux pouvoirs des autres postes occupés, a permis de l'aider à conserver son statut au sein de l'élite coloniale. Finalement, on retrouve le juge Bowen dans diverses associations de son époque, lieu d'échanges et de contacts. Il fait partie de l'Incorporated United Church Society du diocèse de Québec, où il occupe un des postes de vice-président, au côté de plusieurs autres membres de l'élite du XIX^e siècle : des juges, des seigneurs et des membres du clergé. Il en fait partie de 1844 jusqu'en 1865³⁴. Il est également actif dans la Société de feu de Québec et dans la Quebec Emigrant Society³⁵. En somme, l'homme est parfaitement intégré à l'élite coloniale du Bas-Canada préindustriel.

Son fils, George Frederick Bowen, œuvre également dans le domaine politique, pour sa part au niveau local. Il est élu premier maire de la ville de Sherbrooke à la suite de la constitution de la municipalité. Le conseil est alors composé en majorité d'avocats, de marchands et d'artisans-industriels anglophones³⁶. Il demeure à ce poste de 1852 à 1854³⁷ et il prend part à l'établissement des services publics et à l'élaboration des premiers règlements municipaux de la ville de Sherbrooke. On remarque que les Bowen n'ont pas seulement profité du développement de l'État au XIX^e siècle, développement appuyé dans le domaine judiciaire, mais qu'ils sont aussi acteurs de sa régionalisation et de son développement à l'échelle locale. Cet exercice du pouvoir étatique est également signe de notabilité, comme le montre François Guérard dans sa définition de celle-ci dans son

³² Christian Dessureault et Roch Legault, « Évolution organisationnelle et sociale de la milice sédentaire canadienne : le cas du bataillon de Saint-Hyacinthe, 1808-1830 », *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 8, no 1 (1997), p. 94.

³³ *Ibid.*, p. 88.

³⁴ *The Second Annual Report of the Incorporated Church Society of the Diocese of Quebec, 1844*, Quebec, Lovell and Gibson, 1844, p. 3; *The Twenty-Fourth Report of the Incorporated Church Society of the Diocese of Quebec for the year ending 31st december 1865*, Quebec, Mercury Office, 1866, p. 5.

³⁵ Wallot, DBC, « Edward Bowen », http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9F.html.

³⁶ Ville de Sherbrooke, « L'hôtel de ville de Sherbrooke : un édifice patrimonial sur un lieu chargé d'histoire », [en ligne], https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/Mairie/hotelville_web2.pdf, page consultée le 15 août 2018.

³⁷ Pothier, *Les maires de Sherbrooke...*, p. 7-10.

article sur les notables trifluviens³⁸. Tout comme son père, George Frederick fait partie de la milice et ce, dès l'âge de 16 ans. Il y exerce les fonctions de lieutenant et de capitaine³⁹. Il fonde ensuite le 53^e bataillon d'infanterie de Sherbrooke en 1867 et il en est le commandant⁴⁰. Ces postes d'officiers, comme l'article de Dessureault et Legault sur le bataillon de St-Hyacinthe en rend compte, sont souvent des avenues par lesquelles ceux qui les empruntent s'impliquent dans la vie électorale et politique de leur localité⁴¹. Ils sont des postes génératrices de pouvoir et de notabilité. Ce ne sont pas, cependant, les seuls endroits où créer des réseaux avec les gens de l'élite et faire rayonner son prestige aux yeux de la communauté. De fait, George Frederick prend part à plusieurs conseils d'administration, dont celui de la Sherbrooke Academy et du Bishop's College⁴². Il est également le premier président élu de la Sherbrooke Total Abstinence Society, poste qui, comme le souligne J. I. Little dans son ouvrage *The Other Quebec*, attire ceux qui détiennent des positions honorables dans la société de Sherbrooke et qui, également, se veut surtout honorifique⁴³. Toutes ces implications et ces postes contribuent à conserver le statut social des Bowen dans l'élite du XIX^e siècle. On semble assister, avec George Frederick, à la reconduction du modèle du père, mais à une échelle proprement régionale et non plus bas-canadienne.

Un autre des fils du juge Bowen, Noel Hill, s'est investi dans la société et a, par le fait même, réussi à étoffer le réseau de sociabilité de la famille. Comme son frère George Frederick et son père, il agit comme officier dans la milice. On le retrouve au rang de capitaine, en mars 1861, au sein de la 3^e compagnie de Québec et lieutenant-colonel en 1867. Il figure également au conseil des officiers en 1870⁴⁴. Noel Hill fait également

³⁸ François Guérard, « Les notables trifluviens... », p. 28.

³⁹ Ancestry, *Feuilles d'appel et listes de paie de la milice canadienne et de l'armée britannique, Canada, 1795 à 1850*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=3230>, page consultée le 15 août 2018.

⁴⁰ Pothier, *Les maires de Sherbrooke...*, p. 7-10.

⁴¹ Dessureault et Legault, « Évolution organisationnelle et sociale... », p. 95.

⁴² Pothier, *Les maires de Sherbrooke...*, p. 7-10.

⁴³ J. I. Little, *The Other Quebec : Microhistorical Essays on Nineteenth-Century Religion and Society*, Toronto, University of Toronto Press, 2006, p. 141-142

⁴⁴ Ancestry, *Listes des forces de la Milice et la défense, Canada, 1832, 1863 à 1939*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1916>, page consultée le 15 août 2015.

partie, comme son père, de l’Incorporated United Church Society du diocèse de Québec, où il siège au conseil central durant deux ans⁴⁵. Outre ces implications, Noel Hill fait partie de la franc-maçonnerie de Québec⁴⁶, de la Literary and Historical Society of Quebec, une société savante au sein de laquelle il écrit un ouvrage sur l’Île d’Orléans⁴⁷, ainsi que membre du Stadacona Club, où son nom côtoie ceux de plusieurs membres de l’élite de la ville de Québec⁴⁸. D’autres membres du clan ont été actifs au sein de la milice, on retrouve notamment Edward Henry Bowen au rang de capitaine, en 1831, Alfred Cecil Hale Bowen à celui de lieutenant, en 1879 et Edward Russell Hale au rang de lieutenant, en 1891⁴⁹.

Conclusion

On constate donc que les Bowen, autant le père que les fils, sont arrivés à investir les institutions dominantes de leurs temps à plusieurs niveaux. Cet investissement est de toute évidence intensif, bien que les points de comparaison manquent. Ils ont, de cette façon, réussi à maintenir leur place parmi les groupes dominants de leur époque. Ces réseaux, qu’ils se sont créés, leur ont permis de solliciter des services, d’être à l’affut d’emplois avantageux ou de traitements privilégiés. Ils leur ont été d’un grand appui quand est venu le temps de contracter des alliances matrimoniales qui ne déclassent pas et qui même, parfois, ont été bénéfiques pour le maintien de la famille. C’est ce dont il est question dans le prochain chapitre où l’on aborde les alliances conclues par les membres de la famille et leurs réseaux de sociabilité informels, c’est-à-dire non professionnels et non institutionnels.

⁴⁵ *The Nineteenth Report of the Incorporated Church Society of the Diocese of Quebec for the Year Ending 31st December, 1860*, Quebec, John Lovell, 1861, p. 3; *The Twentieth Report of the Incorporated Church Society of the Diocese de Quebec for the Year Ending 31st December, 1861*, Quebec, Mercury Newspaper Office, 1861, p. 3.

⁴⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS4, D3, outils de travail maçonnique.

⁴⁷ Noel Hill Bowen, *An Historical Sketches...*

⁴⁸ Charles Joseph Alleyn, *An Act to Incorporate the ‘Stadacona Club’ of Quebec*, Quebec, Thompson, Hunter & co, 1861, p. 1.

⁴⁹ Ancestry, *Listes des forces...*, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1916>.

CHAPITRE 3

LES RESSOURCES DE LA VIE PRIVÉE ET DE LA SOCIABILITÉ FAMILIALE

Le maintien du rang élitaire ne se résume pas uniquement à l'accumulation d'un patrimoine monétaire qui est ensuite transmis, après un décès, aux descendants. Il est le résultat d'une combinaison de stratégies dont l'objectif est de conserver une place enviable dans les différentes hiérarchies sociales. En ce qui concerne la famille Bowen, c'est sur un amalgame de ressources économiques, professionnelles et politiques, combinées à l'utilisation judicieuse de ses réseaux sociaux que repose son succès relatif. En effet, tous ne réussissent pas aussi bien les uns que les autres. D'ailleurs, on constate que la lignée connaît, au final, une certaine stagnation voire un déclin social. Dans le présent chapitre, on rendra compte d'un dernier rouage de la reproduction sociale bourgeoise, soit les rapports de sociabilité et d'alliance, sans oublier certains échecs connus par des membres du clan.

3.1 RÉSEAUX DE SOCIABILITÉ

Il est essentiel de ne pas négliger la valeur des réseaux de sociabilité au XIX^e siècle. La famille, la parenté élargie, les amis et les connaissances constituent l'essence d'un tissu social qui peut se révéler primordial pour les individus. Françoise Noël, dans son ouvrage *Family Life and Sociability*, explique bien cette importance du réseau de sociabilité, que ce soit quand vient le temps de partager des moments de loisirs ou alors de s'entraider

dans des moments plus difficiles¹. C'est également un réseau privilégié quand les enfants grandissent et qu'il faut leur trouver de bons apprentissages ou de bons emplois. Et, comme le mentionne Noël, c'est à travers ces activités sociales, où se fréquentent les familles, que les jeunes gens peuvent faire la connaissance de leurs époux éventuels. En ce qui concerne les Bowen, on constate l'importance de leur réseau social et de leur réseau de parentèle par ses ramifications, qui s'étendent dans plusieurs villes de la province dont Québec, Sherbrooke et Montréal mais également aux États-Unis. Des membres de la famille habitent Boston et New York et certains ont, également, des racines dans le vieux continent, en Angleterre et en Écosse.

3.1.1 Les visites et la correspondance

Comme Françoise Noël le mentionne dans *Family Life*, les visites sont des moyens privilégiés d'interactions sociales² et les visites familiales prolongées sont fréquentes chez l'élite³. Il s'agit de l'une des façons d'entretenir les liens avec autrui. Une avenue privilégiée pour étudier les réseaux sociaux, dans les documents de la famille, est la quantité de lettres échangées entre parents, alliés, amis et connaissances. On obtient, grâce à elles, une fenêtre sur cette vie sociale et elles révèlent comment les individus et les ménages solidifient ainsi leurs réseaux. Bien que la famille soit éparsée au Bas-Canada, aux États-Unis et en Angleterre, les déplacements pour se voir sont monnaie courante. Dans les lettres on retrouve plusieurs mentions de ces périles. Par exemple, le patriarche de la famille écrit à son fils George Frederick et lui parle du départ prochain de sa femme, Eliza Bowen, et de sa fille Charlotte Louisa : « your dear mother and Louisa purpose leaving Quebec tomorrow en route for Boston... ». On trouve également la mention d'un voyage que George Frederick doit faire chez son père à Québec : « I wish you [...] my dear mother were coming on circuit here on the 8th inst, it will be so pleasant to have you both under one roof once more... ». Quelquefois, les lettres témoignent des difficultés qui ralentissent le départ des voyageurs attendus : « My dear Fred, the weather having delay

¹ Noël, *Family Life and Sociability...*, p. 211.

² Noël, *Family Life and Sociability...*, p. 228-229.

³ *Ibid.*, p. 238.

your visitors, Noel & Lou...⁴ ». Les voyages outre-mer sont pour leur part moins fréquents mais ils ne sont pas inexistant, comme celui que fait Charlotte Webster, la fille d'Anne Emily, pour visiter des membres de la famille en Angleterre : « We have been really glad to see Chattie before her departure on so long a voyage she looks very cheerful & well and I have no doubt will be a great confort to dear honey in Liverpool ». On mentionne également un séjour qu'y a fait George Frederick accompagné de son fils Alfred Cecil : « When in England with my son Cecil... ». L'inverse est également possible, comme la visite de Gertrude Bowen, qui réside en Angleterre, chez des membres de sa famille demeurant à Sherbrooke. On voit même des passages chez des amis de la famille, comme celui d'Elizabeth Jessie Katherine et de Francis Arthur, les enfants de George Frederick, à Montréal, visites qui durent parfois quelques semaines : « My winter has been rather lonely without little Jessie she has been paying visit to several kind friends in Montreal the Drummonds, Johnsons, Gordons & is now at the McKenzies they begged so of me to let her stay with them [...] Frank went into Montreal for the last Fancy Skating party and the Johnsons have kept him...⁵ ».

Les moments passés avec voisins, parents et amis que l'on côtoie presque tous les jours sont également une autre façon d'entretenir les relations dans les familles élitaires du XIX^e siècle. Les lettres écrites à partir de la fuite de Noel Hill, en 1872 par Mary Sophia, âgée de 48 ans et Alicia Catherine Aubigny, 47 ans, les deux filles célibataires d'Edward Bowen, se révèlent une mine d'informations sur ce qui se passe dans l'élite de Québec et dans la ville : « I am very glad we are all out of town, Quebec has lost its good name if can & Friday lasts doings will tell against her for many days » (il s'agit d'un affrontement qui a eu lieu entre les débardeurs irlandais et canadiens-français qui a fait deux morts et une trentaine de blessés). Les demoiselles y racontent toutes les visites qu'elles ont faites et reçues. Elles décrivent à leurs correspondants tout ce qui peut être

⁴ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 20 septembre 1853, correspondance; BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 1^{er} juin 1857; BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 3 février 1858; BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 6 décembre 1884.

⁵ BAnQ (Sherbrooke) P4, S1, SS1, SSS1, D4, 10 mars 1865; BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, lettre non datée.

d'intérêt et qui se produit dans la ville. Par exemple, elles commentent la nouvelle terrasse Dufferin, à Québec : « I was wishing you had a chair on our new Dufferin Terrace. The look by the river the terrace ends up as far as the flag of the Citadel...⁶ ». En tant que tantes célibataires elles reçoivent beaucoup de visites de la part des membres de leur famille, parfois même d'Angleterre : « She (Nita Bowen, la femme de George Mountain) went off with Charlie Monty & a Sewell party yesterday to see maple sugar made [...] I think she has pretty well enjoyed her visit in Canada...⁷ ». Les deux demoiselles ont un rôle central dans la famille, elles sont celles qui transmettent à tous les nouvelles de tout un chacun, comme l'état de santé des membres de la famille : « Arthur Housman has come down home to recover from a bad attack of fever [...] I hear poor Willie Bell is very ill but no particulars & Ramsay Montizamberts typhod fever has [...] into dyphtesia & his mother & Sarah think most dispoud higly of his illness...⁸ ». Elles décrivent les grands événements, comme les mariages :

...the Hamilton wedding on the 26th of last month [...] It was a pretty wedding, the bride was dressed in the usual white silk veil & orange blossoms. the bridesmaids, 5, were all in cream color dresses & hats. Miss Francis Parker & Minnie Thompson Andrews daughter wore cream colored inrah silks & hat hats, the same color, there were both grown up girls, the others 3, little one about nita's age wore nuns veiling same color & carried baskets of lovely flower. I don't think if an english princess was going to be married there would have been a greather crowd in & outside St Matthews church. Even Mr Cole the gentlemen who was to be married to Etta Hamilton had hard work to get through the crowd, he had to tell them his name & to say he was to take a very important part in the service or ceremony & then they made way for him⁹...

Elles commentent également les maladies, les réussites et les décès : « I was shoked to hear of the death of young Mrs John Burstall from heart failure I understand she was Col. Rhodes youngest child & daughter & only married 6 months ago¹⁰ ». Leur réseau est étendu, puisqu'elles partagent leur temps entre leur résidence de Québec et l'Île d'Orléans où elles s'installent durant l'été. Sur cette île, elles fréquentent les membres de l'élite qui y séjournent et elles reçoivent parents et amis : « all the families of the Island are getting

⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D10, 16 avril 1879.

⁷ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D10, 16 avril 1879.

⁸ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D10, 6 novembre 1876.

⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D12, 9 mars 1889.

¹⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D12, 4 janvier 1893.

up a pic-nic to Mosandos Cove on Friday [...] Mr Sewell is coming to us, for a [...], Mr Housman is coming up from Tadoussac tomorrow & I fancy the girls also...¹¹ ». Généralement c'est l'aînée, Mary Sophia, qui écrit les lettres. Elle le fait jusqu'à son décès en 1883 et c'est ensuite sa sœur cadette, Alicia Catherine Aubigny, qui prend le relais.

3.1.2 Un lien symbolique : le choix du parrain

Un document écrit de la main du juge Bowen montre de manière révélatrice l'ampleur du réseau dont bénéficie ce dernier. De fait, le patriarche a noté, en voulant préserver l'histoire familiale, le nom de presque tous les parrains et les marraines qui ont été choisis pour ses enfants¹². Françoise Noël mentionne que le choix du nom des enfants, en milieu élitaire, est très important. En effet, il inscrit ce dernier dans sa famille et, également, dans sa communauté. Le choix des parrains et marraines est de fait très important, comme elle l'indique, car il crée entre l'enfant et les personnes choisies une parenté fictive. Les enfants héritent d'ailleurs fréquemment du nom d'une des personnes qui ont été désignées comme parrains ou marraines¹³. On peut voir l'intégration des différentes générations de Bowen dans l'élite de leur temps en regardant quelles personnes ont été choisies, généralement trois par enfant, dans l'entourage du juge Bowen pour tenir le rôle hautement symbolique des parrains et des marraines (tableau 1). On donne généralement deux parrains et une marraine au garçon et deux marraines et un parrain aux filles. Par souci de clarté, seuls les noms et occupations des parrains ont été utilisés pour la démonstration.

¹¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D10, 20 août 1879; lettres.

¹² CRCE (Sherbrooke), P006-006-002, carnet Edward Bowen

¹³ Noël, *Family Life and Sociability...*, p. 142.

TABLEAU 1
Parrains : deuxième génération d'enfants de la famille Bowen, 1808-1828

Nom des enfants et année de naissance	Parrain 1	Parrain 2	Note(s)
Edward Henry 1808	Henry Caldwell Officier, homme politique, avocat, seigneur	George Hamilton Juge	E.H. a fait son apprentissage auprès de Jonathan Sewell
Isabella Cassan 1810	Roger Hale Sheaffe Officier, administrateur colonial		
George Frederick 1811	John Caldwell Avocat, seigneur	John Davidson Procureur	G.F. a fait son apprentissage auprès de Robert Shore Milnes Sewell
William Hamilton 1812	Robert Dunn Officier de la Milice	William Hamilton	W.H a fait son apprentissage auprès de Robert S. M. Sewell
Eliza Cecilia 1813	Pierre Dumas Officier 99 ^e régiment		
Lucy Irwin 1815	Joseph Langley Mills Révérend		
Charles Marshall 1818	James Coffin Adjoint au commissaire général de l'armée à Québec	Charles Marshall	
Anne Emily 1819	Thomas Forgues Médecin		
Charlotte Louisa 1820	Henry Caldwell Juge		
Francis Nathaniel 1822	Francis Nathaniel Burton Administrateur colonial		F.N.B a épousé Constance Sewell
Mary Sophia 1824	Alexander Dobbs Officier, capitaine	J. C. Driscoll Révérend	
Alicia Catherine 1825	Herman W. Ryland Fonctionnaire, homme politique		
George Mountain 1826	George Mountain Ministre et évêque de l'Église d'Angleterre	George Archbold Révérend	
Noel Hill 1828	Sir Thomas Noel Hill Officier britannique	Fox Maule Capitaine des Highlanders	

Source : les données sont tirées des baptistères des membres de la famille Bowen et du carnet écrit par Edward Bowen (CRCE-Sherbrooke, P006-006-002).

Donc, comme on peut le voir dans le tableau 1, le fils ainé, Edward Henry¹⁴, a eu pour parrains Henry Caldwell, un officier, homme politique, seigneur et propriétaire foncier de Québec¹⁵ et George Hamilton, qui est peut-être son oncle ou un juge dont le nom est souvent associé au cercle que fréquente Edward Bowen¹⁶. Sa marraine est Margaret Coffin, la fille du juge John Coffin¹⁷ et l'épouse de Roger Hale Sheaffe, un officier et administrateur colonial¹⁸. C'est ce dernier, d'ailleurs, qui est le parrain d'Isabella Cassan¹⁹, la fille ainée du juge Bowen. Ses marraines sont Henrietta Sewell, la fille de Jonathan Sewell et Isabella Frobisher, que l'on soupçonne être l'épouse de Benjamin Joseph Frobisher, un trafiquant de fourrures et juge de paix²⁰. George Frederick²¹ est le filleul de John Caldwell, un avocat et seigneur ainsi que de John Davidson, le beau-frère de ce dernier. Sa marraine est Susannah Craigie, l'épouse d'un fonctionnaire, homme politique et entrepreneur nommé John Craigie²².

Son jeune frère, William Hamilton²³ a pour parrains Robert Dunn, un officier de la milice²⁴ et William Hamilton. Sa marraine est Elizabeth Davidson.

¹⁴ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Edward Henry Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

¹⁵ Marcel Caya, « Henry Caldwell », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/caldwell_henry_5F.html, page consultée le 23 août 2018.

¹⁶ Robert Péter Gillis, « George Hamilton », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/hamilton_george_1781_1839_7F.html, page consultée le 23 août 2018.

¹⁷ Marie-Paule R. Labrèque, « John Coffin », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/coffin_john_1729_1808_5F.html, page consultée le 23 août 2018.

¹⁸ Carol M. Whitfield et Wesley B. Turner, « Sheaffe, sir Roger Hale », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/sheaffe_roger_hale_8F.html, page consultée le 23 août 2018.

¹⁹ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Isabella Cassan Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

²⁰ Fernand Ouellet, « Joseph Benjamin Frobisher », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/frobisher_benjamin_joseph_6F.html, page consultée le 23 août 2018.

²¹ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], George Frederick Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

²² Christian Roux, « John Craigie », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/craigie_john_5F.html, page consultée le 23 août 2018.

²³ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], William Hamilton Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

²⁴ Lépine, *Les officiers de la Milice...*, p. 111.

Eliza Cecilia Bowen²⁵ a pour sa part comme marraines Eliza Mountain, la femme de Jacob Mountain, un évêque et homme politique²⁶ et Cecilia Ann Craigie, la fille de John Craigie²⁷. Son parrain est le capitaine Pierre Dumas du 99^e régiment, sur lequel il n'a pas été possible de trouver d'informations. Cependant, il est surprenant de voir un patronyme français lié à la famille Bowen.

Lucy Irwin²⁸ a pour marraine son homonyme, la veuve du capitaine James Brook Irwin, qui est décédé lors de l'attaque du fort Érié²⁹. Sa seconde marraine se nomme Catherine Munro. Elle est également la filleule du révérend Joseph Langley Mills³⁰, le gendre de John Craigie. Charles Marshall³¹, décédé à l'âge de deux ans, a comme parrains James Coffin, un des fils de John Coffin, ainsi que son homonyme, sur lequel aucune information n'a été trouvée. Il en est de même pour sa marraine, une dame nommée Jane Skerrett.

Anne Emily³² eau pour marraines Ann Caldwell, la femme de Henry Caldwell et Emily Cuthbert, l'épouse de Ross Cuthbert, coseigneur, avocat et homme politique³³. Son parrain est un nommé Thomas Forques, médecin.

²⁵ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Eliza Cecilia Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

²⁶ Thomas R. Millman, « Jacob Mountain », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/mountain_jacob_6F.html, page consultée le 23 août 2018.

²⁷ Roux, « John Craigie », http://www.biographi.ca/fr/bio/craigie_john_5F.html.

²⁸ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Lucy Irwin Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

²⁹ Great Britain House of Commons, *Journal of the House of Commons*, vol. 72, Londres, H.M. Stationery Office, 1817, p. 534

³⁰ Réal G. Boulianne, « Joseph Langley Mills », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/mills_joseph_langley_6F.html, page consultée le 23 août 2018.

³¹ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Charles Marshall Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

³² *Ibid.*, Anne Emily Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

³³ Jean-Pierre Wallot, « Ross Cuthbert », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/cuthbert_ross_9F.html, page consultée le 23 août 2019.

Sa sœur, Charlotte Louisa³⁴ est la pupille de Charlotte M. M. Mountain, la fille de Jacob Mountain, et de Louisa Caldwell. Son parrain est l'honorable Henry Caldwell. Pour Francis Nathaniel Burton³⁵ on a choisi son homonyme, un administrateur colonial³⁶ ainsi que Frederick Arabin, un capitaine du régiment royal et l'époux d'Eliza Mountain, une autre des filles de Jacob Mountain. Sa marraine est Isabella Mary Darling, la femme du colonel Darling.

Mary Sophia Bowen³⁷ a, pour sa part, deux parrains et deux marraines. Celles-ci sont Mary Dobbs, sur laquelle on n'a pas d'informations, et Charlotte Ryland, la femme de Herman Witsius Ryland, un homme politique³⁸. Ses parrains sont le capitaine Alexander Dobbs et le révérend J. C. Driscoll.

Alicia Catherine Aubigny³⁹ est la pupille d'Herman Witsius Ryland, de Mary Ann Davidson et de Susan Racey. George Mountain Bowen a eu son homonyme, ministre et évêque de l'Église d'Angleterre comme parrain⁴⁰, ainsi que le révérend anglican George Archbold. Sa marraine est Margaret Kerr.

³⁴ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Charlotte Louisa Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

³⁵ *Ibid.*, Francis Nathaniel Burton Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

³⁶ Péter Burroughs, « Sir Francis Nathaniel Burton », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/burton_francis_nathaniel_61f.html, page consultée le 23 août 2018.

³⁷ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Mary Sophia Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

³⁸ James H. Lambert, « Herman Witsius Ryland », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/ryland_herman_witsius_7f.html, page consultée le 24 août 2018.

³⁹ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Alicia Catherine Aubigny Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

⁴⁰ Monica Marston, « George Jehoshaphat Mountain », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/mountain_george_jehoshaphat_91f.html, page consultée le 24 août 2018.

Noel Hill Fox Maule Bowen⁴¹ a comme parrains Sir Thomas Noel Hill, un officier britannique, et Fox Maule, un capitaine des Highlanders. Sa marraine est Lady Anna Maria Hill.

En ce qui concerne Louisa Aylmer Bowen⁴², la fille cadette, elle a été baptisée en privé et l'on ne retrouve pas les noms des parrains et marraines sur le baptistère officiel. Cependant, le juge Bowen a noté dans son document le nom d'une des marraines de sa fille, Lady Louisa Aylmer, la femme d'un gouverneur général du Canada, Matthew Whitworth Aylmer. Finalement, le fils cadet, Charles William⁴³, décédé à l'âge de six mois a été baptisé, mais sans mention de parrains ou de marraines.

Cette liste exhaustive de noms permet de voir l'importance de l'intégration de la famille Bowen dans ce qui constitue l'élite coloniale : officiers militaires, hommes politiques, hommes d'église, seigneurs et hommes de justice. Comme le dit Jean-René Thuot dans son texte sur les élites locales, les « individus qui accaparent les rôles publics qui ont le plus de substance au niveau local [...] à défaut d'avoir un grand nombre de liens, ont tous des liens de parenté proche...⁴⁴ ». Le réseau social du juge est varié et étendu, aussi bien en sol nord-américain qu'en sol britannique. Les personnes choisies sont toutes liées au pouvoir ou à l'élite que ce soit par les postes qu'elles occupent ou par les familles qu'elles représentent. Les liens ainsi établis créent de belles opportunités, par exemple certains fils de la famille Bowen font leur cléricature et leurs apprentissages auprès de membres de la famille Sewell, notamment Edward Henry, George Frederick et William Hamilton. Francis Nathaniel Burton, pour sa part, épouse une des petites-filles de Jonathan Sewell tout comme son neveu, Edward John Hale. Les unions symboliques ainsi nouées

⁴¹ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], Noel Hill Fox Maule Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

⁴² *Ibid.*, Louisa Aylmer Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

⁴³ *Ibid.*, Charles William, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

⁴⁴ Thuot, « Élite locales, institutions... », p. 202.

permettent au clan d'étendre la portée de ses connexions. Une recherche a aussi été menée dans les baptistères des petits-enfants pour voir s'ils ont également été insérés dans un vaste réseau de sociabilité. Par souci d'efficacité, seuls les enfants dont les baptistères ont été retracés sont évoqués et inclus dans un tableau organisé en fonction des lignées issues d'Edward Bowen. Les parrains des enfants de cette troisième génération ont-ils quelque chose à nous apprendre sur le statut de la famille, sur son inscription dans les cercles élitaires de son temps ?

TABLEAU 2
Parrains : troisième génération de la famille Bowen, 1831-1871.
Les enfants d'Isabella Cassan Bowen et de Matthew Bell

Nom de l'enfant et année de naissance	Parrain 1	Parrain 2	Note(s)
Matthew Bell 1836	Edward Hale (1) Homme d'affaires, député, conseiller législatif	Charles Richard Ogden ⁴⁵ Homme politique, fonctionnaire	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille. (1)
Catherine Bell 1839	Edward Greive ⁴⁶ Trésorier, député		
William A. Bell 1842	Arthur C. Webster (2) Commissaire	James B. Johnston Médecin?	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (2)
Edward B. Bell 1844	Edward Hale (1) Homme d'affaires, député, conseiller législatif	Charles N. Montizambert (3) Régistrateur	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (1)(3)
Alexander N. Bell 1850	Jasper H. Nicolls ⁴⁷ Ministre de l'Église d'Angleterre		

Source : Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

⁴⁵ Lorne Ste. Croix, « Charles Richard Ogden », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/ogden_charles_richard_9F.html, page consultée le 28 août 2018.

⁴⁶ Assemblée nationale du Québec, « Edward Greive », [en ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/greive-edward-3525/biographie.html>, page consultée le 28 août 2018

⁴⁷ D. C. Masters, « Jasper Hume Nicolls », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/nicolls_jasper_hume_10F.html, page consultée le 28 août 2018.

TABLEAU 3
Parrains : troisième génération de la famille Bowen, 1831-1871.
Les enfants de George Frederick Bowen et d'Eliza Jessie Wyatt

Nom de l'enfant et date de naissance	Parrain 1	Parrain 2	Note(s)
Edward C. Bowen 1844	Edward Hale (1) Homme d'affaires, député, conseiller législatif	Edward Bowen Juge	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (1)
Francis A. Bowen 1845	Arthur C. Webster (2) Commissaire	? Bowen	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (2)
Frederick W.W. Bowen 1849	William G. Wyatt	George Mountain Bowen (9) Marchand	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (9)
Ernest H. Bowen 1854	Noel Hill Bowen (5) Notaire	Isaac Helmuth Ministre de l'Église d'Angleterre	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (5)
Florence M. Bowen 1855	G. W. Lloyd		

Source : Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

TABLEAU 4
Parrains : troisième génération de la famille Bowen, 1831-1871.
Les enfants d'Eliza Cecilia Bowen et Edward Hale

Nom de l'enfant et date de naissance	Parrain 1	Parrain 2	Note(s)
Elizabeth F. Hale 1831	William St Quintin Quintin		
Lucy Anne Hale 1839	E. L. (7) Montizambert Avocat		Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (7)
Edward C. Hale 1844	George F. Bowen (4) Shérif	George Carleton Hale (oncle)	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (4)
William A. Hale 1847	John Orlebar Capitaine	William Lloyd	

Source : Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

TABLEAU 5
Parrains : troisième génération de la famille Bowen, 1831-1871.
Les enfants de Lucy Irwin Bowen et d'Edward Lewis Montizambert

Nom de l'enfant et date de naissance	Parrain 1	Parrain 2	Note(s)
Charles E. Montizambert 1841	Charles N. (3) Montizambert Régistrateur	Edward Henry Bowen (6) Avocat, juge	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (3)(6)
Frederick Montizambert 1843	Edward Hale (1) Homme d'affaires, député, conseiller législatif	George Frederick Bowen (4) Shérif	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (1)(4)
Louisa H. Montizambert 1844	Noel Hill Bowen (5) Notaire		Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (5)
William Carlisle Montizambert 1847	Alexander C. Buchanan Fonctionnaire	William Robinson	

Source : Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

TABLEAU 6
Parrains choisis : troisième génération de la famille Bowen, 1831-1871.
Les enfants d'Anne Emily Bowen et d'Arthur Cruickshank Webster

Nom de l'enfant et date de naissance	Parrain 1	Parrain 2	Note(s)
Annie Webster 1840	Edward Henry Bowen (6) Avocat, juge		Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (6)
Charlotte Webster 1842	Edward Hale (1) Homme d'affaires, député, conseiller législatif		Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (1)
Arthur Webster 1847	E. L. (7) Montizambert Avocat	George Mountain Bowen (9) Marchand	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (7) (9)

Source : Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

TABLEAU 7
Parrains : troisième génération de la famille Bowen, 1831-1871.
Les enfants de Charlotte Louisa Caldwell Bowen et d'Alexander Carlisle Buchanan

Nom de l'enfant et date de naissance	Parrain 1	Parrain 2	Note(s)
Carlisle E. Buchanan 1846	E. L. (7) Montizambert Avocat	Edward Burstall ⁴⁸ (8) Commerçant	Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (7)(8)
Arthur H. Buchanan 1858	N. J. Hamilton		
Percy L. Buchanan 1866	Leigh Pemberton		

Source : Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

TABLEAU 8
Parrains : troisième génération de la famille Bowen, 1831-1871.
Les enfants de Louisa Aylmer Bowen et George Vernon Housman

Nom de l'enfant et date de naissance	Parrain 1	Parrain 2	Note(s)
Eva V. Housman 1871	Edward Burstall (8)		Il a le même parrain que d'autres membres de la famille (8)

Source : Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 22 octobre 2018.

Dans les tableaux 2 à 8, seuls les noms de parrains ont été retenus. En ce qui concerne les enfants de Francis Nathaniel Burton et de George Mountain, étant donné qu'ils sont nés en Angleterre, il a été impossible de trouver les informations concernant les parrains qui ont été attribués aux enfants, s'il y en a eu. Il y a également certains descendants qui ne figurent pas dans la liste, la raison étant que sur les baptistères il n'y a aucun nom de parrains d'inscrit dans l'espace prévu à cet effet. Nous avons mis, dans la section des notes, des mentions quand une même personne est choisie pour plus d'un enfant. Il y a neuf personnes qui sont plus d'une fois parrain d'un des enfants de la

⁴⁸ Jean Benoit, « John Burstall », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/burstall_john_12F.html, page consultée le 22 octobre 2018.

troisième génération du clan. Dans huit de ces cas, il s'agit d'un membre de la famille. Edward Hale est même désigné parrain à cinq reprises. Un seul individu qui n'est pas lié à la famille est parrain deux fois. Il s'agit d'Edward Burstall, un commerçant de bois. Les recherches n'ont pas permis de trouver une raison claire expliquant ce fait.

On peut voir dès le premier coup d'œil une différence majeure entre les parrains choisis pour la seconde génération de la famille Bowen et ceux de la troisième. De fait, les parrains retenus sont, pour la plupart, des membres de la famille. Il peut s'agir d'un grand-père mais, la majorité du temps, il s'agit d'un oncle. Cette donnée se retrouve d'ailleurs également dans le choix des marraines qui sont, pour la plupart, des membres de la famille : tante, sœur ou cousine. C'est d'ailleurs en conformité avec la façon de faire dans l'ouest de l'Europe vers la fin du XIX^e siècle, soit le choix fréquent de membres de la famille pour servir de parrains, souvent des tantes ou des oncles⁴⁹. On peut se demander si, toutefois, les filleuls tirèrent profit de cette tutelle symbolique ? Il n'y a rien qui indique que les liens de parrainage ont eu un impact probant dans la carrière des enfants de cette génération. Il y a seulement un contrat d'apprentissage qui a été trouvé concernant les individus de la troisième génération. Il s'agit d'un contrat liant Francis Arthur Bowen (tableau 3) à son oncle, Noel Hill et ce dernier n'est pas son parrain⁵⁰. Une analyse plus approfondie des carrières et des lieux de travail pourrait peut-être permettre de voir s'il existe une solidarité qui n'apparaît pas à première vue et qui aurait été créée par ces liens symboliques.

Une autre constatation qui s'impose quand on regarde les tableaux 2 à 8, c'est que les parrains sont moins prestigieux que ceux de la génération précédente. Il n'y a plus de seigneurs, d'officiers ou d'administrateurs coloniaux. On voit surtout des membres des professions libérales : avocat, notaire, commissaire, trésorier, shérif, etc. Le membre le plus notoire de la liste, Edward Hale, est un membre de la famille. Toutefois, les données

⁴⁹ Daniel Scott Smith, « Child-Naming Practices, Kinship Ties, and Change in Family Attitudes in Hingham, Massachusetts, 1641 to 1881 », *Journal of Social History*, vol. 18, no 4 (1985), p. 554.

⁵⁰ BAnQ (Québec), CN301, S350, 9 février 1850, clerkship.

présentées ne démentent pas l'importance du réseau social des Bowen. L'attribution de parrains et de marraines provenant d'une élite plus locale, particulièrement dans la région des Cantons-de-l'Est, semble montrer un déclin dans le rayon d'action de son cercle d'influence. Le réseau social, bien qu'ayant des ramifications outre-mer n'est pas assez solide pour y offrir des opportunités avantageuses.

3.1.3 L'entraide et le patronage

Les Bowen, même en étant séparé par une longue distance, arrivent à s'entraider. Les réseaux, comme le démontre Brian Young dans son *Patrician Families*, sont souvent utilisés par les membres de l'élite quand ils ont besoin de soutien⁵¹. Dans une lettre écrite par Edward Bowen à son fils George Frederick, le patriarche termine celle-ci en disant : « ... you will see [William] Bell (mari d'Isabella Cassan Bowen) has been confirmed in his three offices, but I hold it from undoubted authority that if he continues to unfit himself for the duties thereof, no favor will again be shown to him and he will be on the pavé, tell him this from me on the kinder way possible⁵² ». De fait, William Bell, le beau-frère de George Frederick et d'Edward Hale, est reconnu comme étant un alcoolique et c'est grâce à son réseau de parenté qu'il a pu, malgré cette déviance, obtenir et conserver ses emplois⁵³. Et au-delà de cet avertissement d'un patriarche bienveillant, on retrouve une mise en garde bien claire : « on the pavé ». Comme l'a montré Thierry Nootens dans son ouvrage sur les déviances et les familles, l'entourage est habituellement la première ligne de défense contre les déviances, ici l'alcoolisme, dont peut être atteint un de ses membres⁵⁴. Le réseau d'amitié des Bowen s'est aussi avéré aussi profitable quand est venu le temps de placer les enfants en apprentissage ou de leur trouver un bon travail. Voici un exemple de l'étendue et de l'importance qu'a pu avoir ce réseau : en 1859, Edward Bowen

⁵¹ Young, *Patrician families...*, p. 32.

⁵² BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 14 janvier 1850, correspondance.

⁵³ J. I. Little, *State and Society in Transition in Transition : the Politics of Institutional Reform in the Eastern Townships : 1838-1852*, McGill-Queen's University Press, 1997, p. 32.; BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 29 novembre 1853, correspondance.

⁵⁴ Nootens. *Fous, prodigues et ivrognes...*, p. 69.

écrit une lettre de remerciement à Lord Seaton⁵⁵. En effet, il lui est très reconnaissant d'avoir trouvé pour son fils, Francis Nathaniel Burton, un poste de chirurgien et d'auxiliaire médical à la Royal Hibernian School de Dublin. Poste qui, aux yeux du juge, représente beaucoup plus que ce que son fils peut espérer, étant si jeune dans ce métier⁵⁶.

Le patronage est chose courante dans l'élite du XIX^e siècle et particulièrement dans les zones rurales, comme le démontre bien John Irvine Little dans le premier chapitre de son *State and Society in Transition*⁵⁷. Le réseau de sociabilité est primordial dans ce cas et l'itinéraire professionnel de George Frederick, comme celui de son père avant lui, confirme bien les avantages que cela peut apporter. Dans la région de Sherbrooke, où George Frederick demeure, une des figures dirigeantes est Edward Hale, son beau-frère. Ce dernier écrit à sa femme Eliza, en juillet 1841, que son principal souci est de trouver une place pour George Frederick⁵⁸. Et il n'est pas le seul sur sa liste, y figurent aussi d'autres membres de la famille, les Hale, les Webster et E. L. M. (que l'on soupçonne être son autre beau-frère, Edward Lewis Montizambert, l'époux de Lucy Irwin)⁵⁹. En ce qui concerne George Frederick, il accède, premièrement, à un poste de greffier à la cour du district Saint-François. Il obtient ensuite le poste de commissaire des faillites et, finalement, le poste de Shérif⁶⁰. Quand il perd ce poste de façon inattendu, en 1887, et qu'il se retrouve dans l'embarras financièrement⁶¹ c'est encore grâce à ses connaissances qu'il décroche le poste de protonotaire adjoint, avec Hubert C. Cabana. De fait, Henri-Gustave Joly de Lotbinière a intercédé en sa faveur⁶².

⁵⁵ Alain Wilson, « John Colborne, 1^{er} baron Seaton », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/colborne_john_9F.html, page consultée le 22 octobre 2018.

⁵⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D3, 16 avril 1859, correspondance.

⁵⁷ Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997, p. 17-47.

⁵⁸ McCord Museum (Montréal), fonds Edward Hale, P036, 12 juillet 1841, correspondance; cité dans J. I. Little, *State and Society...*, p. 31.

⁵⁹ McCord Museum (Montréal), P036, 2 et 14 août 1841, correspondance; cité dans J. I. Little, *Ibid.*, p. 31.

⁶⁰ J. I. Little, *State and Society...*, p. 32.

⁶¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D14, 16 avril 1887, correspondance.

⁶² J. I. Little, *Patrician Liberal: The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly De Lotbinière, 1829-1908*, Toronto, University of Toronto Press, 2011, p. 156-157.

On constate que les Bowen, particulièrement les fils, ont un réseau qui leur permet de solliciter des services. George Mountain le fait, en demandant à Sir John A. Macdonald quelques lignes de recommandation pour un poste au Canadian Pacific et, dans le cas d'un échec auprès d'eux, de le nommer à un poste au sein de son gouvernement⁶³. On note cependant que ces demandes d'aide sont très révélatrices de l'incertitude financière dans laquelle se trouve certains membres de la famille et des stratégies dont ils doivent user pour réussir.

Finalement un autre exemple significatif de l'importance d'entretenir de bonnes relations se trouve dans les réactions des connaissances de la famille suite au départ précipité de Noel Hill Bowen aux États-Unis lors de sa faillite. Les amis de ce dernier, même ceux qui ont été lésés par lui, lui écrivent pour lui fournir aide et support et pour lui remonter le moral dans ces moments difficiles. Son secrétaire depuis huit ans, Isaïe Nolet lui écrit : « Vu que vous devez vous ennuyer beaucoup je vous envoie un weekly qui vous mettra au courant des nouvelles de Quebec...⁶⁴ ». Une de ses connaissances, un dénommé Sichel, lui donne des conseils pour trouver un emploi aux États-Unis : « it is scarcely necessary for me to give you advise or I understood that you have some powerfull friends in Boston and elsewhere, go to them and excuse yourself in the best way possible and get them to give you an appointment somewhere enough to make a good living there... » et lui dit qu'il a hâte d'avoir de ses nouvelles : « I should be glad to hear from you and your movements...⁶⁵ ». Une autre personne, dénommée Minguay, lui écrit sous le sceau de la confidentialité : « ...though I cannot stand the loss if it falls on me yes I am glad to see that you are out of the grasp of those (if there be any) who could ill treat you... »⁶⁶. Isaïe Nolet, qui est plongé dans la tourmente à la suite de son départ, lui écrit fréquemment et le tient au courant de ce qui se fait regardant son dossier : « Je suis peiné de vous informer que je ne puis point collecter aucun loyer ni aucune dette qui vous sont [dûs] vu que vos

⁶³ BAC (Ottawa), R14424-0-3-E, MG26-A, 1,01, George Mountain Bowen, correspondance, 08 décembre 1882.

⁶⁴ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS2, SSS2, D1, 29 mars 1872.

⁶⁵ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS1, D12, 7 mai 1872, correspondance.

⁶⁶ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS2, SSS1, D1, 23 mars 1872, correspondance.

créanciers pourraient m'accuser de fraude [...]. Je suis prêt à tout faire pour vous mais je ne puis faire que ce qui est juste...⁶⁷ ». On constate que les réseaux d'entraide sont très importants et qu'ils peuvent devenir vitaux quand la situation devient à ce point critique.

3.2 LES ALLIANCES MATRIMONIALES

Les réseaux de sociabilité et de parentèle sont également très importants quand vient le temps, pour les enfants, de trouver un partenaire de vie. C'est pourquoi l'étude des alliances matrimoniales conclues par les enfants de la famille Bowen semble une avenue privilégiée pour examiner à quel point ces unions sont un moyen de bonifier ce réseau et, de concert, comment ce dernier les rend possibles. De plus, comme l'explique Lorraine Gadoury dans son ouvrage sur les élites canadiennes du XVIII^e siècle, les femmes et les hommes de ce groupe n'épousent pas seulement une personne, elle épouse toute sa famille⁶⁸ et, naturellement, ils choisissent des partis acceptables en regard de leur statut social⁶⁹. Le bon mariage est une marque de distinction et un moment important de la reproduction sociale⁷⁰. Regardons ici les unions qui ont été contractées par les enfants d'Edward Bowen.

3.2.1 Les unions de la seconde génération des Bowen

On sait que le juge a eu huit filles de son union avec sa femme, Eliza. Deux d'entre elles, Mary Sophia et Alicia Catherine Aubigny, ne se sont pas mariées et ont habitées ensemble leur vie durant. Qu'en est-il des unions contractées par les six filles restantes ? Ont-elles épousé des partis avantageux ? Il est à noter que dans le cas de tous les contrats

⁶⁷ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS2, SSS1, D1, 23 mars 1872, correspondance.

⁶⁸ Gadoury, *La famille dans son intimité...*, p. 146.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 73.

⁷⁰ Noel, *Family Life and Sociability...*, p. 20; Ward, *Courtship, Love and Marriage in Nineteenth-Century English Canada*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990, p. 120-147.

de mariage de la famille Bowen qui ont été trouvés, les époux renoncent mutuellement à la coutume de Paris, à la communauté de biens et à tous les douaires en vigueur au Bas-Canada. Peter Ward, dans son ouvrage *Courtship, Love and Marriage in Nineteenth-Century English Canada*, a relevé cette même particularité. Il mentionne que les contrats accordent des avantages notables à celles qui les signent et Ward avance l'hypothèse que les parents aisés peuvent souhaiter que leur richesse passe à leur fille et non à leur gendre⁷¹. Deux des droits accordés sont ceux de garder le contrôle sur ses propriétés présentes et futures, ainsi qu'une clause d'exonération face aux dettes contractées par l'autre parti. Ce qui donne aux demoiselles une protection contre les impérities possibles de leurs futurs époux.

La fille aînée, Isabella Cassan, épouse le 1^{er} août 1835 William Bell, protonotaire de la cour du banc du Roi et greffier de la couronne. Il est le fils de Matthew Bell, un homme d'affaires prospère qui a été député à Saint-Maurice et à Trois-Rivières, exploitant des forges du Saint-Maurice et propriétaire, en partie, des seigneuries de Champlain, d'Hertel et de Mont-Louis⁷². Le contrat de mariage accorde à la demoiselle, dans le cas du décès de son mari, l'usufruit de tous les biens de ce dernier, qu'elle conserve jusqu'à sa mort sans devoir en faire l'inventaire et qui vont ensuite en pleine possession à ses enfants⁷³. Sa sœur, Eliza Cecilia, s'unit en 1831, à Edward Hale, qui est alors avocat⁷⁴. Il est le second fils de l'honorable John Hale, juge de paix et seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pérade⁷⁵ et neveu d'Edward Hale, seigneur de Portneuf⁷⁶. Son contrat de mariage est avantageux. Dans l'éventualité où son mari décède le premier, elle reçoit l'usufruit de la somme de 7 000 livres sterling pour sa vie durant et, à son décès, cette somme est séparée entre les enfants à naître de leur union. Lucy Irwin épouse, quant à elle, en 1839, Edward

⁷¹ *Ibid.*, p. 44.

⁷² Michel Bédard, André Bérubé et Jean Hamelin, « Matthew Bell », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/bell_matthew_7F.html, page consultée le 4 septembre 2018.

⁷³ BAnQ (Québec), CN301, S197, 01 août 1835, contrat de mariage.

⁷⁴ BAnQ (Québec), CN301, S197, 10 février 1831, contrat de mariage.

⁷⁵ Christine Veilleux, « John Hale », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/hale_john_7F.html, page consultée le 4 septembre 2018.

⁷⁶ Louis-Philippe Audet, « Edward Hale », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/hale_edward_10F.html, page consultée le 4 septembre 2018.

Lewis Montizambert, un avocat et fonctionnaire⁷⁷. Il est le fils de Louis Montizambert, assistant-secrétaire et greffier de la cour d'appel⁷⁸. Les clauses du contrat stipulent que Lucy reçoit, en tant que donation pure, simple et irrévocabile, tous les biens composant le ménage : meubles, vaisselle, literie, etc., et dans l'éventualité où son mari décède avant elle, elle obtient l'usufruit de tous ses biens immeubles, stocks bancaires, obligations, etc., pour la durée de sa vie naturelle⁷⁹. Anne Emily épouse le 22 août 1838 Arthur Cruickshank Webster un des commissaires de la British & American Land Company (BALC) de Sherbrooke⁸⁰, une compagnie de colonisation créée en 1832 et ayant acquis plus de 320 000 hectares de terres de la Couronne dans les Cantons-de-l'Est⁸¹. Il est le fils d'Arthur Webster, un marchand de Montréal et le petit-fils de Robert Cruickshank, un orfèvre bien établi⁸². Le contrat de mariage stipule que le survivant a l'usufruit des toutes les propriétés réelles et personnelles du premier qui décède, pour le reste de sa vie naturelle. Il est également mentionné qu'Anne Emily reçoit à titre de donation pure, simple et entre vifs, l'usufruit annuel et les intérêts d'une somme de 2 500 livres⁸³. Charlotte Louisa Caldwell se lie, en 1840, avec Alexander Carlisle Buchanan, qui est agent en chef de sa Majesté pour la superintendance des colons et émigrants du Canada⁸⁴. Il est le fils de James Buchanan, diplomate et consul britannique pour l'État de New York⁸⁵. Le contrat de mariage stipule que si Alexander Carlisle décède le premier, il donne à sa future épouse toutes les fournitures du ménage, les stocks et autres sécurités, afin d'assurer son avenir. Il lui octroie également, pour sa vie durant, l'usufruit de tous les biens immeubles qu'il pourrait posséder⁸⁶. Qu'en est-il de la cadette d'Edward Bowen,

⁷⁷ BAnQ (Québec), CN301, S208, 5 novembre 1839, contrat de mariage.

⁷⁸ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], enterrement Louis Montizambert, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 5 septembre 2018.

⁷⁹ BAnQ (Québec), CN301, S208, 5 novembre 1839, contrat de mariage.

⁸⁰ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin)*, 1621 à 1968, [en ligne], mariage Webster-Bowen, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 5 septembre 2018.

⁸¹ Kesteman, Southam et St-Pierre, *Histoire des Cantons-de-l'Est*, p. 95-96.

⁸² Robert Derome, « Robert Cruickshank », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/cruickshank_robert_5F.html, page consultée le 18 février 2019.

⁸³ BAnQ (Sherbrooke), P4, S8, SS1, D1, 22 août 1835, extraits contrat de mariage.

⁸⁴ BAnQ (Québec), CN301, S81, 3 novembre 1840, contrat de mariage.

⁸⁵ Wesley B. Turner, « Alexander Carlisle Buchanan », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/buchanan_alexander_carlisle_9F.html, page consultée le 5 septembre 2018.

⁸⁶ BAnQ (Québec), CN301, S81, 3 novembre 1840, contrat de mariage.

Louisa Aylmer ? Elle est la seule à avoir convoler deux fois. Son premier époux est Thomas Kendall, un marchand de Liverpool en Angleterre, auquel elle se lie en 1861. Il lui donne, entre vifs, la somme de 3 000 livres sterling, montant duquel elle a droit à l'usufruit durant sa vie et allant aux enfants, s'il y a lieu, à sa mort⁸⁷. Il n'y a pas de descendance car Kendall décède trois ans après le mariage. Louisa se remarie en 1869, avec George Vernon Housman, qui est également veuf. Il est le recteur de la Cathédrale Holy Trinity à Québec. Le contrat accorde à Louisa Aylmer l'usufruit de la somme de 1 000 livres, sécurisé par un acte notarié qui lui transfère une police d'assurance sur la vie de son futur mari⁸⁸.

En définitive, on peut dire que les unions nouées par les filles d'Edward Bowen ont été avantageuses pour ces dernières; il n'y a pas de traces de mésalliances. Les alliances leur apportent des garanties financières pour assurer leur sort en cas veuvage et leur permettre d'élever les enfants qui pourraient naître de leurs mariages. Les familles avec lesquelles elles s'unissent ajoutent au prestige familial et permettent d'étendre un réseau déjà bien vaste. Les contrats montrent de façon précise tous les avantages monétaires dont elles se trouvent assurées au moment de se lier avec leurs époux. On constate que les connaissances en droit de leur père, qui est presque toujours présent au moment de la signature des contrats de mariage, ont été mises à profit afin de protéger les intérêts de ses filles. Les contrats leur accordent le droit de gestion sur leurs biens et leurs propriétés et ils permettent également de les protéger en cas de déconvenues financières de leurs époux. Les époux détiennent des postes importants dans les institutions judiciaires : protonotaire, greffier de la couronne, avocat, fonctionnaire, commissaire de la BALC, agent de l'émigration pour Sa Majesté, recteur de la Cathédrale Holy Trinity. Comme les parrains des enfants d'Edward Bowen, les partis sont étroitement liés à l'élite coloniale et judiciaire du Bas-Canada tout en étant, pour la plupart, des membres des professions libérales ou des cols blancs bien placés.

⁸⁷ BAnQ (Québec), CN301, S294, 12 novembre 1861, contrat de mariage.

⁸⁸ BAnQ (Québec), CN301, S316, 20 septembre 1869, contrat de mariage.

En ce qui concerne les huit fils du juge Bowen, seulement trois d'entre eux ont contracté des mariages. Edward Henry, Noel Hill et William Hamilton décèdent relativement jeunes et célibataires, respectivement âgés de 40 ans, 44 ans et 17 ans. Charles Marshall et Charles William sont morts durant leur petite enfance. George Frederick Bowen épouse le 1^{er} juillet 1843, Eliza Wyatt, la fille mineure de Charles Wyatt, un marchand de Londres. C'est l'oncle de cette dernière, William Lloyd, lieutenant dans la Majesty Royal Navy, qui est présent pour la signature du contrat de mariage. Ce dernier comporte les mêmes clauses de renonciation que celles qui ont été signées par les filles du juge. George Frederick, en considération de son amour pour sa future épouse lui alloue, à titre de donation entre vifs, l'usufruit de la somme de 3 500 livres mais également l'usufruit sur tous les biens réels et personnels qu'il possède⁸⁹.

Son frère, Francis Nathaniel Burton s'est uni le 8 janvier 1868, selon les mariages et bans de mariage du Warwickshire, à Constance Caroline Sewell, la fille de l'avocat Robert Shore Milnes Sewell et la petite-fille du juge Jonathan Sewell⁹⁰. Le contrat de mariage n'a pas été trouvé mais on constate l'avantage de cette union ne serait-ce qu'en regard des familles qui viennent agrandir le réseau de parentèle des Bowen. De fait, le grand-père paternel, comme on l'a mentionné, fait partie de l'élite coloniale. Le grand-père maternel de Constance est, quant à lui, l'honorable William Smith, membre du conseil exécutif de sa Majesté et greffier au conseil législatif⁹¹. Les Sewell sont intimement liés à la famille Bowen. Le juge et son fils, Edward Henry, ont fait leurs apprentissages auprès de Jonathan Sewell. La femme de ce dernier, Henrietta, est la marraine d'Isabella Cassan la fille d'Edward Bowen. Deux autres de ses fils, George Frederick et William Hamilton ont fait leurs apprentissages auprès de son fils, Robert Shore Milnes Sewell. Le fils d'Eliza Cecilia Bowen, Edward John Hale épouse une autre

⁸⁹ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S24, 1^{er} juillet 1843, contrat de mariage.

⁹⁰ Ancestry, *Mariages et bans de mariage, Warwickshire, Angleterre, 1754 à 1910*, [En ligne] https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?db=WarwickCoEMarriages&h=5037185&indiv=try&o_vc=Record:OtherRecord&rhSource=1091, page consultée le 12 juillet 2018.

⁹¹ Ancestry, *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968*, [en ligne], Constance Caroline Sewell, <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091>, page consultée le 13 septembre 2018.

des petites-filles de Jonathan Sewell, Justine. On trouve également des mentions d'eux dans la correspondance de la famille.

George Mountain, pour sa part, s'est marié à deux reprises. Sa première union a lieu le 19 juin 1854 et il s'unit à Sarah Ann Manning, comme le dit le cautionnement, un document déclarant les intentions de mariage du couple et l'absence d'empêchements qui est nécessaire pour l'obtention d'une licence pour célébrer le mariage⁹². Cependant les informations concernant la famille de la jeune femme n'ont pas été trouvées. Elle décède moins d'une semaine après la naissance de son dernier enfant, le 16 novembre 1863, à l'âge de 32 ans⁹³. Le second mariage de George Mountain a lieu le 17 mai 1866. Il épouse Sarah Anne Jones, la fille d'un marchand de Londres, comme on peut le lire dans *The Belfast News*⁹⁴. Les deux contrats de mariage, s'ils existent, non pas été trouvés. On peut néanmoins conclure que les trois fils ont également réussi à nouer des alliances qui ne les déclassent pas.

On constate que tous ces mariages de la famille Bowen, contractés entre 1831 et 1869 présentent un clair ancrage parmi les élites du XIX^e siècle. Ils permettent aux membres de la famille Bowen de parfaire leurs connexions dans des domaines comme la justice, en s'unissant à des avocats, eux-mêmes enfants de juges. Ils établissent également des liens dans le monde des affaires, en se liant à des familles de marchands et dans le domaine industriel en épousant des fils d'hommes d'affaires. De plus, les nouvelles

⁹² Ancestry, *Affirmations et cautionnements de mariage, Londres et Surrey, Angleterre, 1597 à 1921*, [En ligne] <https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?indiv=1&dbid=2056&h=271149&ssrc=pt&tid=5773437&pid=326811694&usePUB=true>, page consultée le 13 septembre 2018.

⁹³ Ancestry, *Index de Find A Grave, Royaume-Uni et Irlande, XIV^e siècle jusqu'à nos jours*, [En ligne], <https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?indiv=1&dbid=60526&h=3574314&ssrc=pt&tid=5773437&pid=359828241&usePUB=true>, page consultée le 13 septembre 2018.

⁹⁴ Powys-Land Club, *Collections Historical & Archaeological Relating to Montgomeryshire Club*, vol. XIX, Londres, The Club, 1886, p. 161-162; Ancestry, *The Belfast News-Letter (Avis de naissance, mariage et décès), Belfast, Irlande du Nord, 1738 à 1925*, [En ligne], <https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?indiv=1&dbid=8914&h=3593219&tid=&pid=&usePUB=true&phsrc=YYz3682&phstart=successSource>, page consultée le 13 septembre 2018.

ramifications permettent de consolider les assises des Bowen à l'extérieur du Bas-Canada, soit aux États-Unis et en Angleterre. Dans son ouvrage sur les Taschereau et les McCord, Brian Young mentionne l'importance de l'apprentissage de Jean-Thomas Taschereau auprès de Jonathan Sewell dans un bureau d'avocat multiculturel, entouré d'étudiants des meilleures familles françaises et anglaises, parmi lesquels on retrouve Edward Bowen.

Qu'en est-il des unions contractées par les enfants issus de ces mariages ? Ont-ils réussi, eux aussi, à nouer des alliances avantageuses ou à rehausser le statut de la famille ? Ont-ils plutôt, à l'inverse, fait des mariages qui signalent une relative stagnation sociale pour le clan dans son ensemble ? Neuf des enfants d'Edward Bowen ont eu une descendance. Cependant deux lignées, celle d'Edward Henry Bowen et celle de Francis Nathaniel Burton se sont éteintes. Dans les sept lignées restantes, on retrouve un total de 31 mariages. Dans le cas des treize contrats de mariage qui ont été trouvés pour cette seconde génération, on note également que tous les époux renoncent mutuellement à la coutume de Paris, à la communauté de biens, à tous les douaires en vigueur au Bas-Canada et à toutes les lois, coutumes et usages du Bas-Canada. On retrouve aussi encore des clauses de séparations de biens et de protection contre les dettes contractées par les parties.

3.2.2 Les unions de la troisième génération des Bowen

Pour faciliter la lecture des tableaux concernant les unions matrimoniales, nous avons séparé les membres de la troisième génération en deux : les filles (tableau 9) et les garçons (tableau 10). Nous avons retenu, dans le cas des descendants féminins, le métier de la personne avec laquelle elle se marie, le métier du père de cet époux et la sécurité financière reçue via le contrat de mariage, s'il y a lieu. Il est à noter que dans tous les contrats de mariage, la somme va en usufruit à l'épouse, au décès de son époux, revenant en pleine propriété aux enfants à naître à la mort de leur mère. S'il n'y a pas de descendance la somme retourne alors à la succession de l'époux.

TABLEAU 9
Alliances matrimoniales : filles de la troisième génération.

Nom des filles	Métier de l'époux	Métier du père de l'époux	Don à l'épouse lors de l'union
Catherine Bell	Caissier (Bq Qc)	Inconnu	1 000 livres
Isabella F. Bell	Gentleman	Écuyer	1 500 livres
Elizabeth J. K. Bowen	Écuyer, marchand, douanier		6 000\$
Lucy A. Hale	Marchand	Révérend	
Louisa H. Montizambert	Médecin	Révérend	Pas de contrat de mariage
Annie Webster	Capitaine 17 ^e régiment		Pas de contrat de mariage
Charlotte Webster	Capitaine 17 ^e régiment	Vice-amiral	Pas de contrat de mariage
Sophia L. Buchanan	Marchand	Président des commissaires	2 500 livres
Ida M. Buchanan	Marchand	Marchand	Rente de 3 000 livres
Hermine Bowen	Agent d'assurance	Capitaine	Pas de contrat
Gertrude Bowen	Fermier	Marchand	8 000 \$
Lilian Bowen	Caissier (Banque)	Maître de navire	Pas de contrat
Sarita Bowen	Officier de justice	Juge de paix	Pas de contrat
Lena Bowen	Lieutenant italien		Pas de contrat
Constance M. Bowen	Agent de commission	Marchand de laine	Pas de contrat
Eva V. Housman	Solliciteur Cousin 3 ^e degré	Lieutenant-Col	Pas de contrat

Source : Contrats de mariage des membres de la famille Bowen, naissances, baptêmes et mariages et bans de l'Église d'Angleterre, Index de Find a Grave (BAnQ (Québec et Sherbrooke), Ancestry)

TABLEAU 10
Alliances matrimoniales : fils de la troisième génération.

Nom des fils	Métier du père de l'épouse	Pays d'origine du père	Don à l'épouse lors de l'union
Edward B. Bell	Juge	Dublin, Irlande	4 parts d'une compagnie
Edward C. Bowen	Marchand, conseiller politique	Sherbrooke, Canada	Pas de contrat
Francis A. Bowen	Avocat Figure émérite de l'armée américaine	Michigan, US	Pas de contrat
Frederick W. W. Bowen	Hôtelier (tuteur) Père décédé	Sherbrooke, Canada	Pourvoir à la famille
Alfred C. H. Bowen	Avocat Grand-père est juge	Sherbrooke, Canada	35 000 \$
Edward J. Hale	Docteur Petite-fille du juge en chef Sewell	Québec, Canada	10 000 \$
Edward C. Hale	Fermier	Brompton, Canada	Pourvoir à la famille et 5 000 \$
William A. Hale	Fonctionnaire, imprimeur Secrétaire de Durham	Angleterre	10 000 \$
Frederick Montizambert	Membre du Conseil législatif	Québec, Canada	Fournitures de la maison
William C. Montizambert	Gentleman	Port Hope, ON, Canada	Pas de contrat
Ernest B. Buchanan	Docteur	Australie	Pas de contrat
Ernest B. Buchanan 2 ^e union		Australie	Pas de contrat
Arthur H. Buchanan	Banquier	Montréal, Canada	Pas de contrat
Leonard Bowen	Docteur	Angleterre	Pas de contrat

Sources : National Archives of Ireland; Contrats de mariage (BAnQ (Québec, Sherbrooke); Pothier, *Les maires de Sherbrooke...*; Dolliver, *Daughters of the American Revolution...*; Recensements du Canada 1851, 1861 et 1871; *Genealogical Research Library; Index des mariages Australie; Collection Drouin; Mariage comté de Cook Illinois* (Ancestry).

Un fait se dégage quand on regarde les unions de la troisième génération de la famille Bowen : l'usage des contrats de mariage est encore très fréquent. En regardant les alliances nouées par les filles de troisième génération de la famille Bowen, on constate qu'en général elles sont moins prestigieuses que les mariages qui ont été faits par leurs parents. De fait, parmi les époux, on retrouve deux caissiers de banque, deux agents, quatre marchands, trois officiers, un médecin et même un fermier. Les pères des futurs mariés sont majoritairement des révérends, des officiers ou des marchands. Les sommes octroyées aux épouses sont, également, moins importantes, variant entre 1 000 et 3 000 livres, seules exception la somme de 6 000 \$ réservée à Elizabeth J. K. Bowen et celle de 8 000 \$ allouée à Gertrude Bowen. On constate aussi qu'il y a nettement moins de membres de l'élite politico-judiciaire dans les unions contractées par les demoiselles du clan Bowen. Une seule, Sarita Bowen, épouse un officier de justice, John Burcham-Rogers, le fils d'un juge d'Angleterre.

En ce qui concerne le réseau de relations de la famille Bowen, on note que les unions renforcent les liens outre-mer avec l'Irlande, l'Italie mais surtout avec l'Angleterre. On retrouve également une union avec un américain du Maine et plusieurs unions au Québec dans la région des Cantons-de-l'Est, de la ville de Québec et de Montréal. On constate un ajout dans l'espace géographique du réseau avec une union dans la province de l'Ontario. Ainsi, si l'étendue du réseau géographique demeure, en tant qu'héritage des rapports noués par la génération précédente, le capital symbolique que signale les unions n'est plus aussi élevé qu'auparavant.

Il est certain que les contrats, stipulant tous une séparation de bien et une protection contre les dettes de l'autre partie épousée, aident à protéger ceux qui les contractent des mésaventures possibles, surtout chez les femmes. On peut aussi constater que les membres du clan Bowen, par leur utilisation des contrats de mariage, ont eu à cœur de donner des assises solides à leurs unions. Comme le mentionne Serge Gagnon, « le mariage met en

jeu l'intérêt de la famille⁹⁵ » et c'est une vérité qui est encore plus criante lorsque l'on parle de l'élite politico-judiciaire, qui est par nature plus précaire.

Si l'on regarde les unions qui concernent les descendants mâles de troisième génération de la famille Bowen on note une réalité semblable. Les métiers des pères des futures épouses sont moins prestigieux que ceux de leurs prédécesseurs, parfois de manière assez nette : marchand, hôtelier, banquier, docteur, fermier. On retrouve cependant quelques exceptions, parmi ces unions, où les pères des épouses sont mieux positionnés dans l'élite : avocat, juge, seigneur, membre du conseil législatif. De fait, près de la moitié des unions sont propres à maintenir ou éléver celui qui la contracte. Les montants qui sont octroyés aux épouses par les contrats de mariage, dans le cas de ces unions, sont d'ailleurs plus importants que ceux que nous avons exposés précédemment. On parle ici de montant allant de 10 000 \$ à 35 000 \$. Sur le plan de l'expansion géographique et de la préservation des réseaux de parentèle et de sociabilité, on constate que les unions renforcent surtout les liens dans la région des Cantons-de-l'Est et de Québec, mais on retrouve également de nouvelles unions en Ontario et en Australie et également des mariages en Angleterre et en Irlande. L'étendue des relations du clan Bowen ne tends pas, comme on peut le voir, à se concentrer dans une région. Il est vaste et très diversifié.

On peut donc conclure que, contrairement aux unions nouées par la seconde génération des Bowen, celles de la génération suivante proviennent de familles qui ne constituent pas réellement une valeur ajoutée pour le clan. Les partis épousés proviennent majoritairement des professions libérales où leurs pères y occupent un métier. On retrouve également des métiers nettement moins prestigieux, notamment des fermiers. On peut voir que les stratégies élitaires des Bowen de la plus jeune génération ne semblent pas réussir à maintenir leur rang parmi l'élite coloniale. L'influence du clan semble s'estomper et

⁹⁵ *Mariage et famille au temps de Papineau*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 1.

l’importance de leur réseau décliner. Il y a certaines unions qui sont, cependant, plus importantes mais elles tiennent, désormais, de l’exception.

3.3 LES ÉCHECS D’ÉTABLISSEMENT OU LES ATTEINTES À LA RÉPUTATION

Les documents de la famille Bowen permettent d’entrevoir quelques aléas dans l’établissement et la reproduction sociale de la famille. On a pu voir deux catégories d’échecs ayant pu porter atteinte à la réputation familiale des Bowen : les faillites et revers professionnels, et les autres insuccès financiers. On a été en mesure de déceler ces échecs en étudiant les renonciations à la succession qui ont été trouvées et qui sont en lien avec le clan Bowen. En effet, le maintien dans l’élite peut être entaché voire fragilisé par l’échec de la reproduction sociale et par les gestes posés par les héritiers qui « ratent » leur établissement. Thierry Nootens le montre bien dans son article sur les fils prodiges de la bourgeoisie montréalaise⁹⁶ et, également dans son ouvrage sur la déviance à Montréal au XIX^e siècle⁹⁷.

3.3.1 Faillite et revers professionnels

« How could he ever have brought such shipwreck upon himself and disgrace to us all » demande George Mountain Bowen à son frère George Frederick dans une lettre datée du 11 avril 1872⁹⁸. Il parle ici de leur frère Noel Hill qui, à ses yeux, a agi de façon à ternir leur réputation. On dénote ici le lien étroit entre l’honneur personnel de Noel Hill Bowen et l’impact qu’il peut avoir sur celui de la famille entière. De fait, au XIX^e siècle, « des conflits familiaux plus ou moins grave peuvent survenir; des individus sont jugés

⁹⁶ Thierry Nootens, « ‘What a Misfortune ... » , p.225-256.

⁹⁷ Thierry Nootens, *Fous, prodiges et ivrognes : Famille et déviance à Montréal au XIXe siècle*. Montréal, McGill University Press, 2007, 308 p.

⁹⁸ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D7, 11 avril 1872, correspondance.

embarrassants et gênants en regard du fonctionnement des familles et de leurs attentes⁹⁹ ». En effet Noel Hill fait faillite en 1872 et lors de l'annonce officielle de celle-ci dans les journaux, en mars 1872, il prend discrètement la fuite. Il part se réfugier à Newport, aux États-Unis, afin d'échapper à la justice et à ses créanciers. Ce départ précipité laisse beaucoup de personnes dans l'embarras. Ses deux sœurs célibataires, Mary Sophia et Alicia Catherine Aubigny, avec qui il cohabite, doivent être relocalisées¹⁰⁰. Son frère George Mountain, qui demeure en Angleterre, lui a confié une partie de ses avoirs pour les investir et il craint le pire. C'est que la somme est importante, on parle d'un total de 4 800 livres¹⁰¹. La succession d'Edward Bowen, qui n'est toujours pas liquidée, est aussi mise en cause. En effet la part de Noel est visée par les créanciers. Heureusement pour la famille Bowen, elle s'avère insaisissable du fait d'une clause du testament fait par le patriarche¹⁰².

Néanmoins, malgré tous les aléas que Noel cause à ses proches, à ses associés et à ses amis, on note beaucoup d'appuis dans les lettres qu'il reçoit durant son exil, de ses connaissances et de sa famille. Par exemple son beau-frère, Edward Lewis Montizambert, le met en garde contre le danger de se trouver si près de la frontière :

It seems to one that so long as you remain so short & easy a distance from the frontier you cannot be too careful. The hour of departure of the trains toward Canada are hours, it seems to me, at which you should be especially careful, and keep as far away from the station as convenient or in your room with the door fastened from inside. You should also, I think, be on your guards at all time against persons offering you any thing to eat and drinks that could probably be drugged. It may have been made worth some person's while to get you into Canada & such a person would not stick at trifles for the accomplishment of such a purpose, you may depend¹⁰³.

On lui fait également parvenir vêtements, argent, journaux, pour qu'il soit à l'aise et au courant de ce qui arrive au Québec. Finalement on lui donne l'adresse de membres

⁹⁹ Nootens, *Fous, prodigues, ivrognes...*, p. 4.

¹⁰⁰ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS1, D1, 24 avril 1872, correspondance.

¹⁰¹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS1, D6, 16 avril 1872, correspondance.

¹⁰² BAnQ (Québec), CT301, S1, 25 avril 1866, testament d'Edward Bowen.

¹⁰³ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS1, D6, 9 avril 1872, lettre.

de la famille habitant aux États-Unis et qui sont en mesure de l'épauler et repartir à zéro¹⁰⁴. C'est d'ailleurs ce qu'il fait et il va rejoindre un de ses neveux, Francis Arthur Bowen, qui demeure à New York.

Noel Hill n'est pas le seul à avoir eu des revers financiers, son frère George Mountain écrit le 2 février 1885, dans une lettre à George Frederick qu'il doit quitter sa demeure de Montréal faute de moyens et qu'elle sera vendue à l'encan : « A home broken up never perhaps to be restored, shall have to go into ... here or elsewhere. Please do not mention the contents of this paragraph until I authorize you to do so... ». Il mentionne aussi vendre discrètement ce qu'il peut pour rencontrer ses dépenses courantes¹⁰⁵. Une entrée le 10 avril 1885 dans le journal de sa seconde épouse appuie cette information : « Had a sale of all our furniture. Things sacrificed¹⁰⁶ ». Il retourne d'ailleurs peu après en Angleterre où il a fini ses jours.

3.3.2 Les autres insuccès financiers

En parcourant les actes notariés il est possible de voir quelques signes présageant des héritages peu profitables, notamment des renonciations de succession. On sait que l'une des filles d'Edward Bowen renonce à la succession de son mari. Il s'agit d'Isabella Cassan, qui est unie à William Bell. En ce qui concerne Bell, l'inventaire après décès ne mentionne pas les dettes, mais les biens s'élèvent à la somme de 98,39 \$, ce qui est peu et même ridicule pour ce milieu¹⁰⁷. La renonciation mentionne que suite à l'inventaire après décès, les dettes surpassent de beaucoup les actifs. Elle renonce donc en son nom, mais également en tant que tutrice de ses six enfants mineurs¹⁰⁸. Elle a droit à l'usufruit des biens de son mari, on estime avec l'inventaire qu'en somme elle ne recevra rien. On se

¹⁰⁴ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS1, D1, 2 avril 1872, correspondance.

¹⁰⁵ BAnQ (Sherbrooke), P4, S2, SS1, SSS1, D7, 2 février 1885, correspondance.

¹⁰⁶ Nita Bowen's Diary, p. 13.

¹⁰⁷ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S24, 20 avril 1855, inventaire de la succession de feu William Bell.

¹⁰⁸ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S24, 19 mai 1855, renonciation.

souvent que l'époux d'Isabella Cassan est reconnu pour des problèmes d'alcool, fait notoire dans la famille. George Frederick mentionne d'ailleurs à son père, dans une lettre écrite en 1853, que ce dernier ne va pas bien, étant sobre depuis 8 à 10 jours¹⁰⁹. Dans la génération suivante, les renonciations sont infimes en regard du nombre d'unions contractées. Une seulement a été découverte, celle de Gertrude Bowen qui fait une croix sur la succession de Robert Henry Tylee, son époux. Bien qu'ayant droit à l'usufruit d'une somme de 8 000,00 \$ selon son contrat de mariage¹¹⁰, elle déclare que la succession s'avérant onéreuse, elle préfère y renoncer¹¹¹. Le fait que Tylee soit décédé dans la fleur de l'âge, à 36 ans, onze ans seulement après leur union, peut expliquer pourquoi ses actifs n'ont pas eu le temps de fleurir.

On a également relevé, sans surprise, la renonciation faite par George Frederick Bowen ainsi que par deux de ses sœurs, Lucy Irwin et Charlotte Louisa Caldwell, de la succession de Noel Hill le 29 mai 1880¹¹². Il faut se rappeler que ce dernier fait faillite en mars 1872 et qu'il décède peu de temps après, le 6 décembre de la même année. Les papiers de Noel Hill laissent voir, selon ses calculs, des dettes s'élevant à 56 550,00 \$ et des actifs de 45 400,00 \$¹¹³. La succession est assurément déficitaire.

Conclusion

En somme, on peut constater que les stratégies matrimoniales des Bowen ont bien réussi à appuyer le maintien de la seconde génération de la famille, mais que dans le cas de la troisième génération, les alliances ont été moins avantageuses. On remarque que les unions tendent à se faire auprès de membres des professions libérales traditionnelles.

¹⁰⁹ BAnQ (Sherbrooke), P4, S1, SS1, SSS1, D4, 29 novembre 1853, correspondance.

¹¹⁰ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S10, 28 décembre 1880, contrat de mariage.

¹¹¹ BAnQ (Sherbrooke), CN501, S10, 6 novembre 1891, renonciation.

¹¹² BAnQ (Sherbrooke), CN501, S10, 29 mai 1880, renonciation; BAnQ (Sherbrooke), CN301, S294, 2 février 1880, renonciation.

¹¹³ BAnQ (Sherbrooke), P4, S3, SS1, SSS2, D2, 25 mars 1872, dettes et actifs.

Signe de stagnation ? Probablement, mais n'oublions pas la montée des professions libérales au XIX^e siècle, de concert avec le développement des affaires. On note cependant qu'il y a encore des mariages prestigieux, notamment les enfants de George Frederick Bowen et ceux d'Eliza Cecilia, la femme d'Edward Hale. Leur appartenance à l'élite régionale, celle de Sherbrooke, est peut-être la raison qui explique ces unions plus avantageuses.

Leurs réseaux sociaux, qu'ils s'agissent de leurs connaissances, de leurs associés ou de leur parentèle sont bien établis, vastes et internationaux. Pour la seconde génération de Bowen, cette diversité au sein de l'élite du XIX^e siècle leur ouvre de nombreuses avenues que ce soit quand vient le temps de choisir un parrain ou lors du choix de partenaires de vie. Il y a, de fait, quelques échecs au sein de la famille, mais la puissance de ses unions et de ses amitiés fait en sorte que l'atteinte à la réputation du clan reste mineure. Au contraire, même dans des situations défavorables, les membres de la famille reçoivent du support et de l'aide de leur communauté. Le clan s'est maintenu, sans être à l'avant-scène provinciale ou régionale pour très longtemps. On note un recul de la famille à partir de la troisième génération. Les unions sont nettement moins avantageuses que celles contractées par les enfants d'Edward Bowen. L'influence de la famille tend à s'estomper et on voit le commencement de leur disparition du paysage politique et économique du Québec.

CONCLUSION

Au XIX^e siècle, il ne suffit pas de se dire membre de l’élite pour faire partie de cette classe privilégiée de la société. En effet, plusieurs marqueurs indiquent et balisent les activités de ce groupe restreint et, pour pouvoir se considérer des leurs, il est impératif de répondre à certaines exigences. Et encore faut-il réussir, une fois intégré parmi l’élite, à y rester. Comment les membres de l’élite politico-judiciaire, comme le montre le cas de la famille Bowen, réussissent-ils, ou non, cette reproduction sociale ? L’étude des parcours élitaires au Québec compte de nombreux travaux qui traitent du monde paysan et du monde des affaires mais aucun, mis à part le *Patrician families* de Brian Young¹, n’examine en détail les professionnels du droit. En ce qui concerne les stratégies familiales, elles ont été étudiées principalement dans le contexte du monde ouvrier et du monde rural. La transmission du patrimoine, quant à elle, a surtout été approfondie au plan des pratiques testamentaires.

En analysant les différents documents en lien avec le patrimoine du patriarche, nous sommes parvenus à faire une évaluation de sa fortune au moment de son décès. Nous avons, pour ce faire, colligé divers documents : testament, codicille, inventaire après décès, liste des biens meubles à vendre à l’encan, évaluations municipales des terres invendues, pièces comptables, lettres échangées entre les membres de la famille, actes notariés en lien avec la succession etc. Nous avons également étudié le testament d’Edward Bowen pour voir de quelle façon il décide de transmettre son patrimoine à ses enfants et pour constater s’il met en place des mécanismes clairs de protection de son

¹ Brian Young, *Patrician and the Making of Quebec : the Taschereaus and the McCords*, Montréal & Kingston, McGill-Queen’s University Press, 2015, 452 p.

patrimoine, comme ceux présents dans les transmissions de Joseph Masson² ou de Jean-Baptiste Rolland³. Un travail analogue a été fait avec les informations disponibles pour les enfants du patriarche, afin de vérifier s'ils ont réussi une transmission égale ou différente de celle effectuée par leur aïeul. Nous avons conclu qu'Edward Bowen n'a pas transmis de fortune importante à ses héritiers lors de son décès. En tout cas pas de la teneur de celle des grandes familles d'industriels du XIX^e siècle. Tout comme son testament n'a pas été l'objet de clauses extraordinaires visant à assurer la sauvegarde du patrimoine familial, telle une substitution. Néanmoins, si l'on compare à ce que les familles du temps transmettent en général à leurs enfants, le patrimoine d'Edward Bowen a aidé ses héritiers à maintenir une situation sociale enviable, ne serait-ce qu'en raison du capital social que le patriarche leur a transmis. Nous avons également constaté que pour les enfants du juge, le succès de la transmission de biens a été inégal. Certains réussissent à transmettre plus que ce qu'ils ont reçu lors du décès de leur père mais pour d'autres, la transmission s'avère un échec.

Une des stratégies utilisées par les membres de la famille Bowen pour se maintenir au sein de l'élite du XIX^e siècle a été la pluriactivité. Cette multiplication des opportunités d'affaires est souvent évoquée dans les travaux qui traitent de l'élite, mais elle a rarement été mise en évidence dans le cadre d'une étude de cas. Les archives du clan révèlent que la plus importante source de revenus d'appoint est la spéculation foncière, favorisée par les octrois de terre que le patriarche a obtenus en raison de son statut au sein de l'appareil étatique colonial. D'autres avenues se greffent cependant à cette spéculation : location de terres et d'immeubles, mandat d'agent pour autrui, spéculation minière, industrie ferroviaire, prêt à intérêt, partenariat d'affaires et entreprise, pour ne nommer que celles-ci. Les recherches permettent de constater que grâce à cette pluriactivité économique, qui passe par des collaborations intrafamiliales soutenues qui sont essentielles pour la

² Thierry Nootens, « 'Je crains fort que mon Henri ne fasse pas grand-chose...' : les héritiers 'manqués' et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, no 3 (2006), p. 223-257.

³ Thierry Nootens, « "Nous ne voulons pas que nos héritiers soient à la merci des tiens" : famille, patrimoine et entreprise chez les Rolland, 1880-1980 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, no 1 (2007), p. 5-35.

persistance des familles de l'élite, comme l'a démontré Young avec les Taschereau⁴, Edward Bowen et ses enfants ont pu conserver une place enviable dans l'élite du XIX^e siècle, du moins jusque dans le troisième quart du XIX^e siècle.

La pluriactivité n'est pas, toutefois, la seule stratégie employée par la famille pour faciliter son maintien élitaire. Les documents ont permis de découvrir une autre facette des moyens mis en œuvre : l'éducation prolongée des fils et l'obtention de postes avantageux pour ceux-ci. Brian Young remarque également, dans les stratégies des McCord et des Taschereau, l'éducation donnée aux enfants. Il mentionne que les deux clans estiment les parcours académiques et les connaissances, mais qu'ils misent également sur des réseaux de relations précieuses⁵. De fait, afin de permettre un établissement réussi de ses enfants mâles, le juge a fait en sorte de leur obtenir des apprentissages de qualité auprès de personnes reconnues, notamment des membres de l'élite, les Sewell. Il a lui-même fait son apprentissage auprès de Jonathan Sewell, le juriste le plus influent de la colonie, tout comme l'a fait Jean-Thomas Taschereau⁶. L'éducation donnée aux enfants, à défaut d'espèces sonnantes et trébuchantes, a favorisé l'obtention de postes rémunérateurs dans la justice et l'administration.

Les Bowen ont combiné à ces postes d'autres implications qui ont offert une notabilité importante, atout dans la société d'alors. Il s'agit de postes plus politiques : maire, député, membre d'associations et de conseils d'administration, officier dans la milice. En s'investissant dans ces différents rouages de la société, ils ont pu se créer des réseaux d'opportunités pouvant alimenter, notamment, leur pluriactivité économique.

Ces réseaux sociaux, entretenus à l'aide de la correspondance et des visites de courte ou de longue durée, sont capitaux dans le maintien de l'élite. Ils sont des ressources

⁴ Young, *op. cit.*, p. 21-22.

⁵ *Ibid.*, p. 327.

⁶ *Ibid.*, p. 150-151.

essentielles quand vient le temps de trouver des apprentissages avantageux, dans les moments plus difficiles ou pour choisir ceux qui seront parrains et marraines, gardiens symboliques du sort des jeunes enfants. Les baptistères des enfants du juge ont permis de mettre au jour l'importance du réseau social qui est le sien. De fait, on peut voir dans son choix de parrains, qu'il peut compter sur l'amitié de plusieurs personnes haut placées dans l'élite du XIX^e siècle : seigneurs, administrateurs coloniaux et juges pour ne nommer que ceux-là. On constate, cependant, parmi les parrains des enfants de la troisième génération un certain déclin dans la notabilité des personnes choisies, signe que le renouvellement élitaire, pour cette génération, est plus difficile.

Ces réseaux d'amitié et de parenté s'avèrent également indispensables quand vient le temps de nouer des alliances matrimoniales. La présente recherche montre que les enfants d'Edward Bowen ont réussi à nouer des alliances profitables pour le maintien de la famille. Toutefois les unions contractées par les individus de la troisième génération laissent deviner un déclin, étant nettement moins prestigieuses que celles de leurs parents. Certains petits-enfants de la famille parviennent à faire des mariages qui ne les déclassent pas mais il s'agit, désormais, d'exceptions.

On peut donc constater, comme nous l'avons avancé, que le maintien élitaire de la famille Bowen passait par la pluriactivité économique, des leviers institutionnels et culturels, un réseau de sociabilité et des unions matrimoniales avantageuses, à l'instar des Taschereau et des McCords⁷. C'est l'étude du clan sur plusieurs générations, tout comme le fait Young dans *Patrician families*⁸, qui permet une vue étendue de ces stratégies familiales qui pourraient passer, autrement, inaperçues. De fait, cette combinaison de stratégies économiques, professionnelles et sociales ne garantit rien: les Bowen semblent disparaître du devant de la scène au début du XX^e siècle.

⁷ *Ibid.*, p. 326.

⁸ *Ibid.*, p. 327.

On doit aussi s'arrêter à d'autres circonstances, celles-ci externes à la famille Bowen, qui peuvent expliquer cet évanouissement. On peut imaginer que la montée du capitalisme industriel, qui caractérise l'économie des Cantons-de-l'Est durant la deuxième moitié du XIX^e siècle, a pu avoir un rôle à jouer. Peut-être les Bowen ont-ils souffert de spéculations hasardeuses⁹ ou peut-être que, comme tant d'autres, ils ont été attirés par les promesses de l'Ouest américain et de l'Ouest canadien¹⁰. Plus généralement, la montée du capitalisme industriel a permis la venue de nouvelles élites, plus actives et souvent plus fortunées que les leaders du monde colonial bas-canadien.

Une analyse de la quatrième génération des Bowen, des emplois qu'ils ont occupés, des unions qu'ils ont nouées et de leurs lieux de résidence pourrait peut-être mettre en lumière la migration effectuée par les membres de la famille. Cet « instantané » migratoire des descendants serait peut-être en mesure de montrer si ceux-ci ont migré vers l'Ouest, comme bon nombre d'anglophones à la fin du XIX^e siècle, ou s'ils ont simplement regagné l'Angleterre, là où plusieurs membres du clan demeurent déjà. De fait, rien n'indique que les Bowen ont complètement disparus, comme c'est le cas des McCord, du fait de l'absence de descendants¹¹. Encore aujourd'hui la descendance existe.

⁹ Jean-Pierre Kesteman, « Capitalisme régional et développement industriel » dans Jean-Pierre Kesteman, Peter Southam et Diane Saint-Pierre, *Histoire des Cantons-de-l'Est*, p. 334-335.

¹⁰ *Ibid.*, p. 335-336.

¹¹ Young, *op. cit.*, p. 330.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources

ALLEYN, Charles Joseph. *An Act to Incorporate the 'Stadacona Club' of Quebec*. Québec, Thompson, Hunter & Co, 1861. 2 p.

ANCESTRY.COM. *Affirmations et cautionnements de mariage, Londres et Surrey, Angleterre, 1597 à 1921*. [En ligne], <https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?indiv=1&dbid=2056&h=271149&ssrc=pt&tid=5773437&pid=326811694&usePUB=true> (Page consultée le 13 septembre 2018).

ANCESTRY.COM. *Calendrier national des successions (Index des testaments et administrations), Angleterre et Pays de Galles, 1858 à 1966, 1973 à 1995*. [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1904> (Page consultée le 18 janvier 2017).

ANCESTRY.COM. *Feuilles d'appel et Listes de paie de la milice canadienne et de l'armée britannique, Canada, 1795 à 1850*. [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=3230> (Page consultée le 15 août 2018).

ANCESTRY.COM. *Genealogical Research Library (Brampton, Ontario, Canada), Mariages, Ontario, Canada, 1826 à 1936*. [En ligne], https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?db=OntarioMarr1858-1899_ga&h=3343836&indiv=try&o_vc=Record:OtherRecord&rhSource=7921 (Page consultée le 24 septembre 2018).

ANCESTRY.COM. *Index de Find A Grave, Royaume-Uni et Irlande, XIV^e siècle jusqu'à nos jours*. [En ligne], <https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?indiv=1&dbid=60526&h=3574314&ssrc=pt&tid=5773437&pid=359828241&usePUB=true> (Page consultée le 13 septembre 2018).

ANCESTRY.COM. *Index des mariages, Australie, 1788 à 1950*. [en ligne], https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?db=AusMarrIndex&h=3097318&indiv=try&o_vc=Record:OtherRecord&rhSource=1779 (Page consultée le 25 septembre 2018).

ANCESTRY.COM. *Listes des forces de la Milice et la défense, Canada, 1832, 1863 à 1939*. [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1916> (Page consultée le 15 août 2018).

ANCESTRY.COM. *Mariages, comté de Cook, Illinois, 1871 à 1920.* [en ligne], https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?indiv=1&dbid=2556&h=1025722&tid=&pid=&usePUB=true&_phsr=c=YYz3887&_phstart=successSource (Page consultée le 01 octobre 2018).

ANCESTRY.COM. *Mariages de l'Église d'Angleterre, Surrey, Angleterre, 1754 à 1937.* [en ligne], https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?indiv=1&dbid=4779&h=7415029&tid=&pid=&usePUB=true&_phsr=c=YYz3916&_phstart=successSource (Page consultée le 01 octobre 2018).

ANCESTRY.COM. *Mariages et bans de mariage, Warwickshire, Angleterre, 1754 à 1910.* [En ligne]. https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?db=WarwickCoEMarriages&h=5037185&indiv=try&o_vc=Record:OtherRecord&rhSource=1091 (Page consultée le 12 juillet 2018).

ANCESTRY.COM. *Naissances et baptême de l'Église d'Angleterre, Jersey, Royaume-Uni, 1813 à 1915.* [en ligne], https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?db=JerseyBaptisms&h=268746&indiv=try&o_vc=Record:OtherRecord&rhSource=2355 (Page consultée le 01 octobre 2018).

ANCESTRY.COM. *Recensement de l'Angleterre de 1861.* [en ligne], https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=8767&geo_a=r&o_iid=41028&o_lid=41028&o_sch=Web+Property (Page consultée le 5 juillet 2018).

ANCESTRY.COM. *Recensement de l'Angleterre de 1871.* [en ligne] https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=7619&geo_a=r&o_iid=41028&o_lid=41028&o_sch=Web+Property (Page consultée le 5 juillet 2018).

ANCESTRY.COM. *Recensement des îles Anglo-Normandes de 1901.* [en ligne] https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=7816&geo_a=r&o_iid=41028&o_lid=41028&o_sch=Web+Property (Page consultée le 5 juillet 2018).

ANCESTRY.COM. *Registres paroissiaux et Actes d'état civil du Québec (Collection Drouin), 1621 à 1968.* [en ligne], <https://search.ancestry.ca/search/db.aspx?dbid=1091> (Page consultée le 18 janvier 2017).

ANCESTRY.COM. *The Belfast News-Letter (Avis de naissance, mariage et décès), Belfast, Irlande du Nord, 1738 à 1925.* [En ligne], https://search.ancestry.ca/cgi-bin/sse.dll?indiv=1&dbid=8914&h=3593219&tid=&pid=&usePUB=true&_phsr=c=YYz3682&_phstart=successSource (Page consultée le 13 septembre 2018).

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA (Ottawa). Sir John A. Macdonald fonds, Political papers. Subject files, R14424-0-3-E, MG26-A, 1,01, George Mountain Bowen, Correspondance, 1882.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE GATINEAU (Gatineau). Fonds cour supérieure, district judiciaire de Hull, greffes de notaires, *Nérée Tétreau*, CN701, S18.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, *Edouard Graves Meredith*, CN301, S442.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, *William Bignell*, CN301, S294.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, *William De Léry*, CN301, S81.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, *Edward Glackmeyer*, CN301, S116.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, *Isaïe Nolet*, CN301, S316.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds Cour supérieur, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, *Laughlan Thomas MacPherson*, CN301, S197.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds Cour supérieur, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, *Louis Panet*, CN301, S208.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, testaments olographes et lictitations, Testament d'Edward Bowen, CT301, S1, 25 avril 1866.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC (Québec). Fonds Cour supérieure, district judiciaire de Québec, testaments olographes et lictitations, Testament de Mary Sophie Bowen, CT301, S1, 5 octobre 1883.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE SHERBROOKE (Sherbrooke). Fonds Cour Supérieure, district judiciaire de Saint-François, greffes de notaires, *Edward Pellew Felton*, CN501, S10.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE SHERBROOKE (Sherbrooke). Fonds Cour supérieur, district judiciaire de Québec, greffes de notaires, *William Ritchie*, CN501, S24.

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALE DU QUÉBEC, CENTRE D'ARCHIVES DE SHERBROOKE (Sherbrooke). Fonds Famille Bowen, P4, 1799-1921.

BOWEN, Noel Hill. *An Historical Sketches of the Isle of Orleans : Being a Paper Read Before the Literary and Historical Society of Quebec, on Wednesday Evening, the 4th of April 1860*. Québec, Mercury Newspaper Office, 1860. 40 p.

CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ÉTUDE DES CANTONS-DE-L'EST (Sherbrooke). Fonds George Frederick Bowen, CA E001 P005, 1860-1896.

CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ÉTUDE DES CANTONS-DE-L'EST (Sherbrooke). Minnie Hallowell Bowen Fonds, CA E001 P006, 1773-1995.

CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ÉTUDE DES CANTONS-DE-L'EST (Sherbrooke). Collection Lawrence Ball, Hale-Derbyshire Family, CA E001 P024-004, 1826?-1917?.

CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ÉTUDE DES CANTONS-DE-L'EST (Sherbrooke). Fonds Elizabeth Frances Hale, CA E001 P071, 1904.

CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ÉTUDE DES CANTONS-DE-L'EST (Sherbrooke). Fonds Edward Hale, CA E001 P072, 1846.

DOLLIVER, Louise Parsons. *Daughters of the American Revolution, Lineage book, vol. XX*. Washington, 1905. 418 p.

GREAT BRITAIN HOUSE OF COMMONS. *Journal of the House of Commons*, vol. 72. Londres, H.M. Stationery Office, 1817. 1817 p.

HART, H. G. *The New Army List and Militia List*, Londres, John Murray, 1860, 434 p.

LISTE DES TERRAINS CONCÉDÉS PAR LA COURONNE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC DE 1763 AU 31 DÉCEMBRE 1890. Québec, Charles-François Langlois, 1891. 1921 p.

POWYS-LAND CLUB. *Collections Historical & Archaeological Relating to Montgomeryshire Club*. Vol. XIX. Londres, The Club, 1886. p. 161-162

ROYAL MEDICAL AND CHIRURGICAL SOCIETY OF LONDON, *Proceedings of the Royal Medical and Chirurgical Society of London*, Londres, 1871. 434 p.

SULTE, Benjamin. *Histoire de la milice canadienne-française, 1760-1897*. Montréal, Desbarats, 1897. 161 p.

THE COMMERCIAL DIRECTORY OF LIVERPOOL AND SHIPPER'S GUIDE. Londres, Université d'Oxford, 1871. 364 p.

THE NATIONAL ARCHIVES OF IRELAND. Recensement de 1901 [en ligne], http://www.census.nationalarchives.ie/pages/1901/Dublin/Killiney/Killiney/1317_835/ (Page consultée le 13 septembre 2018).

THE SECOND ANNUAL REPORT OF THE CHURCH SOCIETY OF THE DIOCESE OF QUEBEC. Québec, Lovell and Gibson, 1844. 49 p.

THE NINETEENTH REPORT OF THE INCORPORATED CHURCH SOCIETY OF THE DIOCESE OF QUEBEC FOR THE YEAR ENDING 31ST DECEMBER, 1860. Quebec, John Lovell, 1861. 64 p.

THE TWENTIETH REPORT OF THE INCORPORATED CHURCH SOCIETY OF THE DIOCESE DE QUEBEC FOR THE YEAR ENDING 31ST DECEMBER, 1861. Quebec, Mercury Newspaper Office, 1861. 78 p.

THE TWENTY-FOURTH REPORT OF THE INCORPORATED CHURCH SOCIETY OF THE DIOCESE OF QUEBEC FOR THE YEAR ENDING 31ST DECEMBER, 1865. Québec, Mercury Office, 1866. 100 p.

II. Études

Articles

BOURDIEU, Pierre. « Le capital social ». *Acte de la recherche en sciences sociales*, vol. 31 (janvier 1980), p. 2-3.

BRELOT, Claude-Isabelle. « Introduction conflits et déclassement : la légitimité de l'histoire des élites en question ». *Cahiers d'histoire*, vol. 45, no 4 (2000), p.497-503.

CROSSICK, Geoffrey. « La bourgeoisie britannique au 19^e siècle : recherches, approches, problématiques ». *Annales, HSS*, 6 (novembre-décembre 1998), p. 1089-1130.

DESSUREAULT, Christian. « L'élection de 1830 dans le comté de Saint-Hyacinthe : identités élitaires et solidarités paroissiales, sociales ou familiales ». *Histoire sociale*, vol. 36, no 72 (novembre 2003), p. 281-310.

DESSUREAULT, Christian et Christine HUDON. « Conflits sociaux et élites locales au Bas-Canada : le clergé, les notables, la paysannerie et le contrôle de la fabrique ». *The Canadian Historical Review*, vol. 80, no 3 (septembre 1999), p. 413-439.

DESSUREAULT, Christian et Roch LEGAULT. « Évolution organisationnelle et sociale de la milice sédentaire canadienne : le cas du bataillon de Saint-Hyacinthe, 1808-

1830 ». *Journal of the Canadian Historical Association*, vol. 8, no 1 (1997), p. 87-112.

GUÉRARD, François. « Les notables trifluviens au dernier tiers du 19e siècle : stratégies matrimoniales et pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 42, no 1 (1988), p. 27-46.

LINTEAU, Paul-André. « Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise 1850-1914 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, no 1 (juin 1976), p. 55-66.

MARQUIS, Dominique. « Une élite mal connue : les avocats dans la société montréalaise au tournant du 20^e siècle ». *Recherches sociographiques*, vol. 36, no 2 (1995), p. 307-325.

MASSICOTTE, E. Z. « Les tribunaux de la ville de Montréal ». *Bulletin des recherches historiques*, vol. 26, no 6 (juin 1920), p. 161-192.

NOOTENS, Thierry. « 'Je crains fort que mon Henri ne fasse pas grand-chose...' : les héritiers 'manqués' et les querelles de la succession Masson, 1850-1930 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 59, no 3 (2006), p. 223-257.

NOOTENS, Thierry. « "Nous ne voulons pas que nos héritiers soient à la merci des tiens" : famille, patrimoine et entreprise chez les Rolland, 1880-1980 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 61, no 1 (2007), p. 5-35.

NOOTENS, Thierry. « 'What a Misfortune that Poor Child Should Have Married Such a Being as Joe' : les fils prodiges de la bourgeoisie montréalaise, 1850-1900 ». *The Canadian Historical Review*, vol. 86, no 2 (2005), p. 225-256.

NOOTENS, Thierry et Julie BÉRUBÉ. « Billes de pin, capitalisme et famille : les parcours en justice des Baptist, entrepreneurs forestiers de la Mauricie (Québec), 1852-1911 ». *The Canadian Historical Review*, vol. 97, no 2 (juin 2016), p. 195-221.

SCOTT SMITH, Daniel. « Child-Naming Practices, Kinship Ties, and Change in Family Attitudes in Hingham, Massachusetts, 1641 to 1880 ». *Journal of Social History*, vol. 18, no 4 (1985), p. 541-566.

THUOT, Jean-René. « Élites locales, institutions et fonction publiques dans la paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan, de 1810 à 1840 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, no 2 (automne 2003), p. 173-207.

Monographies

BOUCHARD, Gérard. *Quelques arpents d'Amérique : population, économie, famille au Saguenay : 1838-1971*. Montréal, Boréal, 1996. 635 p.

CHOQUETTE-HABEL, Monique. *Edward Hale, un des fondateurs de la première société organisée de Sherbrooke 1801-1875*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 1985. 284 p.

DAVIDOFF Leonore et Catherine HALL. *Family fortunes : Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise : 1780-1850*. Paris, La Dispute, 2014. 439 p.

DESCHÈNES, Gaston. *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1993. 859 p.

GADOURY, Lorraine. *La famille dans son intimité : échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII^e siècle*. Montréal, Hurtubise HMH, 1998. 186 p.

GAGNON, Serge. *Mariage et famille au temps de Papineau*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993. 300 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre. « Une bourgeoisie et son espace : industrialisation et développement du capitalisme dans le district de Saint-François (Québec), 1823-1879 ». Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 1985. 847 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre. *Histoire de Sherbrooke, tome 1: de l'âge de l'eau à l'ère de la vapeur (1802-1866)*. Sherbrooke, Éditions G.G.C. ltée, 2000. 353 p.

KESTEMAN, Jean-Pierre. *Histoire de Sherbrooke, tome 2: de l'âge de la vapeur à l'ère de l'électricité (1867-1896)*. Sherbrooke, Éditions G.G.C. ltée, 2001. X p.

LITTLE, John Irvine. *Patrician Liberal : The Public and Private Life of Sir Henri-Gustave Joly De Lotbinière, 1829-1908*. Toronto, University of Toronto Press, 2011. 376 p.

LITTLE, John Irvine. *State and Society in Transition : the Politics of Institutional Reform in the Eastern Townships : 1838-1852*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1997. 320 p.

LITTLE, John Irvine. *The Other Quebec : Microhistorical Essays on Nineteenth-Century Religion and Society*. Toronto, University of Toronto Press, 2006. 278 p.

NOËL, Françoise Noël. *Family Life and Sociability in Upper and Lower Canada, 1780-1870*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003. 372 p.

NOOTENS, Thierry. *Fous, prodiges et ivrognes : Famille et déviance à Montréal au XIX^e siècle*. Montréal, McGill University Press, 2007. 308 p.

NOOTENS, Thierry et Jean-René THUOT. « Introduction : Interroger les rapports de pouvoir : les élites au Québec, XVIIe-XXe siècles ». Thierry Nootens et Jean-René Thuot, dir. *Les figures à travers le temps : Formes, pratiques et intérêts des*

groupes élitaires au Québec, XVIIe-XXe siècles. Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 1-9. (Coll. « Cahiers du CIÉQ)

O'BREADY, Maurice. *De Ktiné à Sherbrooke. Esquisse historique de Sherbrooke : des origines à 1954.* Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1973. 197 p.

POTHIER, Louise. *Les maires de Sherbrooke, 1852-1982.* Sherbrooke, Société d'histoire des Cantons-de-l'Est, 1983. 334 p.

ROUSSEAU, Yvan. « Les structures sociales d'un terroir : hiérarchie des fortunes et diversité des statuts ». Claude Bellavance, Yvan Rousseau et Jean Roy, dir. *Histoire du Centre-du-Québec.* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 223-286. (Coll. « Les régions du Québec »)

ROY, Joseph Edmond. *Histoire du Notariat au Canada depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours.* Vol. 3. Lévis, Revue du notariat, 1901. 483 p.

ROY, Pierre-Georges. *Les juges de la province de Québec.* Québec, Imprimeur de sa Majesté le Roi, 1933. 588 p.

SOUTHAM, Peter, Diane ST-PIERRE et Jean-Pierre KESTEMAN. *Histoire des Cantons-de-l'Est.* Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 829 p. (Coll. « Les régions du Québec »)

TAYLOR, Fennings. *Portraits of British Americans.* Vol. I. Montréal, William Notman, 1865. 425 p.

WARD, Peter. *Courtship, Love and Marriage in Nineteenth-Century English Canada.* Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990. 219 P.

YOUNG, Brian. *George-Étienne Cartier : bourgeois montréalais.* Montréal, Boréal, 2004. 244p

YOUNG, Brian. *Patrician Families and the Making of Quebec : the Taschereaus and McCords.* Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015. 452 p.

Sites internet

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. « Edward Hale (Sherbrooke) ». [en ligne], [http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/hale-\(sherbrooke\)-edward-3571/biographie.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/hale-(sherbrooke)-edward-3571/biographie.html) (Page consultée le 17 janvier 2018).

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. « Edward Greive ». [en ligne], <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/greive-edward-3525/biographie.html> (Page consultée le 17 janvier 2018).

AUDET, Louis-Philippe. « Hale, Edward ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/hale_edward_10F.html (Page consultée le 18 janvier 2018).

BÉDARD, Michel, André BÉRUBÉ et Jean HAMELIN, « Matthew Bell ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/bell_mathew_7F.html (Page consultée le 4 septembre 2018).

BENOIT, Jean. « John Burstall ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/burstall_john_12F.html, (Page consultée le 22 octobre 2018).

BERGERON, Michael. « George Frederick Bowen ». *Sherbrooke, histoire et patrimoine*. [en ligne], <http://patrimoine.espaceweb.usherbrooke.ca/fr/evenement.php?id=178> (Page consultée le 9 janvier 2018).

BOULIANNE, Réal G. « Joseph Langley Mills ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/mills_joseph_langley_6F.html (Page consultée le 23 août 2018).

BURROUGHS, Péter. « Sir Francis Nathaniel Burton ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/burton_francis_nathaniel_6F.html (Page consultée le 23 août 2018).

CAYA, Marcel. « Henry Caldwell ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/caldwell_henry_5F.html (Page consultée le 23 août 2018).

DEROME, Robert. « Robert Cruickshank ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/cruickshank_robert_5F.html (Page consultée le 18 février 2019).

LITTLE, J. I. « William Bowman Felton ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/felton_william_bowman_7F.html (Page consultée le 12 décembre 2018).

GILLIS, Robert Péter. « George Hamilton, 1781-1839 ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/hamilton_george_1781_1839_7F.html (Page consultée le 23 août 2018).

LABRÈQUE, Marie-Paule R. « John Coffin, 1729-1808 ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/coffin_john_1729_1808_5F.html (Page consultée le 23 août 2018).

LAMBERT, James H. « Herman Witsius Ryland ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/ryland_herman_witsius_7F.html (Page consultée le 24 août 2018).

MARSTON, Monica. « George Jehoshaphat Mountain ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/mountain_george_jehoshaphat_9F.html (Page consultée le 24 août 2018).

MASTERS, D. C. « Jasper Hume Nicolls ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/nicolls_jasper_hume_10F.html (Page consultée le 28 août 2018)

MILLMAN, Thomas R. « Jacob Mountain ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/mountain_jacob_6F.html (Page consultée le 23 août 2018).

OUELLET, Fernand Ouellet. « Frobisher, Joseph Benjamin ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/frobisher_benjamin_joseph_6F.html (Page consultée le 23 août 2018).

ROUX, Christian. « John Craigie ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/craigie_john_5F.html (Page consultée le 23 août 2018).

STE. CROIX. Lorne. « Charles Richard Ogden ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/ogden_charles_richard_9F.html (Page consultée le 28 août 2018).

TURNER, Wesley B. « Alexander Carlisle Buchanan ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/buchanan_alexander_carlisle_9F.html (Page consultée le 5 septembre 2018).

VEILLEUX, Christine. « John Hale ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/hale_john_7F.html (Page consultée le 4 septembre 2018).

VILLE DE SHERBROOKE. « L'hôtel de ville de Sherbrooke : un édifice patrimonial sur un lieu chargé d'histoire ». [en ligne], https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/Mairie/hotelville_web2.pdf (Page consultée le 15 août 2018).

WALLOT, Jean-Pierre. « Edward Bowen ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/bowen_edward_9F.html (Page consultée le 8 janvier 2018).

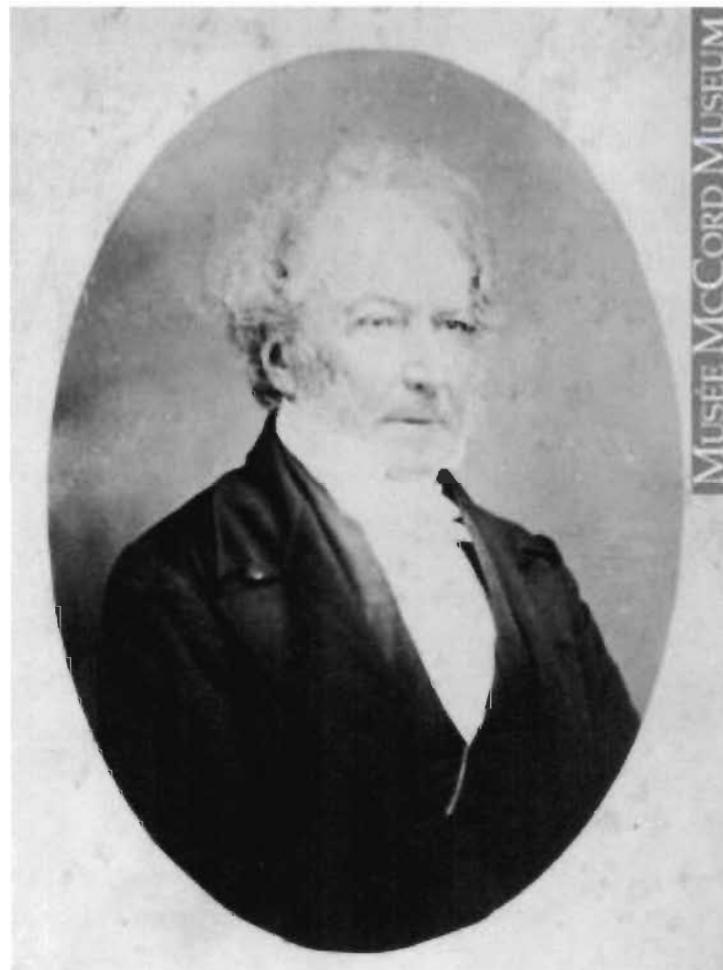
WALLOT, Jean-Pierre. « Ross Cuthbert ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/cuthbert_ross_9F.html (Page consultée le 23 août 2019).

WHITFIELD, Carol M. et Wesley B. TURNER. « Sheaffe, sir Roger Hale ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/sheaffe_roger_hale_8F.html (Page consultée le 23 août 2018).

WILSON, Alain. « John Colborne, 1^{er} baron Seaton ». *Dictionnaire biographique du Canada*. [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/colborne_john_9F.html (Page consultée le 22 octobre 2018).

ANNEXE 1 FIGURES

FIGURE 2
Edward Bowen



Source : Musée McCord, « Le juge en chef Edward Bowen, copie réalisée en 1865 », [En ligne], <http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/collection/arteifacts/I-17046.0.1> (Page consultée le 17 janvier 2018).

FIGURE 3
George Frederick Bowen



Source : Eastern Townships Archives Portal, « George F. Bowen, Volunteer Artillery, Sherbrooke », [En ligne], <https://www.townshipsarchives.ca/geo-f-bowen-05> (Page consultée le 17 janvier 2018).

FIGURE 4
George Mountain Bowen



Source : Find a grave, « George Mountain Bowen », [En ligne],
<https://www.findagrave.com/memorial/161989879/george-mountain-bowen#view-photo=139778464>
(Page consultée le 17 janvier 2018).

FIGURE 5
Noel Hill Bowen



Source : Musée McCord, « M. N. H. Bowen », [En ligne], <http://collections.musee-mccord.qc.ca/fr/collection/arteifacts/I-463.1> (Page consultée le 17 janvier 2018).

FIGURE 6
Eliza Cecilia Bowen



Source : Find a grave, « Eliza Cecilia Bowen Hale », [En ligne],
<https://www.findagrave.com/memorial/61240118#view-photo=144031197> (Page consultée le 17 janvier 2018).

FIGURE 7
Edward Hale



Source : Dictionnaire biographique du Canada, « Edward Hale », [En ligne],
http://www.biographi.ca/fr/bio/hale_edward_10F.html (Page consultée le 18 janvier 2018).

FIGURE 8
Généalogie d'Isabella Cassan Bowen

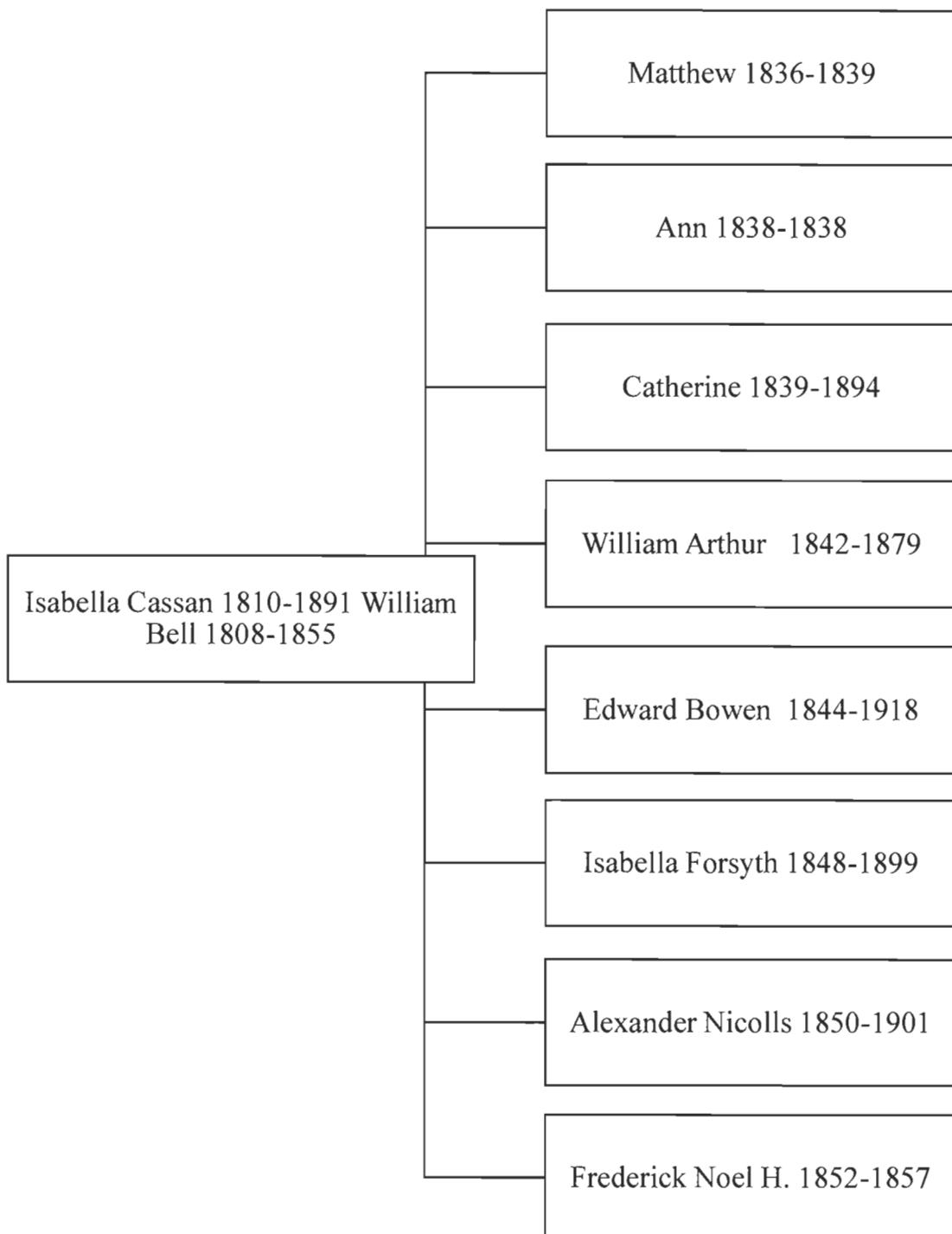


FIGURE 9
Généalogie de George Frederick Bowen

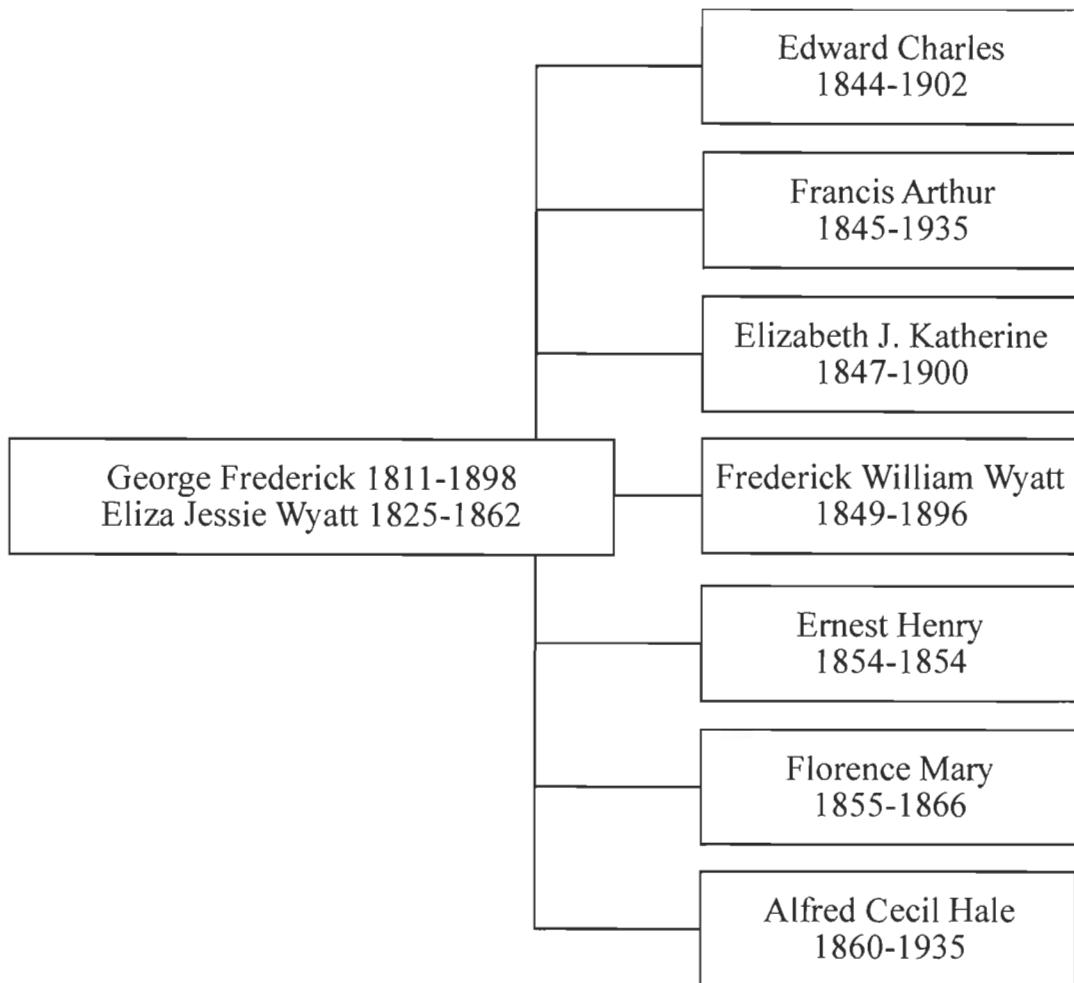


FIGURE 10
Généalogie d'Eliza Cecilia Bowen

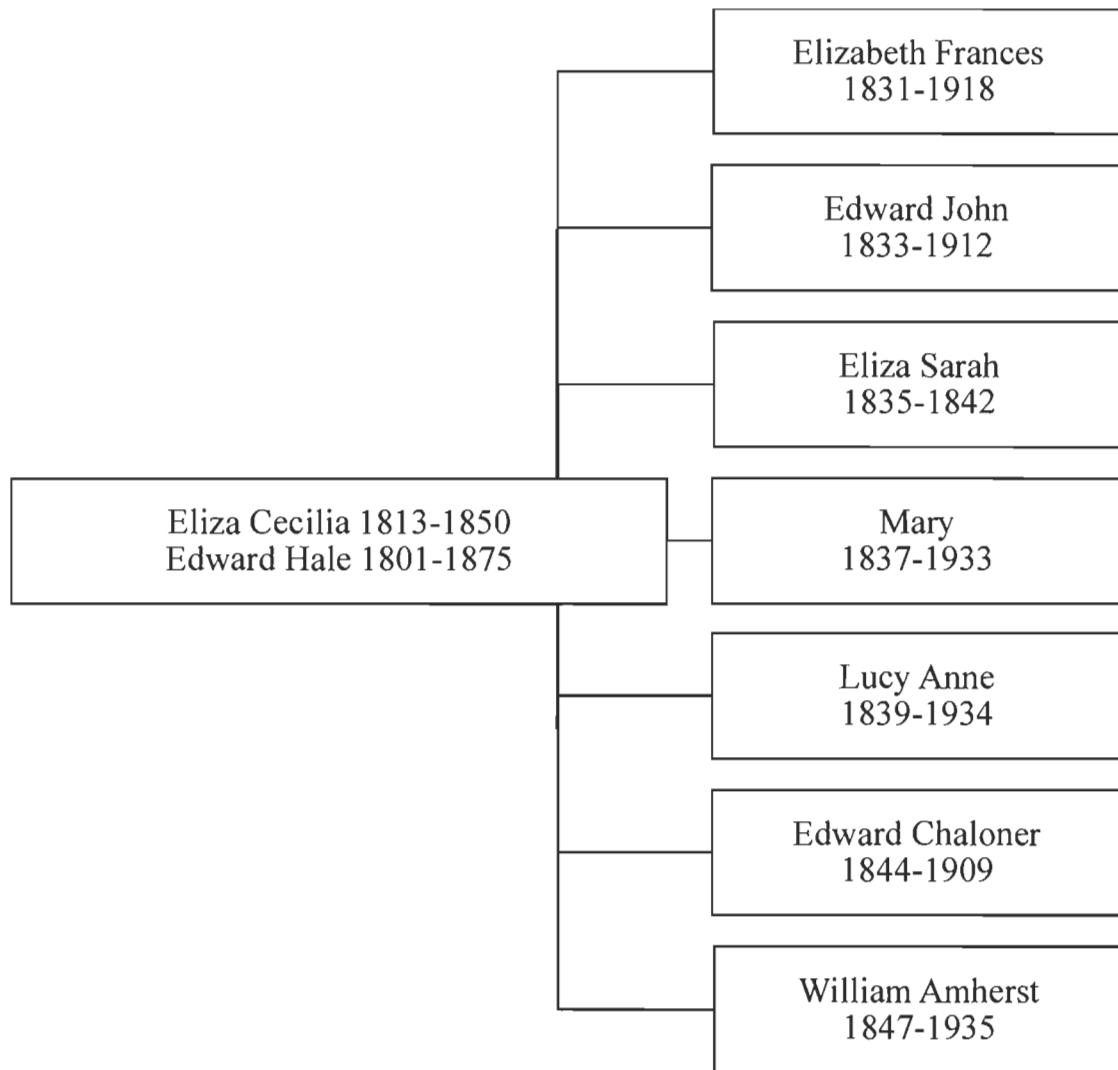


FIGURE 11
Généalogie de Lucy Irwin Bowen

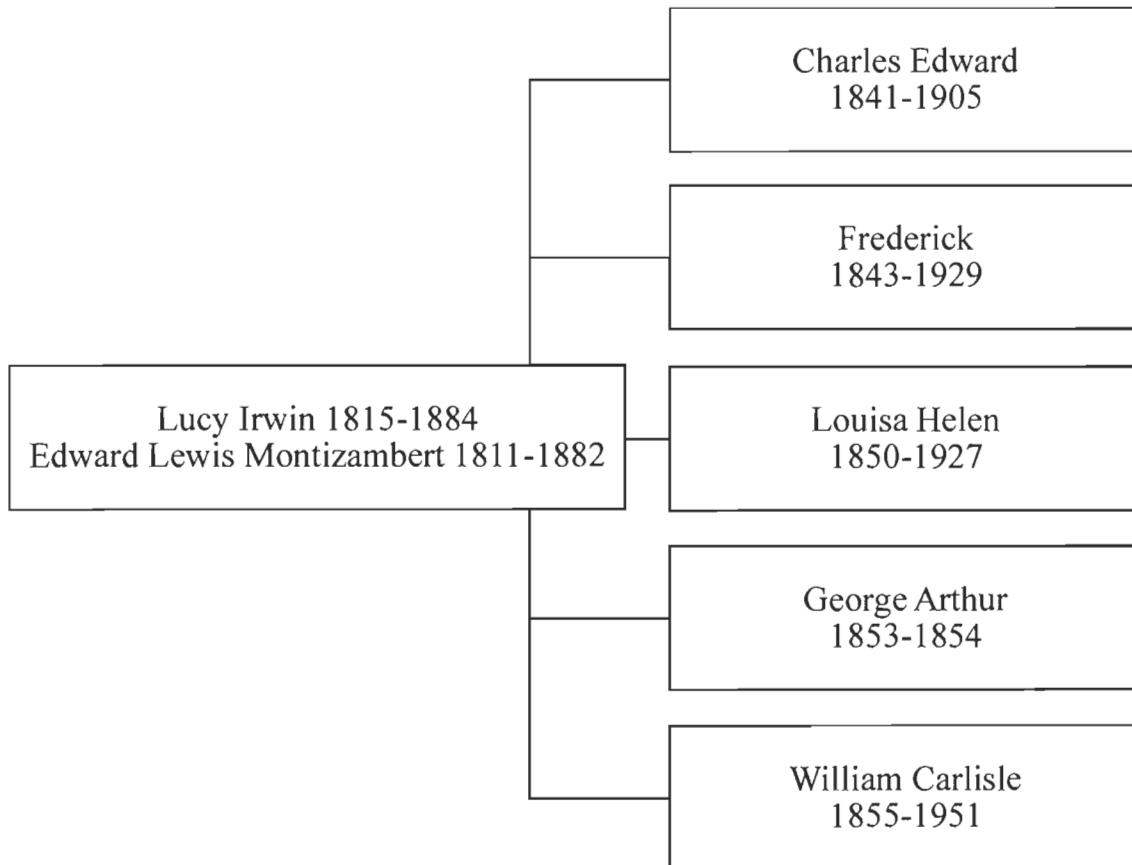


FIGURE 12
Généalogie d'Anne Emily Bowen

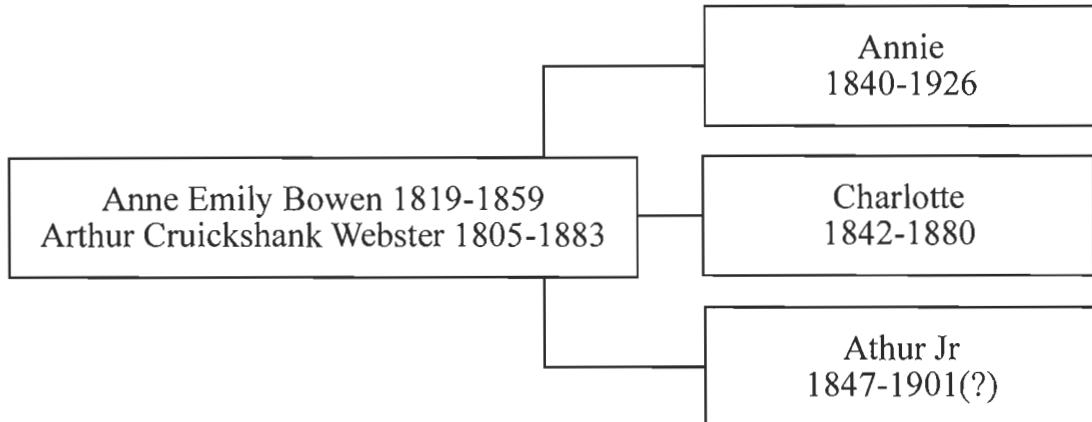


FIGURE 13
Généalogie de Charlotte Louisa Caldwell Bowen

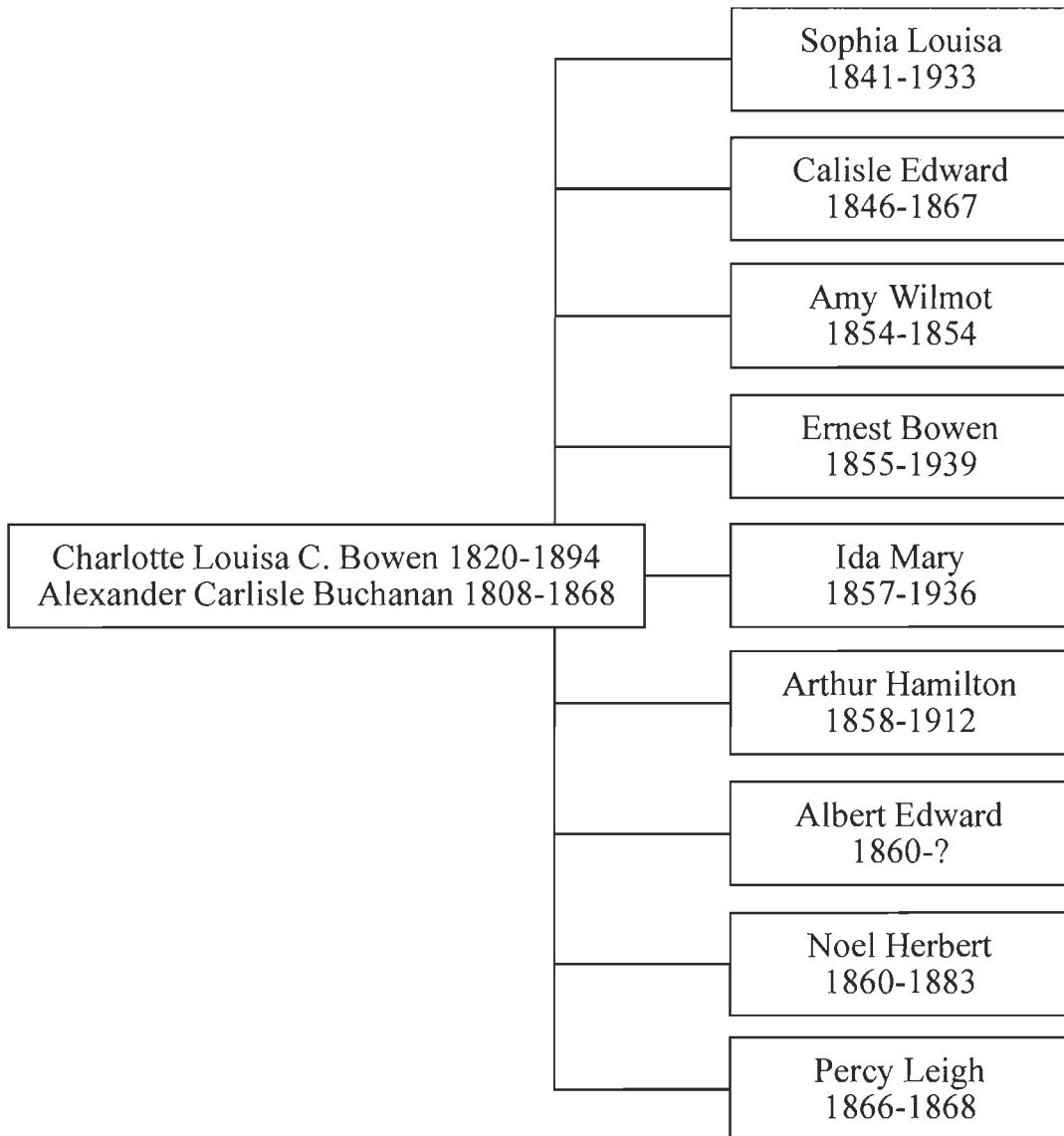


FIGURE 14
Généalogie de George Mountain Bowen

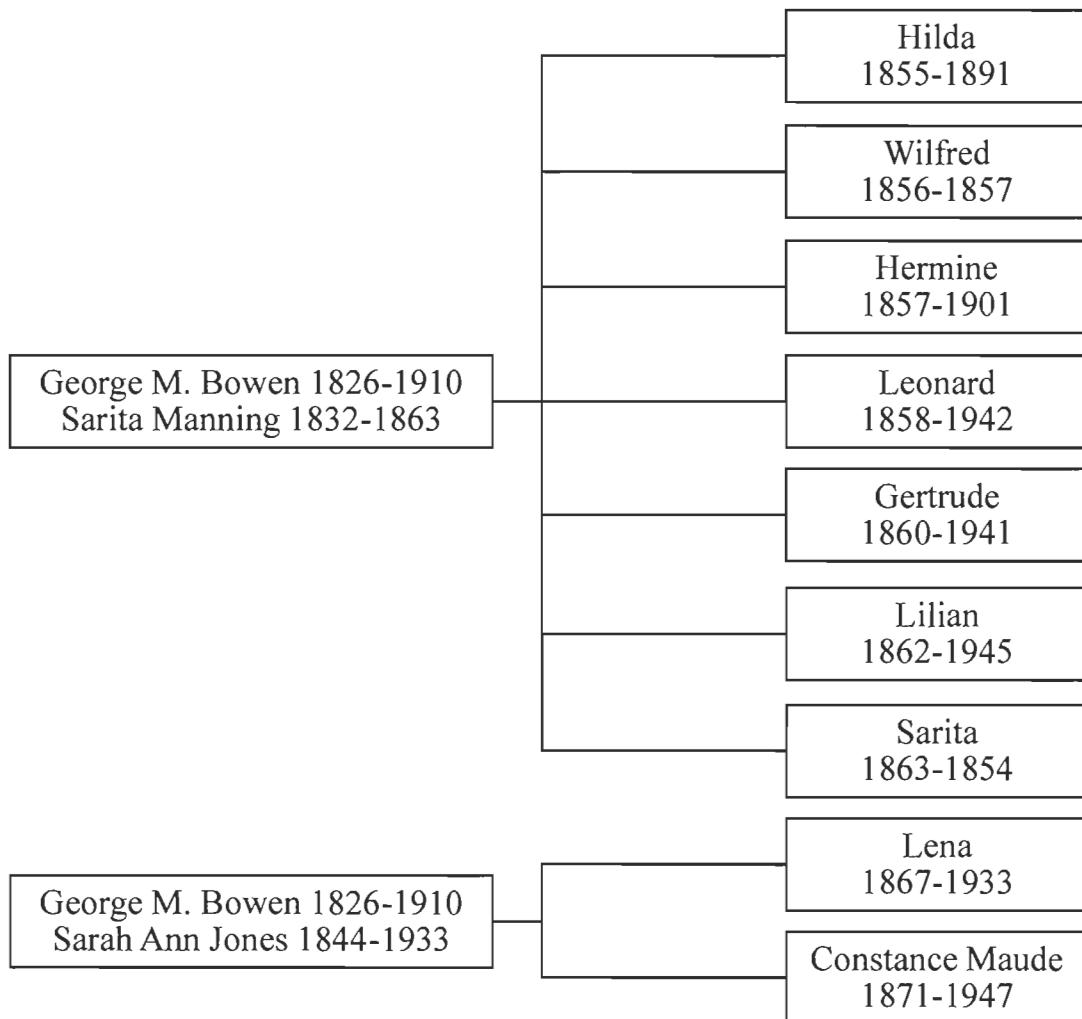
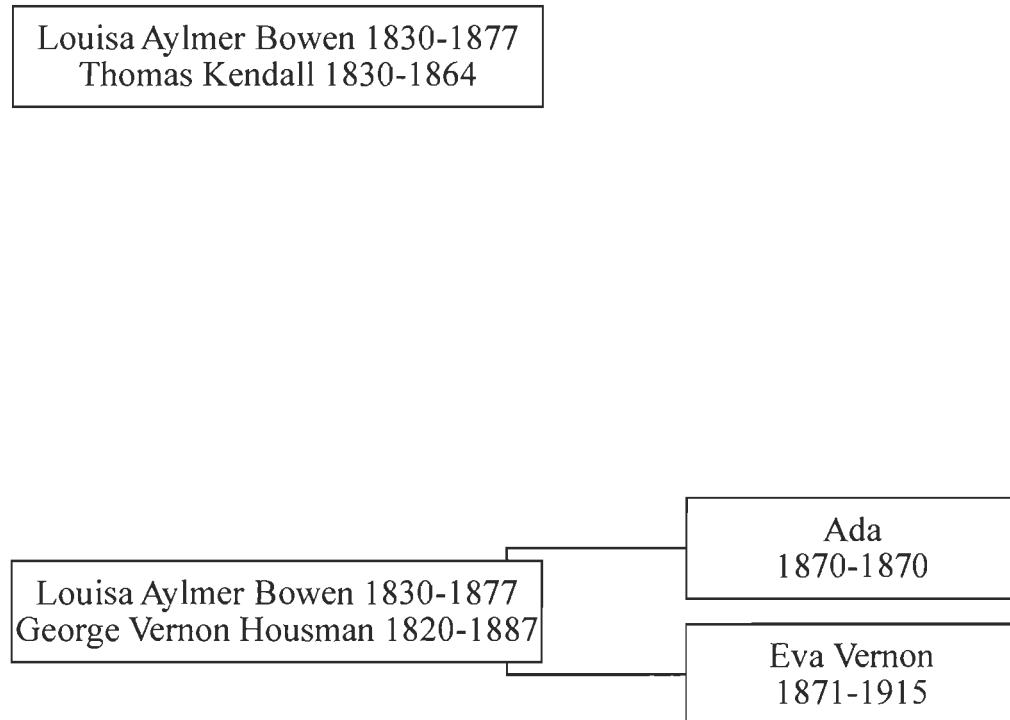


FIGURE 15
Généalogie de Louisa Aylmer Bowen



ANNEXE 2

Calcul du patrimoine d'Edward Bowen

Biens meubles	2 808,95 \$
Rentes constituées	512,20 \$
Terres (Hypothèques)	4 718,18 \$
Terres Cantons-de-l'Est (non vendues)*	12 025,00 \$
Terres Pointe-à-Pizeau	2 600 \$
Total	22 664,33 \$

*Évaluation faite à 2,50 \$ l'âcre soit entre l'évaluation municipale (2 \$) et l'estimation de G.F. Bowen (3 \$)

ANNEXE 3

Tableau des transactions financières effectuées par le clan 1838-1891

Type d'acte	Date	Lieux	Description	Montant
Vente	12-09-1838	Cap-de-la-Madeleine	2 lots	46,10 £
Cautionnement	10-01-1850	Farnham	3 lots	1 200 \$
Vente	1852	Potton	½ lot	?
Achat	28-01-1853	Eaton	15 lots	927 £
Vente	07-04-1854	Drummond, TR	3 lots et ¾	712,10 £
Vente	13-01-1854	Quartier St-Louis		60 £ 8 s.
Vente	05-07-1855	Kennebec Rd	6 lots	150 £
			1 lot avec droit passage	
Vente	05-07-1855	Kennebec Rd		6.5.0 £
Vente	31-08-1855	Jersey	1 lot	143 £
Location ticket	04-03-1856	Stoke	½ lot	62.10.0 £
Vente	1857	Stoke	½ lot	
Vente	30-05-1857	Stoke	½ lot	125 £
Vente	04-02-1858	Potton	½ lot	250 \$
Vente	04-02-1858	Potton	½ lot	250 \$
Vente	03-11-1859	Jersey	1 lot	300 £
Location ticket	01-12-1859	Jersey	Illisible	300 £
Location ticket	21-01-1859	Sutton	1 lot	300 \$
Vente et transfert	13-07-1859	Potton	1 lot	500 \$
Location ticket	07-04-1859	Shipton	¼ lot	200 \$
Vente	31-01-1860	Polton	1 lot	300 \$
Vente	13-03-1860	Polton	1 lot	250 \$
Vente	29-10-1860	Stoke	½ lot	450 \$
Vente	04-01-1860	Ascot	1 lot	220 \$
Vente	10-11-1860	Eaton	¼ lot	90 \$
Vente	04-01-1860	Ascot	¼ lot	220 \$
Vente	27-02-1861	Eaton	½ lot	150 \$
Entente	21-10-1861	Eaton	½ lot	200 \$
Vente	10-09-1862	Clifton	1 lot	2,50\$ l'acre
Promesse de vente	30-01-1864	Clifton	½ lot	250 \$

Type d'acte	Date	Lieux	Description	Montant
Vente	23-12-1867	Ascot	½ lot	380,25 \$
Vente	13-07-1869	Clifton	½ lot	325 \$
Promesse vente	27-05-1872	Sherbrooke	½ lot	125 \$
Vente	15-12-1888	Ascot	1 lot	1 100 \$
Vente	30-08-1889	Sherbrooke	?	900 \$
Vente	1891-11-23	Orford	1 lot	800 \$
Vente	1891-12-22	Orford	½ lot	500 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	500 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	500 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	550 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	900 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	1 200 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	400 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	5 âcres	250 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	5 âcres	300 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	15 âcres	900 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	778 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	650 \$
Vente	1891-03-23	Ascot	10 âcres	2 300 \$